

NOUVEAUX ARRIVANTS EN BRENNE

Aspirations, installation, intégration dans la société locale

Rapport d'étude rédigé par Karen JULIEN, ethnologue



Novembre 2019



INTRODUCTION

Zone de contact entre le Bassin parisien et le Massif central, le département de l'Indre fait figure de parent pauvre au cœur de la Région Centre Val de Loire, attaché à son identité berrichonne, il semble s'accrocher à ses liens avec le Cher sans parvenir à s'affirmer au sein de sa propre Région.

La Brenne n'a pas échappé à ce phénomène d'isolement (absence de rivière navigable dans le département, réseau routier précaire, éloignement des grandes villes), et sa réputation de région désolée, insalubre et mystérieuse a traversé le 20^e siècle, avec son lot de croyances et de légendes concernant ce pays dit de sorcières et de « j'teux » de sorts.

La Brenne, mais surtout le centre Brenne, a toujours souffert d'un taux de peuplement très faible, en proie jusqu'au 19^e siècle à des épidémies liées à des conditions de vie difficiles, à la sous-médicalisation et à la présence d'eaux stagnantes, ceux que l'on appelait alors les "ventres jaunes" souffraient régulièrement de fièvres mortelles. Le désenclavement amorcé au 19^e siècle, les routes agricoles et la construction du chemin de fer (la ligne Le Blanc-Argent-sur-Sauldre) ont aussi contribué au dépeuplement d'une région que beaucoup rêvaient alors de fuir. Dans le même temps, des échanges économiques ont pu être développés, la pisciculture en a bénéficié, et la Brenne a attiré de grandes fortunes à la recherche de terres à bas prix pour y constituer des domaines de chasse. Mais le 20^e siècle a été fatal à la Brenne, les guerres et l'exode, comme ailleurs, décimant les campagnes, entre 1900 et 1950, la Brenne a perdu environ 40 % de sa population, et le phénomène s'est aggravé, la désertification du monde rural est devenu un problème majeur, et si les industries traditionnelles du textile et de la sidérurgie, ainsi que la manufacture des tabacs, ont longtemps fait vivre le département, il est resté faiblement industrialisé. Le secteur de l'aviation s'est tout de même développé dans la région, et à partir de 1951, une base militaire américaine de l'OTAN implantée à Châteauroux a, par ses salaires alléchants, contribué à désorganiser l'industrie locale souffrant de sa concurrence (jusqu'à 4 000 employés civils y travaillaient). L'Indre a perdu 2 500 emplois industriels entre 1954 et 1962, et en 1966, quand la France se retire du commandement intégré de l'OTAN et que les américains quittent le département, le territoire est économiquement dévasté. Le secteur de l'aéronautique demeure cependant relativement dynamique dans la région, qui compte aussi quelques grandes entreprises dans l'agroalimentaire, la fabrication de matériel médical, l'équipement automobile, ou la filière du textile et du cuir.

Le département a également bénéficié d'installations, dont certaines étaient censées pallier à la crise provoquée par le départ des américains, telle que la Maison centrale de Saint-Maur inaugurée en 1976, ou encore avec l'implantation en 1971 du Centre Administratif de la Gendarmerie Nationale du Blanc (CAGN), qui représente environ 550 emplois (dont 45 % de civils), mais aussi avec le Centre de Transmissions de la Marine nationale de Rosnay (CTM), qui emploie 250 personnes (majoritairement des militaires).

Le territoire se divise en plusieurs régions naturelles caractérisées par une agriculture céréalière et l'élevage de bovins, de vaches et de chèvres laitières avec l'AOP Pouligny en périphérie (Boischaut et confins de la Touraine et du Poitou), ainsi que par de l'élevage extensif de bovins et la pisciculture en centre Brenne, associé à l'élevage ovin en petite Brenne (frontière du Limousin). S'agissant de la pisciculture, si sa paternité en est généralement attribuée aux moines des abbayes de Saint-Cyran (Saint-Michel-en-Brenne) et de Méobecq, ainsi qu'aux seigneurs laïcs, elle s'est poursuivie à travers les siècles, et s'est développée grâce aux apports de riches propriétaires ayant constitué ici de vastes domaines de chasse où les étangs constituent une manne financière, mais dont la possession et la gestion de l'eau est également supports de relations sociales et symboliques.

Ainsi, la Brenne est un bastion traditionnel pour de très grandes fortunes, mais également pour des communautés religieuses traditionnalistes opposées au concile de Vatican II (Abbaye de Saint-Michel-en-Brenne acquise par la sœur de Mgr Lefebvre et devenue maison mère de la communauté des sœurs de la Fraternité Saint-Pie X, prieuré et noviciat Notre-Dame de Compassion de Ruffec qui lui sont liés, Fraternité de la Transfiguration de Mérigny, ou encore Abbaye Notre-Dame de Fontgombault abritant des moines bénédictins de la congrégation de Solesmes). Cette étude n'a pas pu explorer la présence de ces institutions religieuses comme motif d'installation de nouvelles populations, notamment parce que nous n'avons pas pu rencontrer les familles pourtant identifiées comme s'étant installées en Brenne pour leur proximité, et parce que les collectivités locales sont difficilement en mesure d'utiliser cet argument d'attractivité pour le territoire, mais une étude complémentaire pourrait être utile pour mieux cerner les parcours de ces populations et leur intégration dans la société locale.

C'est ainsi que dans un contexte de déprise agricole et de désertification rurale, les élus locaux ont fait le choix dès le début des années 80 de s'organiser pour aménager et développer la Brenne, d'abord au travers du Syndicat intercommunal pour le Développement de la Brenne (SIDB) en 1984, puis par la création du Parc Naturel Régional de la Brenne en 1989, avec comme principales missions de préserver, gérer et valoriser les patrimoines naturels et culturels, de favoriser le développement économique local, ainsi que d'accueillir, éduquer et informer les publics. La naissance de cette structure, aujourd'hui considérée par de nombreux acteurs locaux comme un outil de dialogue et de concertation, s'est néanmoins accompagnée de tensions en Brenne, apportant de nouveaux modèles et acteurs de la gestion environnementale entrant parfois en concurrence avec les traditionnels propriétaires d'étangs, pisciculteurs, agriculteurs et chasseurs, il a cependant contribué à attirer de nouveaux habitants, scientifiques, chargés de mission, et à développer une image positive et touristique du territoire.

Malgré tout, la baisse démographique se confirme, et si le niveau de population s'était stabilisé, voire avait augmenté d'après les chiffres du recensement de 2011, ceux de 2016 montrent

que le déclin démographique est toujours à l'œuvre. Ainsi, si en 10 ans (entre 2006 et 2016) la Brenne a perdu 1 107 habitants, c'est en réalité en l'espace de 5 ans (entre 2011 et 2016), que la Brenne a perdu 1 247 habitants¹. Dans un contexte de baisse et de vieillissement de la population, les collectivités, les entreprises et les associations s'alarment quant à l'avenir du territoire : baisse de la densité de population, fermeture des services publics, dévitalisation économique, difficultés de recrutement dans les entreprises, manque de bénévoles dans les associations etc.. C'est ce qui a notamment conduit l'association Kaléidoscope, dans le cadre du projet L'Arantèle, espace de soutien à la vie associative, à engager une réflexion autour de la connaissance, de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants dans la vie locale, et notamment dans le milieu associatif. Pour cela, il a été décidé de conduire une étude permettant de mieux cerner leurs parcours, leurs aspirations, les motifs de leur installation en Brenne, et la manière dont ils se sont sentis accueillis sur le territoire, dans la perspective de favoriser l'émergence d'un plan global d'accueil de nouvelles populations et des actions concrètes visant à leur accompagnement individualisé à l'installation.

Une action déjà conduite pendant l'hiver 2018/2019, intitulée "les apéros de l'Arantèle" (4 soirées d'accueil des nouveaux arrivants organisées à l'Ecomusée, à la Brenne Box, dans les locaux d'Affiche ta couleur, au domicile des conteurs Armelle et Peppo) avait par ailleurs permis de constituer un premier listing de 12 contacts (8 ont répondu positivement à notre demande d'entretien, permettant de rencontrer 12 nouveaux habitants) auxquels se sont ajoutés des contacts obtenus sur le terrain (auprès des mairies, des commerces de proximité et des habitants), permettant au final de réaliser des entretiens avec 20 nouveaux habitants. La contrainte de temps liée au financement de l'étude ne permettait pas d'interroger davantage d'informateurs, cependant l'échantillon constitué suffit à rendre compte de la représentativité des témoignages.

En effet, l'ethnologie, ou anthropologie sociale, est une science qui étudie les groupes humains, et phénomènes sociaux, tant dans les sociétés traditionnelles que dans les sociétés post-industrielles, elle se distingue de sa discipline voisine et presque jumelle, la sociologie (qui peut contenir une dimension quantitative, quand l'ethnologue ne considère pas la répétition d'une information comme seule preuve de sa pertinence), par sa méthode ethnographique : pratique du terrain où l'ethnologue établit un contact direct avec ses interlocuteurs, observation participante qui permet l'immersion et la description de la société étudiée, et la collecte de la parole des informateurs, de leurs représentations et du sens qu'ils donnent à leurs actions. Dans le cadre de cette étude, 25 personnes ont donc été interrogées par entretiens semi-directifs : 5 élus du territoire ainsi que 20 nouveaux arrivants répartis au sein de 14 foyers, dont 11 hommes et 9 femmes, parmi eux 4 célibataires, 3 divorcés et 13 personnes en couple, 11 locataires et 9 propriétaires, tous

¹ Chiffres Insee prenant en compte le périmètre du PNR de la Brenne, soit 32 548 habitants en 2006, 32 688 habitants en 2011, 31 441 habitants en 2016.

installés en Brenne depuis moins de 3 ans, 14 en résidence exclusive, 6 en résidence principale. De nombreuses autres personnes rencontrées sur le terrain ont contribué à cette étude par les informations qu'ils ont bien voulu délivrer (secrétaires de mairie, membres ou salariés d'associations, commerçants, habitants...).

Les entretiens avec les nouveaux arrivants, réalisés le plus souvent à leur domicile, ont été conduits de manière à laisser une grande place à la narration de leurs parcours, de leurs trajectoires de vie, permettant de susciter, à partir de leurs expériences personnelles, un discours sur leurs représentations et leurs rapports au territoire qui ne soit pas influencé par notre propre conception et nos éléments de langage. Les entretiens d'une durée de 2 heures en moyenne ont été articulés autour de 4 grands thèmes : l'itinéraire personnel, professionnel et résidentiel ; les motifs de départ de leur précédent lieu de vie et motifs d'installation en Brenne ; l'accueil rencontré et les difficultés observées sur le territoire ; l'implication et la projection dans la vie locale.

Malgré l'hétérogénéité des profils (jeunes néo-ruraux en quête d'un 1er emploi et/ou d'un mode de vie alternatif, nouveaux entrepreneurs ayant des racines familiales en Brenne, retraités à la recherche d'un cadre de vie calme...), tous ont comme point commun d'avoir véritablement choisi de s'installer en Brenne (les fonctionnaires ou militaires, arrivés dans le cadre de mutations professionnelles ne sont pas inclus à cette étude, tout comme les jeunes originaires du territoire qui en seraient partis uniquement quelques années pour leurs études ou une première expérience professionnelle). Aucun d'entre eux n'a subi son arrivée sur le territoire, comme ce peut être le cas dans le cadre d'une mutation professionnelle non choisie ou suite à un accident de la vie conduisant à un retour forcé au domicile des parents (maladie, licenciement, divorce...). Tous ont également comme point commun de s'être installés dans des secteurs très peu isolés, choisissant un mode de résidence en habitat concentré (centre-ville ou centre bourg, parfois hameau), même quand ils avaient pourtant émis le souhait d'une résidence en habitat dispersé avec jardin, davantage représentatif de la vie rurale et de ses attraits. Les actifs sont les plus représentés, mais nous observons tout de même qu'hormis quelques jeunes actifs ayant trouvé en Brenne un premier emploi, 70 % des nouveaux habitants interrogés ont plus de 30 ans, et 25 % ont plus de 60 ans, du fait du nombre important d'anciens citadins, entrepreneurs en reconversion professionnelle ou retraités ayant souhaité s'établir à la campagne afin de bénéficier d'une meilleure qualité de vie.

En effet, comme le soulignait Greta Tommasi, qui a notamment étudié les processus migratoires en direction du Limousin dans le cadre d'une politique globale en faveur de l'accueil de nouvelles populations mise en place par le Conseil régional du Limousin : « en France, les migrations vers les espaces ruraux concernent des profils de populations très divers : de jeunes néo-ruraux à la recherche d'une alternative au mode de vie dominant, des retraités à la recherche d'un cadre de vie calme, des étrangers nord-européens, ou encore des populations plus fragiles cherchant un refuge »

(Tommasi, 2018)

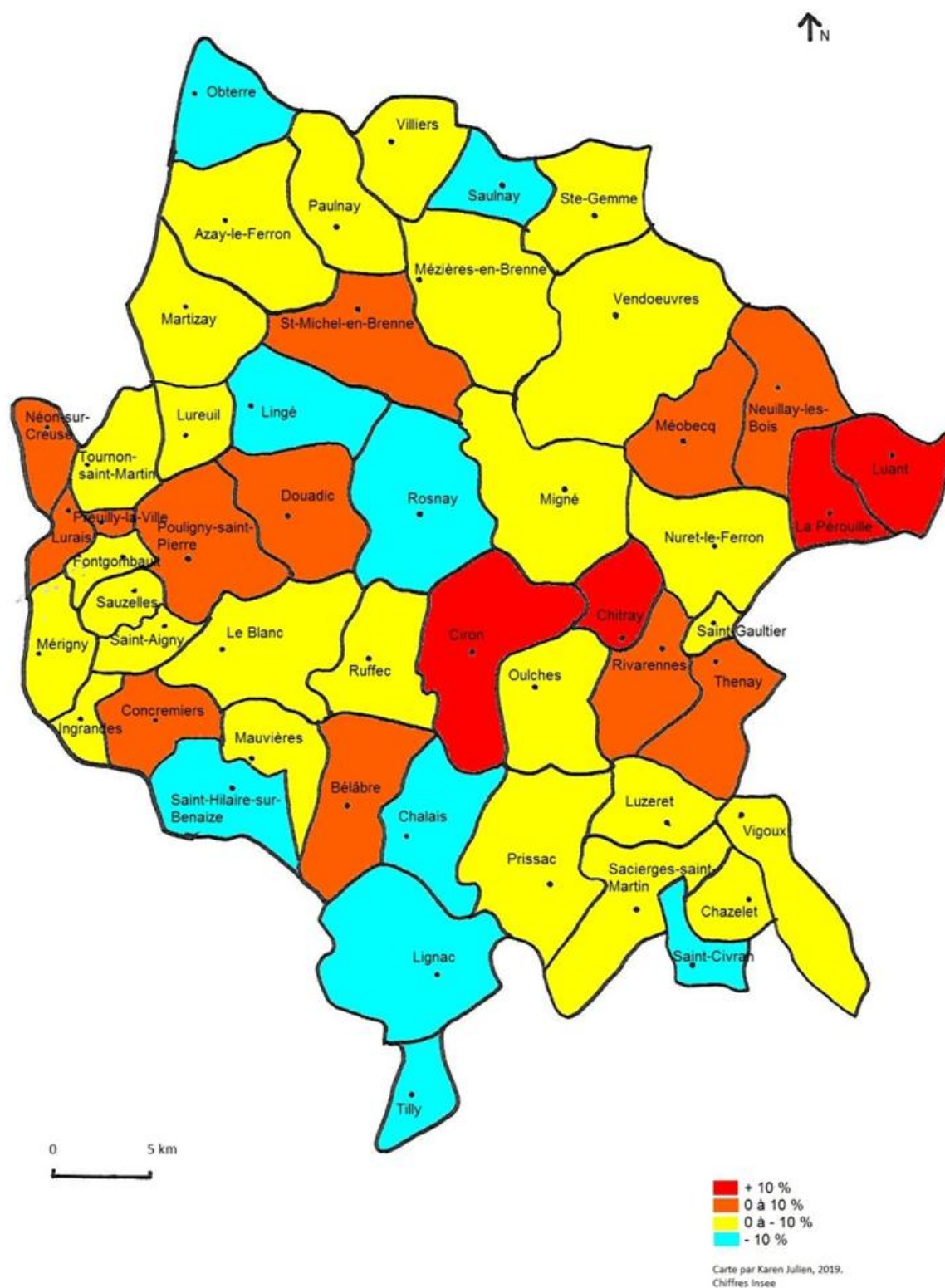
Le territoire du Parc naturel régional de la Brenne, zone rurale isolée, éloignée des grandes villes et de leurs nuisances, apparaît donc comme étant un environnement idéal pour s'enraciner et s'épanouir aux yeux de tous ceux qui sont à la recherche d'un cadre de vie préservé, d'une « campagne paysage », lieu d'agrément et de loisirs, terre d'exil pour ceux qui fuient des régions polluées et saturées en vue de jouir de la nature et du calme. Le fait d'y avoir des racines familiales ou d'y entretenir des relations amicales favorise l'installation en Brenne de ces nouvelles populations, pour des raisons affectives ou pour le sentiment de sécurité que cela leur procure, notamment quand il s'agit de se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle qui implique une redéfinition de son projet de vie individuel et familial. Certains critères objectifs tels qu'une opportunité professionnelle, l'attractivité géographique (proximité de Paris, centre de la France, climat tempéré...), ou encore le prix de l'immobilier et le coût de la vie moins élevé que dans les grandes villes, tendent alors à faciliter, voire à déclencher la décision de venir s'installer en Brenne.

Si elles sont souvent perçues comme des figures de l'altérité à leur arrivée sur le territoire, ces nouvelles populations n'en demeurent pas moins des acteurs à part entière, sources notamment de nouvelles dynamiques, de mobilisations et de changements. Pour eux, l'installation sur le territoire n'est pas toujours aisée, le fait de trouver un logement convenable au vu de leurs aspirations, la confrontation avec une sociabilité locale qui n'est pas forcément celle qu'ils avaient imaginée, et l'intégration via le milieu professionnel qui demeure efficace mais parfois source d'entre-soi. Avec l'arrivée de ces nouvelles populations, c'est aussi le rapport à la nature et la défense des espaces de vie qui s'en trouvent modifiés, du fait notamment du vif rejet de certains néo-ruraux pour les symboles de l'urbanisation et la dégradation des paysages, la recherche d'une esthétique campagnarde considérée comme authentique, mais aussi de par la privatisation et les conflits concernant les usages de la nature, voire de l'apparition de poches de gentrification rurale. Dans ce contexte, les nouveaux arrivants peuvent être uniquement considérés comme une source d'antagonismes, ou bien comme un vivier potentiel de nouvelles dynamiques, notamment pour la vie locale et le milieu associatif, confronté à des difficultés de renouvellement des bénévoles et qui ne peut donc faire l'économie de l'accueil et de l'intégration de ces nouvelles populations.

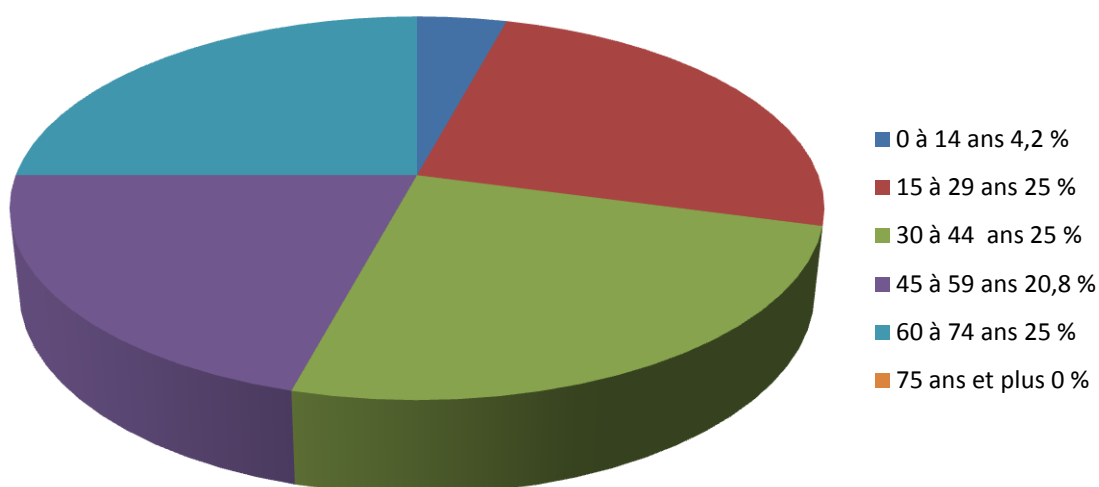
Si certaines associations sont en mesure de favoriser leur accueil et leur intégration, à l'instar des actions conduites par Kaléidoscope dans le cadre de l'Arantèle, elles ne peuvent cependant pas agir de manière isolée. En effet, dans le choix de ces nouvelles populations de s'installer en Brenne, mais aussi d'y rester ou d'en partir, c'est une politique globale d'attractivité et d'aménagement du territoire qui transparait. Ainsi, si les nouveaux habitants parviennent généralement à apprivoiser l'isolement notamment lié aux problèmes de mobilité, au manque de transports en commun et de connexions numériques mais aussi géographiques et culturelles, en

privilégiant les mobilités douces pour les petits trajets et en ayant recours à la voiture pour les longues distances, et par de nouvelles habitudes de consommation privilégiant les denrées alimentaires locales tout en ayant recours au e-commerce ou à la vente à domicile pour les biens non disponibles localement ; en revanche certaines problématiques représentent de véritables freins à une installation durable, à l'image des difficultés d'accès aux soins qui génèrent une anxiété généralisée parmi les nouveaux arrivants. La nostalgie des paysages d'origine ou l'éloignement familial, culturel ou religieux pèsent également dans les décisions de ces nouvelles populations qui ont désormais tendance à comparer les différents territoires et sont donc susceptibles de quitter un jour la Brenne pour regagner leur région d'origine ou une région qui leur semble plus attractive et dynamique. S'il peut sembler difficile d'agir sur ces points, une politique globale volontariste en matière d'attractivité, d'accompagnement à l'installation et d'accueil de nouvelles populations en Brenne aurait tout de même l'avantage de leur donner le sentiment de faire véritablement partie de ce territoire, d'y être désiré, accueilli et intégré, et donc de faire le choix durable de la Brenne.

EVOLUTION DE LA POPULATION AU SEIN DU PNR DE LA BRENNE DE 2006 à 2016

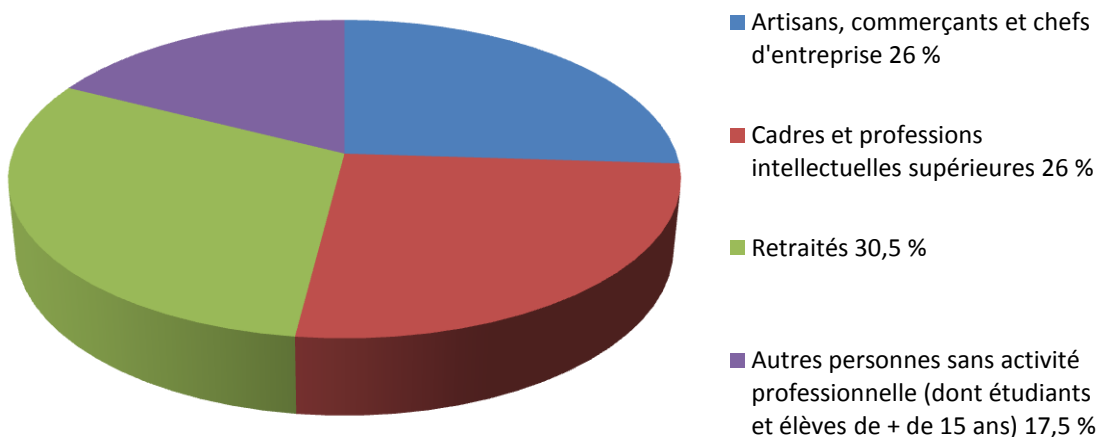


Nouveaux arrivants par tranches d'âge



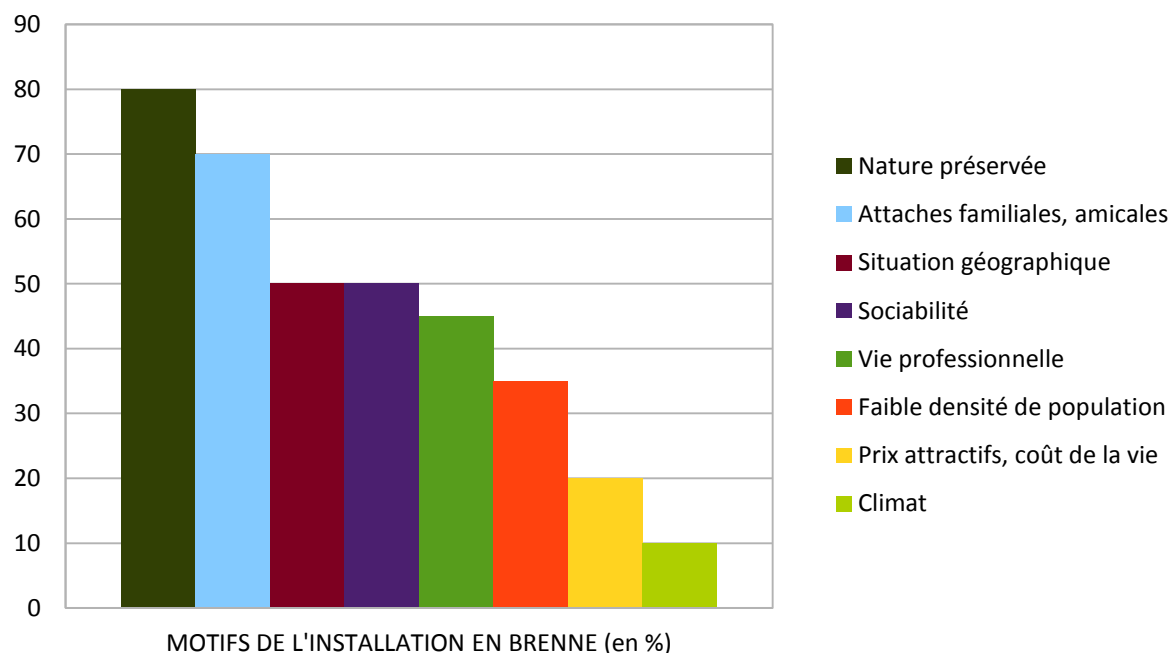
Chiffres prenant en compte l'ensemble des membres du foyer des nouveaux arrivants interrogés.

Appartenance socio-professionnelle des nouveaux arrivants



Chiffres prenant en compte l'ensemble des membres du foyer des nouveaux arrivants interrogés.

1. S'ENRACINER ET S'EPANOUIR DANS UN ENVIRONNEMENT CHOISI



Chiffres prenant en compte l'ensemble des motifs évoqués par chaque nouvel arrivant interrogé.

1.1. La "campagne paysage"² : la recherche d'un cadre de vie préservé

1.1.1 Le rural : espace d'agrément

Après des décennies d'exode rural, nous observons depuis plusieurs années un mouvement migratoire favorable aux campagnes, dont les aménités environnementales³ séduisent de plus en plus de nouveaux arrivants. En effet, « tandis que décroît l'attractivité de la ville, les territoires à dominante rurale attirent non seulement dans l'imaginaire mais aussi de plus en plus dans la réalité des populations en quête de meilleures conditions d'existence » (Bonini, 2004)

A la campagne ressource, terre nourricière, lieu de production agricole, a succédé une campagne paysage, lieu de récréation, cadre de vie dont l'esthétique charme des habitants en quête d'un retour à la nature et d'un environnement préservé. C'est ainsi que 80 % des nouveaux arrivants interrogés évoquent l'environnement, les paysages et la richesse de la biodiversité, cette nature préservée comme primordiale dans leur décision de venir s'installer en Brenne.

Qu'ils soient de jeunes diplômés à la recherche d'une première expérience professionnelle ou

²HERVIEU Bertrand et VIARD Jean, *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 1996, p110. Selon les auteurs, cette mise en désir de la campagne relève avant tout du triomphe de l'urbanité. Une valorisation qui était selon eux absente des représentations il y a encore une quarantaine d'années.

³Cf. concept nord-américain d'"amenity-led migration" ou "migration d'agrément" conceptualisé en 1986 par Laurence A.G. Moss pour désigner une migration due à un attrait de l'environnement naturel et/ou culturel (aménités résidentielles) du lieu choisi par les migrants, par opposition à la notion de "production-led migration", fondée sur des valeurs économiques. On parle également aujourd'hui de "life-style migration" ou "migration de style de vie", qui élargit le concept à d'autres territoires que le rural.

d'une région dans laquelle s'établir pour y fonder leur famille, des actifs désireux de changer de secteur professionnel ou d'environnement, des retraités en quête d'un lieu de vie pour leurs vieux jours, ils ont choisi la Brenne parce qu'elle leur offre un cadre de vie en phase avec leurs représentations d'une *« vraie nature, pas celle avec des petits lotissements et un arbre planté ici et là, un vrai truc naturel, pas artificiel »*, comme l'exprime Benoît, 43 ans, qui a acheté il y a deux ans une grande bâtisse dans laquelle il avait lui-même vécu enfant, alors que ses parents y étaient locataires contre l'entretien de la propriété, avant de déménager dans un autre département. Depuis, il avait construit sa vie à Paris et créé sa propre société de conseil en communication et d'événementiel, tandis que ses parents étaient revenus s'installer au village. Se sentant enfermé dans son appartement de Neuilly-sur-Seine depuis lequel il télé-travaillait, il a décidé d'adopter un petit teckel et s'est dans le même temps obligé à sortir prendre l'air quotidiennement, avant de se rendre compte que *« ce n'était pas possible de rester vivre à Paris »*. Sa société ayant dégagé d'importants bénéfices, il a donc décidé d'investir à la campagne afin d'y installer le siège social de son entreprise et de créer des chambres d'hôtes qu'il envisage à terme de gérer avec son compagnon dont l'âge de la retraite approche : *« je voulais absolument la rivière, et un accès à la rivière, dans un petit village, pas de voisins proches, une vue dégagée, et avec la sécurité de pas avoir un lotissement qui se construise en face »*. Il s'agit donc de choisir avec soin des espaces qui doivent correspondre en tous points à l'idée que l'on se fait de la vie à la campagne, tant dans ses aspects esthétiques que pratiques, pour être en phase avec ses représentations, son bien-être personnel, mais aussi pour permettre dans certains cas de démarrer un projet dans un cadre qui sera à la fois lieu de vie privée et professionnelle, et doit donc répondre à des critères à la fois subjectifs et objectifs. C'est le cas de Lise, 56 ans, divorcée et mère d'un enfant de 24 ans qui, après avoir vécu en Grèce de nombreuses années, a décidé de quitter son poste de responsable du centre de formation d'Alain Ducasse à Paris pour créer une école de cuisine végétale et durable en Brenne. Son déclic, elle l'a eu à l'occasion d'un stage de permaculture réalisé pendant ses congés, et elle a décidé de se lancer dans l'aventure de la ruralité, ayant *« toujours eu une sensibilité sur l'environnement, l'écologie, et tout... et comme je dis, il y a plus de 35 ans, je parlais déjà de culture polyvivrière... Et ici on est au milieu du Parc et donc ça correspondait à mes recherches, donc j'ai orienté mes recherches de mobilisation sur la région »*. Elle a longtemps cherché le lieu parfait pour son projet, avant de jeter son dévolu sur un ancien établissement en cœur de village, dont l'arrière cour est bercée par le clapotis de l'eau de la Claise, rivière qui serpente entre les étangs du Parc de la Brenne.

Cette quête d'une campagne authentique et bucolique, parfois même empreinte d'une certaine rusticité, correspond à un idéal de vie à la campagne et de ses plaisirs simples, assouvis dans la promenade et l'observation des animaux en pleine nature, la cueillette, la vie au rythme des saisons et le contact direct avec les ressources naturelles, dont on se sent déconnecté lorsque l'on

habite en ville, comme en témoigne Gabrielle, 26 ans, ingénieure du paysage, qu'une offre de service civique du PNR a conduit en Brenne « *on est des gens sensibles à la nature, à la cueillette, à l'observation des oiseaux, donc forcément c'est pas déconnant, mais n'empêche que je trouve que c'est vraiment un territoire hyper particulier, très très beau, enfin ça a vraiment un charme très spécifique* ». Ainsi, Pour elle qui n'avait aucune idée de ce à quoi pouvait ressembler une région d'étangs, ni même d'où se trouvait la Brenne, précise t'elle avec amusement : « *je ne sais pas si c'est la honte pour moi ou pour eux, sûrement un peu des deux !* », la découverte du territoire a été un réel coup de cœur, et cet environnement préservé donne le sentiment d'avoir le privilège de pouvoir profiter de tels paysages au quotidien « *on bosse quand même dans un hameau vraiment très beau, la route est très belle, il y a toujours des lumières incroyables, enfin chaque jour c'est différent et ça renvoie des lumières et des reflets différents* ». La Brenne offre des paysages, une faune, une flore et des lumières qui emplissent d'un sentiment de liberté et d'espaces sauvages, lié à la fois à l'architecture du paysage, à la faible densité de population et à la richesse de la biodiversité, renvoyant dans l'imaginaire à « *une nature préservée* », dont « *le côté très sauvage et la faible densité de population* » séduit bon nombre d'habitants, à l'image de Ludivine et Paul, couple de trentenaires arrivés en Brenne parce qu'ils avaient des attaches familiales dans la région, et installés dans un village du centre Brenne suite à une opportunité professionnelle au sein du PNR qui s'est offerte à Ludivine, diplômée de l'école du paysage de Versailles.

Cette esthétique rurale contribue grandement au sentiment de bénéficier d'une qualité de vie incomparable, tant dans ses déplacements professionnels que lors de ses temps de loisirs, très souvent occupés par des activités de pleine nature. C'est le cas pour Lucia, 39 ans, originaire du pays basque espagnol, qui a décidé de quitter son poste en CDI dans la communication et le marketing à San Sebastian, pour l'aventure de la ruralité française. Arrivée en Brenne pour vivre une expérience de woofing dédiée à l'apprentissage de la céramique pendant quelques mois, elle est finalement installée depuis deux ans et demi, appréciant « *la nature très bien préservée, et qu'il reste des endroits pour se promener, pour courir, et c'est très... je veux pas dire sauvage mais... oui c'est très beau, et tu trouves des animaux, des plantes, et c'est joli ici, c'est beau* ». Ces nouveaux habitants éprouvent en Brenne une sensation de liberté qu'ils ont parfois eu l'occasion de ressentir lors de courts séjours et qui les a convaincus que ce territoire correspondait pleinement à leurs aspirations, à leur mode de vie, à l'image d'Aurélie et de David, 38 et 43 ans, qui avaient fait connaissance avec la Brenne lors de sorties familiales à moto, avant de décider d'y racheter une ancienne tuilerie et de s'y installer avec leurs enfants : « *Ben c'est réputé pour les virolos quoi... et puis la tranquillité, les paysages, ouais et puis les virages sympathiques et la belle région quoi, c'est vraiment une région qui est magnifique !* »

De la même manière, Christine, 68 ans, retraitée d'une agence comptable dépendant du

Ministère des finances, a choisi d'acquérir une maison secondaire vendue par une amie chez laquelle elle avait l'habitude de passer des vacances avec son mari, car explique-t-elle « *c'est une région qui nous plait bien parce que nous on aime faire du vélo, on aime se promener... parce que c'est encore "campagne", voilà, et puis vous voyez on vit dehors, on est quand même à l'air... et moi j'aime la campagne quand je peux être dehors... les fleurs..* » Si certains ont besoin de renouer avec un environnement naturel seulement quelques mois dans l'année, généralement aux beaux jours, regagnant leurs appartements parisiens à l'automne, ils sont de plus en plus nombreux à inverser le temps passé dans leurs résidences et à faire de leur maison de campagne le lieu où ils passent en réalité le plus de temps à l'année, comme en témoigne Claude, 63 ans, conseiller financier à la retraite, habitant avec son épouse, analyste financier à la retraite également, l'ancienne résidence secondaire de ses parents « *notre résidence principale c'est toujours quand même Paris, mais là on s'aperçoit qu'on est tellement bien qu'on vit un peu plus ici qu'à Paris* ». En effet, la retraite offre ce luxe que « *le temps n'existe plus* », et ces ruraux à mi-temps ont donc la possibilité d'inverser les choses et de faire de leurs appartements parisiens des résidences secondaires où ils passent l'hiver pour profiter des commodités et des animations de la ville, et retrouvent leurs maisons de campagne au printemps pour assouvir leur besoin d'être en extérieur. Il s'agit donc en général de pouvoir laisser libre court à leurs passions de jardinage, de promenade, d'observation de la nature, de cueillette, mais aussi de pêche ou de chasse, comme c'est le cas pour Claude, qui a toujours ressenti le besoin de passer du temps à la campagne à travers : « *la chasse, et la nature avec un grand N, la forêt tout ça, j'ai toujours aimé la tranquillité, parce que je faisais, c'est vrai, un métier quand même très dense, où je bossais beaucoup, avec beaucoup de relations publiques, des gens très pointus et tout ça, et j'avais besoin de me ressourcer, de me régénérer... la bourse, les marchés, tout ça, c'est passionnant, moi j'adore ça, donc ça me plaisait vraiment, mais il ne faut pas croire, c'est quand même stressant !* » La proximité avec la nature permettrait donc de garder le contact avec des plaisirs simples et vrais, notamment lorsque le métier que l'on exerce tend à nous déconnecter de la réalité. Pour ces individus dont les responsabilités professionnelles avaient tendance à envahir la sphère privée, cette coupure géographique, ce changement d'environnement appelant d'autres types d'activités et de sociabilités, a permis de préserver un certain équilibre entre vie professionnelle et sphère de l'intime.

D'autres avaient également anticipé la retraite en achetant une maison de campagne alors qu'ils étaient encore actifs, et ont choisi d'y vivre en permanence à l'heure de la retraite, comme Anne-Marie, 70 ans, célibataire sans enfants. Cette ancienne professeur d'histoire-géographie à Bordeaux avait fait l'acquisition de sa maison en 2009, puis a consacré plusieurs années à s'occuper de sa mère en fin de vie, avant de quitter la région bordelaise et de s'installer complètement en Brenne en janvier 2019 « *parce que c'est une belle région, pour la nature, et tant que je pourrai*

encore aller et venir j'espère bien en profiter... j'ai beaucoup à découvrir hein ! Soit par des visites guidées que je fais, celles qui sont organisées par le Parc, mais je randonne toute seule également ! ». La retraite apparaît alors comme une période de la vie où l'individu peut enfin s'adonner à ses hobbies, à du temps pour soi, pour ce qu'il aime et ce qu'il est réellement, après des années de vie dédiée au travail et aux autres. De la même manière, Alain, 63 ans, séparé de son ancienne compagne avec laquelle il était propriétaire d'une maison en Eure-et-Loire, technicien de maintenance industrielle retraité après avoir terminé sa carrière en tant que formateur dans un lycée agricole, a choisi de passer une partie de sa retraite en Brenne pour la richesse de sa biodiversité. C'est après plusieurs semaines de recherches sur internet qu'il a décidé de s'installer en périphérie du Parc naturel de la Brenne, afin de pouvoir accéder à différents types d'habitats naturels et de s'adonner à sa passion pour la photographie animalière, dans un environnement préservé de l'agriculture intensive : *« parce que moi j'étais dans la Beauce hein, où il n'y a pas un oiseau au kilomètre carré ! Il n'y a pas un insecte... c'est fou quoi... c'est l'horreur ».* Originaire du Marais Poitevin, il aurait pu choisir d'y retourner, mais son souhait de jouir d'un cadre de vie préservé à la fois des nuisances de la ville et de l'agriculture intensive a fait peser la balance pour la Brenne, considérant que *« le marais poitevin c'est mort, les animaux, les oiseaux, c'est une catastrophe, une pollution phénoménale, à part les terres cultivées et tout, ça arrive tout dans le marais, il n'y a plus de grenouilles, plus d'anguilles, plus de machins, toute la richesse du marais que j'ai connue enfant c'est zéro à côté d'ici ! »* Cette quête d'un air pur et d'un sol sain, dépourvu de toute pollution, s'applique parfois à des situations où les nouveaux habitants s'apparentent à de véritables réfugiés environnementaux ayant fui leur lieu de vie précédent pour préserver leur santé et celle de leurs enfants, à l'image d'Aurélie et David, qui confient avoir quitté leur région *« pour des raisons environnementales, parce que jamais on aurait pensé quitter notre maison qu'on a montée du sol au plafond, et notre usine qu'on a fait grandir, mais on est parti à cause d'un centre d'enfouissement qui est juste à côté de chez nous, et on a des maux de tête, on a des maux de ventre, on a des diarrhées, on a des vertiges par moment, des extrêmes fatigues, les gens en fait ils rentrent chez eux le soir après leur journée de travail, ils se posent dans le canapé, et puis ils se disent ah ouais je suis fatigué... mais là le terme quand on sait, c'est je suis gazé, et en fait on est réellement gazé, même au réveil on a l'impression d'être ivre ».* Ils ont bien tenté d'alerter les pouvoirs publics, mais n'ont pas été entendus, et auraient même été menacés de poursuites pour diffamation. Leur seule issue a été de partir, d'abord en louant une maison plus éloignée du centre d'enfouissement de déchets, puis en se portant acquéreur d'une entreprise dans la Brenne, où l'environnement leur est apparu idéal pour développer leur activité sans hypothéquer la santé et la vie de leurs enfants. Dès que l'opportunité s'est présentée, ils ont donc quitté sans hésiter cette région où *« en plus tout est pollué par les pesticides parce qu'on est dans une région très très agricole, les vignes en plus on a*

les vignes, et en plus bah on a le centre d'enfouissement... et les pommes ! Donc là c'est une hécatombe ! Ahhh !!! Un tas de cancers ! Vous allez à Paris, service de cancérologie, ils vous demandent si vous venez de Saint-Martin... ah ouais, ouh ouh ouh.. donc on est content de se sauver hein ! Non mais quand on pense à tout ça on est bien content de se barrer ! » Ils ont saisi leur chance et se construisent en Brenne un avenir dont le ciel s'éclaircit enfin, sans problèmes de santé liés aux rejets d'hydrogène sulfuré et aux pesticides dont ils ressentaient quotidiennement les effets néfastes sur leurs organismes. La Brenne leur est apparue comme une terre saine et propre, où ils peuvent se baigner librement dans les rivières, se nourrir des ressources locales sans risque, et vivre sereinement « *dans un cadre idyllique* ».

1.1.2 La fuite de la ville et de ses nuisances

Fuir la pollution et les nuisances de la ville est une motivation importante également pour les nouveaux habitants qui résidaient jusqu'alors dans des espaces fortement urbanisés, grandes métropoles où la densité de population, la concentration de l'habitat, la circulation intense et le bruit impactent fortement la qualité de vie. En effet « Face à la ville qui continue à incarner la figure obscure, menaçante du mal-être, l'espace rural offrirait à ceux qui choisissent de s'y installer la possibilité d'un accomplissement personnel, fruit d'une véritable vision du monde qui présente une évidente dimension utopique » (Bonini, 2004)

Ainsi, nombreux sont les anciens citadins à témoigner du sentiment d'enfermement et d'étouffement qu'ils ressentaient dans leur ancienne vie, à l'image de Benoît qui confie : « *je restais trop renfermé dans mon appart à Paris* », du fait d'un repli dans son espace privatif faisant figure de refuge au milieu de la jungle urbaine. Aussi, poursuit-il, « *la vie à Paris est devenue impossible, à chaque fois qu'on monte dans la voiture on perd une heure et demi, voilà, et mon compagnon lui, découvre la vie à la campagne, et la tranquillité... alors à Paris oui le samedi on va aller faire un théâtre effectivement, mais on va rentrer, il va falloir aller chercher la voiture, on va passer une heure et demi en bagnole, chose qu'on n'a pas ici quoi... là j'ai fait des barques, on va faire des tours de bateau, enfin c'est tout autre chose quoi* ». La vie parisienne, avec son rythme effréné et le sentiment de perdre du temps dans les transports en commun ou les embouteillages à chaque sortie, rend les simples activités du quotidien très difficiles à accomplir, que ce soit les trajets entre son domicile et son lieu de travail ou pour les temps de loisirs, sur lesquels on a même parfois tendance à tirer un trait tant les contraintes pour s'y rendre sont pénibles.

Les citadins n'en peuvent plus de subir cette pression constante, où « *quand t'arrives ça sent quand même un peu la pollution* », et prennent donc plaisir à découvrir un autre rythme de vie, où « *les gens sont plus vrais qu'à Paris, c'est le ressenti qu'on en a mais c'est peut-être pas forcément vrai, parce qu'à Paris on vit comme des fous, et ici on prend un peu plus le temps de se poser*

quoi ! » explique Claude. En effet, pris dans les activités quotidiennes d'une ville saturée, les rapports sociaux demeurent superficiels, les salutations se font occasionnelles, les discussions quasi inexistantes, même parmi les habitants d'un même immeuble, Brigitte confirme les propos de son mari : *« il y en a, on ne savait même pas ce qu'ils faisaient ! Il y en a, toi, tu les voyais jamais ! Moi j'avais des horaires un peu plus stables, mais toi tu rentrais tard le soir... il ne voyait jamais les voisins hein ! Il connaissait personne, quand je disais "ah Monsieur untel..." "c'est quel étage ?" Mais il savait pas les noms ! »* Cet anonymat dans lequel évoluent les habitants des grandes métropoles du fait de la surpopulation est entretenu par le sentiment de devoir préserver son intimité, chose difficile lorsque l'on doit en permanence partager l'espace, et que l'on réside dans des immeubles qui ne permettent jamais de se soustraire complètement du regard ou de l'écoute de ses voisins. C'est ce que confie Christine, qui aspire désormais à la tranquillité de son jardin, au milieu de ses fleurs, et exprime l'idée que les ruraux qui les sollicitent pour participer à différentes activités n'ont pas conscience des contraintes inhérentes à la vie citadine, notamment du fait d'*« habiter dans des collectivités, alors le voisin du dessus, le voisin du dessous, le voisin d'à côté... c'est bon.. ils ne se rendent pas compte ici... on a tout supporté ! Travailler dans des grands ensembles, supporter les collègues... donc les contraintes, fini ! On a fait le plein ! C'est vrai, les gens ils ne se rendent pas compte, ici ils terminent à 5h, à 5h15 ils sont chez eux, nous on avait une heure et demi de transport par jour ! Je vous dis pas en plus les conditions... si vous connaissez Paris, c'est une grande ville... donc c'est pour ça, on ne veut plus de tout ça, nous notre plaisir, il fait beau, une chaise longue, un bouquin, on est bien ! »* Ce besoin de s'éloigner de ses voisins - au moins à mi-temps puisque Christine et son époux, tout comme Claude et Brigitte, ont conservé leur appartement parisien dans lequel ils passent l'hiver – et d'avoir le sentiment d'être seuls au monde, est un luxe qu'ils goûtent dès les beaux jours, et dont ils souhaitent profiter le plus longtemps possible. Si Christine confie qu'elle ne se voit pas vieillir seule à la campagne, et que s'il arrivait quelque chose à son mari elle revendrait cette maison pour regagner Paris, Claude et Brigitte projettent de demeurer au village jusqu'à la fin, ayant même déjà acheté leur place au cimetière. Quant à Benoît, s'il loue toujours un appartement à Paris dans lequel son compagnon vit encore la plupart du temps et où il le rejoint parfois pour des raisons professionnelles, il envisage d'être à temps complet à la campagne une fois son compagnon à la retraite. En effet, il ne prévoit pas d'y retourner avant son prochain rendez-vous avec un potentiel client, déclinant même les invitations qu'il a reçues de ses amis : *« je n'ai pas envie d'aller passer une soirée, même si c'est à Melun, dans un truc qui est tout bétonné, c'est nient maintenant, quand on a goûté à la verdure, à la campagne, ben non on n'a plus envie ! »*

En allant vivre à la campagne, le rejet de l'environnement urbain et de ses symboles modifie ses habitudes de vie, et si certains habitants sont heureux de retrouver le pavé parisien pendant l'hiver, notamment pour sa vie culturelle, ses musées, ses expositions, les spectacles, le théâtre ou

l'opéra, d'autres ne supportent plus du tout les nuisances de la ville et son brouhahas incessant, comme en témoigne Benoît : *« quand je vivais à Paris la télé était sans cesse allumée dans l'appartement, avec les chaînes musicales, mais ici j'allume même pas, j'ai pas besoin de cette présence en fait, la fenêtre est ouverte, on entend les oiseaux, on écoute la nature, la télé n'a pas à masquer un bruit en fait, donc voilà ça fait partie de ce calme et de cette nature »*. Le sentiment de quiétude que ces anciens citadins éprouvent à la campagne est donc également lié aux sons considérés comme naturels, par opposition aux bruits de la civilisation, ce qui peut d'ailleurs parfois engendrer des conflits entre « néo-ruraux » et populations locales, lorsque les bruits environnants et la réalité de la vie à la campagne ne sont pas conformes aux représentations qu'ils en avaient, à cette « utopie de la nature »⁴. Et à en croire certains élus locaux, les exemples trahissant leurs désillusions ne sont pas rares : chant du coq trop matinal, son des cloches, bruit des machines agricoles lors des moissons, camions de transport, bouses de vache jonchant les routes, agriculteurs qui traitent, comme en témoigne le maire d'une petite commune du Parc, *« certains refusent de se retrouver avec quelque chose qui n'était pas là quand ils sont arrivés, ils vont même jusqu'à se plaindre que le voisin a coupé la haie, et parfois il y a des demandes bizarres, du genre pourquoi les corneilles n'allaient que dans leur jardin et pas chez les autres... Ils veulent finir leur vie dans un environnement choisi ! »* Cette vision d'une campagne idéale, conforme à tous leurs désirs, de plus en plus d'urbains tentent d'en faire une réalité. En effet, comme l'exprime Laurent, 57 ans, qui a quitté Paris pour la Brenne afin de s'y installer comme auto-entrepreneur dans le domaine de la création de luminaires, *« il y a de plus en plus de gens qui veulent quitter les grandes villes, de plus en plus on peut simplement travailler avec une connexion internet. les villes sont saturées, sont trop chères, et le fait qu'il faille moins polluer, moins consommer, tout ça, ça va forcément faire qu'on va aller à dans le sens inverse des trente glorieuses quoi, où tout le monde montait à Paris »*. Ainsi, les grandes métropoles ont commencé à chasser en dehors de leurs murs ceux qui n'ont plus ni les attaches ni les moyens d'y vivre, et c'est l'espace rural qui devient le refuge de tous ces désenchantés des villes, notamment grâce à la dématérialisation des données et au développement du télétravail, rendus possibles grâce au développement d'internet.

Par ailleurs, pour ces citadins qui se réfugient à la campagne, il s'agit également de ne plus avoir à programmer leur vie sociale et leurs loisirs. En effet, ce qui devrait apparaître comme relevant du plaisir et de la spontanéité, devient une contrainte lorsqu'il s'agit d'évaluer en permanence les temps de transports en commun ou d'embouteillages, qui apparaissent comme un réel frein aux sorties, comme l'exprime Claude *« c'est chiant quoi... tout planifier, prévoir trois heures pour faire dix kilomètres, enfin c'est ça qui est insupportable ! Même si on prend les*

⁴Cf. Sergio Dalla Bernardina, *L'utopie de la nature. Chasseurs, écologistes et touristes*, Paris, Imago, 1996.

transports en commun, et qu'on est très habitué, et qu'on aime beaucoup Paris hein autrement ! Mais là, on peut le choisir ! C'est ça qui est bien ! » En effet, depuis qu'ils sont à la retraite, Claude et Brigitte passent la majeure partie de leur temps en Brenne, et le temps qu'ils passent à Paris n'est donc plus vécu comme une obligation mais comme un choix, les contraintes inhérentes à la ville deviennent alors un inconvénient avec lequel on compose, mais qu'on ne subit plus au quotidien. Ils choisissent d'ailleurs très souvent de rentrer à Paris par le train afin d'éviter les embouteillages et d'être tranquilles, de faire des économies et de moins polluer. Si la vie parisienne leur apparaît donc comme devant être planifiée, la vie rurale leur procure à l'inverse un sentiment de liberté de mouvements, d'activités et de rencontres, comme en témoigne Benoît : *« c'est génial parce qu'on ne prévoit rien, on n'organise rien, et c'est l'imprévu, et il y a un truc qui est super important, à la campagne, c'est la vie sociale ! A Paris on ne peut pas avoir une vie sociale spontanée et imprévue ! A Paris la vie sociale doit être organisée... à Paris bah voilà quand on a fait ses 40 minutes de transports, on n'a pas envie de refaire 40 minutes de transports pour aller à l'improviste chez des potes qui seront peut-être pas là, et qu'on va déranger, pour aller s'entasser dans un appartement qui fait 30m² ! »* Cette liberté et cette spontanéité dans les rapports sociaux participe grandement au sentiment de bien-être et d'avoir gagné en qualité de vie, car ils ont enfin l'impression de pouvoir profiter de la vie sans en perdre une seconde.

Même quand ils vivaient ou conservent par ailleurs un appartement dans les beaux quartiers parisiens, cadres préservés et privilégiés de la capitale, la qualité de vie en province leur semble meilleure, notamment parce qu'ils contrôlent davantage leurs déplacements, pourtant parfois plus longs en distance mais davantage prévisibles en temps, comme le souligne Claude : *« les spectacles, Châteauroux c'est 60 kilomètres, donc on peut aller dîner à l'Escale, revenir, mais on sait qu'on va pas mettre beaucoup de temps, qu'on peut se garer et tout, alors qu'à Paris, on va au spectacle, tu rentres en métro, bon c'est vrai qu'on est à 10 minutes, c'est fabuleux ! 10 minutes de l'Etoile, 10 minutes du Bois de Boulogne, non c'est des beaux endroits quand même, il faut pas aller cracher dans la soupe, loin de là, mais on est bien là, on perd moins de temps je trouve ! »* En s'installant à la campagne, on reprend d'une certaine manière le contrôle de sa vie et de sa destinée, on est moins dépendant des autres, et cette autonomie donne au quotidien un goût de liberté. Une liberté qui se retrouve aussi dans ses rapports avec les autres : *« ici on n'est pas coincé... à Paris des fois on est obligé... c'est plus guindé, c'est pour ça que je dis que les gens sont moins vrais, c'est toujours le paraître, le machin »*, confie Claude. En Effet, les habitudes rurales engendreraient des rapports sociaux plus simples, plus ouverts aux autres, des comportements en phase avec un mode de vie plus rustique, donnant l'impression de vivre une parenthèse en s'affranchissant des normes habituelles. D'autant qu'avec des lieux de vie plus vastes qu'en ville, et le fait de disposer d'espaces extérieurs pour inviter à boire l'apéritif ou organiser un barbecue, une nouvelle forme de sociabilité

se met en place, plus conviviale et moins onéreuse, comme l'exprime Benoît qui, s'il s'est « *accommodé de la vie parisienne, à aller au restaurant, à retrouver les amis au restau, au bout d'un moment, c'est surtout quand on vit en province, on devient un peu radin, enfin c'est pas devenir radin mais on se dit qu'on nous fait payer pour voir nos amis, on te fait payer le fait de vouloir voir tes amis, d'avoir une vie sociale !* » Cette prise de conscience d'une marchandisation des rapports sociaux, propre à la vie citadine où il est plus difficile d'accueillir chez soi, du fait de la vie en immeubles collectifs, de la taille des appartements ou des temps de trajets qui séparent de ses amis, tend à ce que l'on se rejoigne dans un lieu central et permettant de faire du bruit sans occasionner de gêne pour ses voisins. Mais cette tranquillité à un prix, alors même que bon nombre de nouveaux arrivants sont dans une démarche de rejet de la surconsommation et de ses symboles – centres commerciaux, grande distribution, publicités, tourisme de masse, lieux trop fréquentés – dont la ville apparaît comme l'apothéose, à l'instar de Benoît qui explique avoir « *trop vécu à Paris et je déteste les centres commerciaux les choses comme ça, ça a son petit côté pratique hein mais c'est pas mon activité du samedi et du dimanche* » ou encore de Gabrielle, qui serait déprimée à l'idée « *d'aller un samedi à Châteauroux pour chercher un truc à Décathlon ! Parce que pour le coup le bilan carbone là... et puis la perte de temps quoi... On se dit j'ai juste besoin d'un petit truc... donc j'apprends à repousser le besoin parce que clairement ruiner mon samedi après-midi pour faire une course à Châteauroux ça me blase un peu !* » Par écœurement ou par convictions écologiques pouvant aller de la consommation éthique ou bio, du commerce équitable à la décroissance, en passant par l'idée qu'il devient urgent d'amorcer une transition énergétique en changeant notamment ses habitudes de consommation, en achetant chez les producteurs locaux, en ayant recours à des AMAP et en se rendant au marché et chez les petits commerçants, ces nouveaux arrivants redynamisent le tissu économique local.

Ils sont pourtant nombreux à avoir travaillé dans des secteurs professionnels directement liés au développement du capitalisme, à l'image de Claude et Brigitte, anciens conseiller et analyste financiers, de Laurent, spécialisé dans l'éclairage pour la grande distribution, ou encore de Benoît, de Lise et de Lucia, dans le domaine de la communication et du marketing. C'est d'ailleurs bien pour cette raison qu'ils ont aujourd'hui tant besoin d'une respiration dans leur vie, comme l'exprime Lucia qui, malgré sa précarité professionnelle et économique, ne pourrait se résigner à exercer de nouveau son ancien métier : « *peut-être si je meurs de faim, mais je n'aime pas ça... il faut supporter les gens... c'est juste pour vendre, pour moi c'est vide, il n'y a rien là, je n'aime pas, je veux avoir une vraie vie, pas sur le marketing, à inventer des choses juste pour vendre des choses qu'ils n'ont pas besoin d'acheter... non, non, j'aime pas ! Pour moi la publicité, tout ça devrait être interdit, ça ne devrait pas exister !* » Il s'agit donc de quitter la ville pour vivre en accord avec ses valeurs et contribuer à son échelle à sortir de la surconsommation pour aller vers « *des projets de*

vie alternatifs, pas forcément de travailler dans le bureau... de travailler normal, de gagner sa vie mais plus des artisans, du maraichage bio, des gens qui prennent soin de la nature et de la nourriture, et essayer un monde un peu à part du consumérisme et tout ça, essayer un peu de faire les choses différemment ».

1.1.3 Le besoin de solitude

Dans cette quête d'un lieu de vie qui permette d'échapper aux dérives du capitalisme mais aussi aux violences dont on ne parvient plus à se soustraire en ville, dans cette recherche d'un « lieu davantage propice à l'intimité, le rural et ses espaces verts constituent un "archipel" de sanctuaires, où champs et bois font office de refuges ». (Roy, Paquette, Domon, 2005)

Refuge face au sentiment d'insécurité ou au désarroi que l'on peut notamment ressentir en étant confronté quotidiennement à des situations de pauvreté, comme le souligne Lise : *« à Paris je trouvais très violent et notamment avec toute la misère et les SDF et j'ai toujours dit quelle qu'elle soit je vais peut-être pas régler, mais au moins je sais regarder, parce que c'est une chose importante pour le quotidien, savoir regarder les choses. »* Dans ces grandes métropoles, la densité de population et notamment la présence de SDF ou de migrants vivant dans la précarité et la mendicité pousse certains à vouloir essayer de vivre autrement et de contribuer à leur échelle à améliorer la société, quand pour d'autres, la présence quotidienne de ces populations finit pas leur donner une vision négative de leur ville, surtout quand ils ont travaillé toute leur vie à leur contact. Ainsi Luc, ancien policier belge, explique qu'à Bruxelles *« ça s'est fort dégradé aussi le centre ville ! Avec tous les trucs de pays de l'est, les mendiants et tout ça, tous les cinquante mètres vous en avez un ! Oui.. on ne sait rien faire en plus, car ce sont des gens de l'union européenne qui ont le droit de venir donc voilà... enfin bon, pour finir j'en avais marre et puis je me suis dit le jour où je serai en retraite, dans mon appartement, qu'est-ce que je vais faire ? Voilà, à part tourner en rond et faire le tour du quartier »*. La misère sociale que représentent les mendiants, figures de l'altérité et de l'errance, quand ils n'évoquent pas un danger immédiat de souillure ou d'agression, donnent à certains urbains l'impression de ne plus être à leur place dans leurs quartiers. Ce sentiment de mal-être serait d'ailleurs assez répandu en Belgique, petit pays où la densité de population pousse nombre de ses ressortissants à s'expatrier. En effet, explique Luc, *« c'est un sentiment qu'on est mieux ailleurs que chez nous »*, alors quand vient l'âge de la retraite, se pose la question de s'établir dans la campagne française ou bien sur le littoral espagnol, notamment pour le climat plus ensoleillé et les prix attractifs de l'immobilier. Pour Luc et Marie, qui ont découvert la Brenne il y a 15 ans à l'occasion d'une étape en moto, et y sont revenus chaque année pour y retrouver des amis rencontrés lors de ce même séjour et avec lesquels ils calaient leurs dates de congés, la Brenne *« c'est des paysages magnifiques.. en se promenant sur trois heures, on a quatre ou cinq paysages différents*

quoi... on est dans une forêt, et puis tout à coup on est dans une grande prairie, et puis c'est un truc tout à fait sec, plus tous les étangs, non c'est vraiment bien... et puis ce qui m'a séduit aussi c'est que... ça arrive quand on se promène en voiture et tout... ça arrive... pendant une heure... on ne croise aucune voiture ! Voilà, en Belgique, ça on n'avait pas ! Vous sortez en voiture dans un village, allez maximum deux ou trois kilomètres après vous êtes dans l'autre village, c'est tout l'un sur l'autre ». Cette impression de solitude au milieu de paysages que l'on peut traverser sans rencontrer âme qui vive apparaît comme apaisante, voire sécurisante. Ainsi le choix de migrer en direction du rural peut parfois être attribué à la recherche « d'un monde silencieux et vide, où l'on s'échappe, se disperse et s'isole » (Urbain, 2002).

C'est également le choix qu'a fait Alain au moment de prendre sa retraite : *« je cherchais un environnement sain, pas de grande ville, pas beaucoup d'habitants, un peu solitaire hein... pas beaucoup d'habitants au kilomètre carré, pas d'agriculture intensive, pour ne pas être pollué ou le moins possible on va dire... de l'eau, parce que je suis natif du marais poitevin donc il me faut une rivière, il me faut des étangs, donc après tout ça j'ai cherché pendant deux, trois, quatre mois... et j'ai dit ben c'est la Brenne ! Là c'est vraiment la campagne ici hein ! L'hiver... quel bonheur ! Les routes de Brenne l'hiver ! Moi j'aime bien hein, je ne voulais pas un coin où il y a beaucoup de population ! »* Ainsi après des années passées à devoir partager l'espace dans des villes saturées, la faible densité de population propre aux territoires ruraux isolés fait figure d'atout aux yeux de ces anciens urbains, pour lesquels « l'heure semble davantage à l'esquive qu'aux rencontres » (Bonini, 2004). En effet, pour la plupart d'entre eux il n'était pas question de s'installer en zone périurbaine, et de se retrouver à la campagne comme à la ville, avec les mêmes nuisances dues à une circulation intense et à la fréquentation massive des espaces naturels. Pour ces nouveaux habitants, la vie à la campagne doit être synonyme de calme et de tranquillité, voire de rudesse et d'isolement, afin de leur garantir qu'ils y trouveront la qualité de vie qu'ils recherchaient en quittant la ville. Pour cette raison, et même s'ils ne se tournent pas vers des habitats isolés, ils ont tendance à se soustraire du regard de leurs voisins derrière des murs et une végétation dense, qui leur permettent de préserver leur intimité et de se sentir seuls au monde. En revanche, à la différence de la vie citadine, l'isolement n'est ici pas synonyme d'anonymat, mais bien au contraire, la faible densité de population permettrait de mieux identifier et connaître ses voisins, et ainsi d'évoluer dans un climat sécuritaire, comme le ressent Luc : *« je vois souvent des gens qui s'arrêtent quelque part, ils laissent tourner le moteur, ils vont chez la personne, et voir le voisin, ils discutent, vous faites ça en Belgique, 30 secondes après vous n'avez plus de voiture ! Ah oui ! Et là les portes, tout reste ouvert et tout... ok... on n'est plus habitué à ça, donc ça, la tranquillité, la nature »*. Cette quiétude est aux yeux des néo-ruraux un atout majeur de la vie rurale, qu'ils souhaitent entretenir en faisant montre d'une bonne intégration auprès de leurs voisins, tout en affirmant leur désir de préserver leurs

espaces de vie et leur intimité, comme en témoigne Benoît, dont la grange voisine tombe en ruines : *« le gars je le croise trois ou quatre fois dans la semaine, on se dit bonjour, et jamais il ne m'en parle ! Et l'autre fois, il est arrivé la fleur au fusil, tranquillou, "il faut qu'on parle de ma grange hein pas de procès entre nous" "ben pourquoi il y aurait un procès ?" "Non mais je vais l'écrouler la grange" "euh peut-être pas non, la grange tu vas pas l'écrouler sinon tu vas avoir une vue chez moi", "non mais ça ne me dérange pas d'avoir la vue" "Ben évidemment ça ne te dérange pas, tu vas récupérer la vue sur la rivière, sauf que tu vas récupérer la vue sur ma terrasse donc moi ça me dérange pour le coup, donc le mur restera à la hauteur où il est" »*. Il apparaît donc important pour ces nouveaux habitants de se soustraire du regard des autres, et de se sentir pleinement chez eux jusque dans leurs espaces extérieurs, qui sont le prolongement de l'intimité de leur domicile.

1.2. L'enracinement familial ou amical

1.2.1. La recherche d'un environnement rassurant

Cet environnement calme et rassurant que nombre de citadins recherchaient avant leur arrivée, ils l'ont également trouvé en Brenne parce qu'ils y avaient des attaches familiales ou amicales plus ou moins anciennes. Ainsi, parmi les anciens citadins interrogés, tous ceux ayant des attaches familiales sur place sont arrivés en Brenne du fait de leurs parents qui étaient originaires de la région, voire y avaient une maison de campagne où y résidaient en permanence, à l'image de Benoît, dont les parents avaient vécu dans la maison qu'il a achetée et qui l'a vu naître : *« je ne serais pas allé m'installer en Sologne, je voulais que ce soit dans la région, dans la Brenne... J'avais mes attaches familiales ici, évidemment il y a tout l'attachement de tous les souvenirs de gamin que j'ai dans cette maison quoi, non seulement les miens, et puis aussi de mes frères et sœurs, et ça c'est une énergie qui est colossale*". Quand il a décidé d'investir afin de créer son siège social et d'y implanter un gîte, il passait déjà une semaine par mois à la campagne puisque, confie-t'il, *« l'idée c'était de venir progressivement parce que mes parents sont vieillissants donc je passe du temps avec eux, quand il y a des petits travaux à faire, des choses comme ça, mais c'est vrai que je ne pensais pas m'installer aussi rapidement ici »*. En effet, entre l'envie de quitter Paris et le plaisir de passer du temps près des siens, d'autant plus autour d'une bâtisse qui a abrité une partie de leur histoire familiale, le projet est très vite devenu énergivore et réunit désormais de nombreux membres de sa famille qui lui prêtent main forte dès qu'ils le peuvent : *« tous les week-end il y a mon frère qui m'appelle "ouais je viens t'aider à débroussailler, on fait ceci cela..." mes parents qui ont 75 et 72 ans viennent tous les jours, ben là ce matin j'ai débroussaillé j'ai eu de la visite quoi il y a mon oncle qui est venu me voir, il a entendu du bruit... et rien que le fait que le portail soit ouvert, ça génère un trafic. »* La multiplication des relations familiales ou amicales, de ces liens affectifs qui relient le nouvel arrivant à des membres de la société locale en facilite l'installation et

l'intégration dans son lieu de vie qui lui apparaît alors plus familier et plus rassurant. Par ailleurs, dans des cas où les nouveaux arrivants ont besoin de temps pour trouver un logement personnel adapté à leur nouvelle vie, voire pour réaliser les travaux nécessaires au démarrage d'une nouvelle activité professionnelle, le domicile parental fait office de pied à terre, comme c'est le cas pour Benoît qui possède sa « *garçonnière* » à l'étage de la maison de ses parents en attendant de finir les travaux de son domaine qui comptera un appartement privé et quatre chambres d'hôtes. Quant à Lise, ses parents possédant « *une maison de famille à une dizaine de kilomètres de Mézières-en-Brenne* » où elle avait l'habitude de passer des vacances, elle a pu s'y installer quand elle a quitté Paris, et prendre le temps de chercher l'établissement qui permettrait d'accueillir à la fois son école de cuisine, son espace privatif et les chambres d'hôtes nécessaires au fonctionnement de son établissement encore en travaux. En décidant de changer de vie, Laurent a également choisi de s'établir en Brenne pour des raisons familiales, sa mère étant née à Châteauroux puis partie vivre à Paris, elle n'y a jamais vécu mais avait gardé des liens avec sa famille. Depuis qu'ils sont à la retraite, ses parents ont donc acheté une maison en Brenne et s'y sont installés il y a vingt ans, alors s'est-il dit « *je vais aller dans le Berry, comme mes parents sont là, donc je vais essayer de pas être trop loin d'eux, j'ai dit à ma mère qui connaît un peu de monde renseigne toi, moi je regarde de mon côté sur les annonces, mais renseigne toi si tu trouves une location* ». C'est ainsi que par le biais d'une amie de la gym, sa mère lui a trouvé un appartement loué par la communauté de communes, et qu'il a débarqué un mois plus tard en Brenne pour y vivre et y créer son auto-entreprise de création de luminaires. A l'image de ce que décrivait déjà Pierre Sansot⁵ au sujet de la résidence secondaire, la maison familiale à la campagne a une fonction compensatoire évidente : « Les solidarités intergénérationnelles s'y déploient aussi davantage : les grands-parents accueillent les petits-enfants, les frères et sœurs s'y retrouvent. Les jeunes en difficulté ou au chômage y sont accueillis le temps de se remettre à flot. [...] La résidence secondaire permet de résoudre beaucoup de contradictions sociales actuelles, de les contourner : elle comble des failles que la vie quotidienne et urbaine ne peut plus colmater. » (Perrot, La Soudière (de), 1998)

A côté de ses nouveaux habitants arrivés en Brenne avec des projets d'entrepreneuriat et dont la présence des parents et la familiarité des lieux rassurent tant au niveau matériel qu'émotionnel, d'autres ont choisi de s'installer dans la région au moment de la retraite, à l'image de Marie-Dominique qui connaissait déjà « *le territoire, parce que sans remonter très loin, j'avais des attaches dans le Berry, à Châteauroux, mes grands-parents y étaient installés, et ma mère y a vécu jusqu'à son mariage et moi-même j'ai vécu à Châteauroux jusqu'à l'âge de 8 ans, et bon, après je revenais tant que mes grands-parents étaient là, je revenais en vacances, et j'ai découvert la Brenne*

⁵Cf. Pierre Sansot (dir.), *L'espace et son double. De la résidence secondaire aux autres formes secondaires de la vie sociale*, Paris, éditions du Champ urbain, 1978.

à l'occasion de la randonnée du mois d'août, la randonnée de trois jours, randonnée pleine nature, donc je me suis dit que j'y vivrai quelques années ! » Cette ancienne professeur d'histoire-géographie ayant exercé durant presque toute sa carrière à Bordeaux a donc décidé de s'installer en Brenne, un territoire qui lui était familier et où elle pourrait s'adonner à la randonnée dans un environnement naturel préservé. N'ayant plus de famille dans la région et pas d'enfants, elle ignore si elle finira ses jours en Brenne, ne voulant « pas être un poids pour [ses] neveux », elle pense plutôt partir en maison de retraite le jour où elle ne pourra plus « se déplacer sans créer de problèmes ou sans appeler au secours ». En revanche, pour Claude et Brigitte qui, depuis la retraite, habitent à mi-temps dans la maison dont ils ont hérité des parents de Claude, après avoir racheté les parts de ses sœurs, cet environnement familial a fait que l'une des sœurs de Claude a également acheté une maison de campagne dans le village. Parents de deux enfants, leur fils également passionné de nature s'était aussi installé en Brenne, et y avait créé son entreprise de paysagiste avant de partir pour un poste de responsable biotope chasse, quittant la Brenne avec femme et enfant pour le Parc du Marquenterre en Baie de Somme. Aussi, selon Claude, « il y a longtemps qu'on est brennoux de cœur hein parce qu'on vient là depuis 78, 79, tous les étés, et puis après... bon moi, beaucoup l'hiver aussi avec la chasse... mes parents étaient là, bon ils sont décédés en 2016, tous les deux, et puis j'ai pris la suite, j'ai racheté à mes sœurs leurs parts sur la maison, parce qu'on est très attaché à la région, ma mère était originaire d'Eguzon, mais on était conquis depuis longtemps, et puis bon on avait préparé, alors notre résidence principale c'est toujours quand même Paris, mais là on s'aperçoit qu'on est tellement bien qu'on vit un peu plus ici qu'à Paris ». C'est ainsi qu'ils souhaitent désormais passer toute leur retraite en Brenne, ayant même déjà prévu d'y être enterrés.

Si cet ancrage familial s'avère souvent déterminant dans le choix de partir s'installer à la campagne, ce sont parfois les liens d'amitié entretenus pendant plusieurs années qui font opter pour un territoire, à l'image de Christine et de son époux, qui ont découvert la région par le biais d'une amie originaire de la Brenne et y possédant une maison dans laquelle ils avaient pour habitude de séjourner : « c'est vraiment la maison qui nous plaisait, vous voyez, ça a été refait avec goût... et c'est à dire, ça fait partie du tout, mais on n'a pas dit on veut venir en Brenne, ça c'est sûr ! Mais c'est vrai que c'est plaisant hein, justement, au début quand on venait, comme je vous ai dit, que notre amie nous prêtait la maison, on faisait des balades en vélo, 40 km, on allait justement dans la Brenne, et ce qui est plaisant c'est qu'il n'y a pas besoin d'être grand sportif ! » Quand leur amie a décidé de vendre, ils ont donc fait le choix de lui acheter, en ayant comme projet d'en faire une maison de campagne à partager avec leur fils et leur belle-fille, puis d'y séjourner à l'âge de la retraite. Entre temps, leur fils a également fait l'acquisition d'une maison dans le village, mais, confie-t-elle : « on a qu'un fils et un petit fils, donc notre intention c'est de donner quand on sera vieux, parce que moi j'ai conscience quand même que quand on est âgé c'est pas confortable

d'habiter la campagne hein ! » Plutôt craintive et préférant l'agitation et les lumières de la ville au calme et à l'obscurité de la campagne en hiver, Christine ne se voit pas habiter en milieu rural jusqu'à la fin de sa vie. En revanche, Luc et son épouse qui ont découvert la Brenne à l'occasion d'un périple en moto pendant lequel ils avaient fait étape au domaine de la Crapaudine, ont choisi d'acheter un terrain et d'y faire construire une maison conforme aux critères belges tant en termes de grandeur que de modernité. Cette décision a notamment été motivée par le fait qu'ils ont tissé des liens d'amitié en Brenne, comme le raconte Luc : « c'était une étape de deux jours, on est resté là, on a visité un peu le coin, on a dit oh c'est joli ici on reviendrait bien... alors l'année d'après on est revenu... et puis chaque année en fait on est revenu... et pour finir on est devenu ami avec la Crapaudine... et il y avait des gens de Nîmes qui venaient là aussi par hasard à la même période que nous, parce que le monsieur, ses ancêtres étaient de la région, donc finalement on est devenu amis avec eux aussi, on calait nos congés ensemble et tout, et voilà... et ces gens là ils ont acheté aussi une maison dans le village il y a deux ans ! » Dans le choix de s'installer quelque part, réside également une dimension affective, une mémoire des territoires, des attaches familiales, des relations d'amitiés ou des coups de cœur pour des êtres ou des lieux qui deviendront des piliers de sa nouvelle vie et de son inclusion dans la société locale.

1.2.2. Un nouveau projet de vie individuel ou familial

La décision de sauter le pas, d'amorcer un virage tant dans sa vie personnelle que professionnelle en partant s'installer à la campagne, intervient fréquemment à un moment de la vie qui suit un événement précis, une envie de changement ou une rupture dans la vie professionnelle ou familiale. En effet, parmi les vingt nouveaux habitants installés en Brenne que nous avons interrogés, six ont pris leur décision au moment d'anticiper ou de prendre leur retraite, dix ont eu envie d'amorcer un virage dans leur vie professionnelle suite à un déclic (sentiment de lassitude ou de mal-être au travail, problèmes de santé) et/ou à une rupture professionnelle (démission, faillite, licenciement), trois ont terminé leurs études récemment et sont venus en Brenne entre autre pour une première expérience professionnelle, et un est encore en formation. Parmi eux, quatre ont perdu récemment l'un ou leurs deux parents, trois ont connu une séparation ou un divorce dans les années précédentes ayant entraîné un départ du domicile conjugal voire même un retour en France, deux sont arrivés en Brenne pour rejoindre et y vivre avec leur partenaire, deux s'y sont installés dans le cadre d'un relogement d'un tiers bénévole accueillant un mineur non accompagné.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la retraite est une étape de la vie qui permet le passage d'un environnement parfois subi à un environnement choisi, et notamment la possibilité de partir d'installer en milieu rural pour ceux qui aspirent à davantage de nature, d'espace, de tranquillité ou à d'autres formes de sociabilité. Parmi les retraités que nous avons interrogés, trois

continuent de vivre en alternance à Paris et à la campagne, et trois se sont complètement installés en Brenne, même si deux d'entre eux ne sont pas certains d'y rester jusqu'à la fin de leur vie. En effet, suite à sa séparation, Alain a été victime d'une sévère dépression, confie-t'il, *« j'ai plongé hein... donc suite à ça, la maison j'ai laissé à ma compagne, et puis il faut dire que moi je ne suis pas attaché aux biens matériels, donc j'ai pas voulu racheter, je suis en location là... ouais ouais... parce que je me dis ben si je veux aller ailleurs, voilà, ça peut me prendre d'aller voir une autre région... mais bon avant d'avoir fait le tour de la Brenne j'en ai pour un petit moment »*. « Voyageur dans l'âme », ce nouveau départ, il le souhaitait donc « sans chaines », « libre d'aller et venir » comme il l'entendrait. Même s'il a depuis rencontré une amie originaire d'Angleterre et installée également en Brenne, il souhaite garder son « indépendance » en continuant de vivre seul, rompant ainsi avec toutes les contraintes et les souffrances de son passé. Sa décision avait été anticipée à la manière d'un véritable « projet de vie », celui de partir s'installer à la campagne et de s'adonner à sa passion pour la photographie animalière, faisant même des recherches comparatives sur internet entre plusieurs régions pour ne pas se tromper : *« j'ai été me renseigner, les paysages, aller voir les vues aériennes, et tout, il fallait que je vois comment c'était quoi ! Je partais pas comme ça et puis on verra bien quoi... non non, non non, je savais... j'ai fait les recherches par ordinateur, et voilà je m'imaginais bien la région où j'allais tomber quoi, et puis voilà, j'ai confirmé ! Je me dis bah je me suis pas trompé hein ! Putain, super ! Je pouvais pas mieux tomber ! Ouais ouais mais c'est une chance fabuleuse hein ! Et c'est vraiment par une succession de critères que je m'étais fixés ! »* S'il était presque sûr de ne pas être déçu par l'environnement qu'il allait découvrir en Brenne, il avait en revanche une crainte concernant l'accueil qu'il allait y trouver : *« ce que je ne pouvais pas savoir, c'est le comportement des gens, parce que bon je regardais Brenne, le cœur de Brenne, il y avait un nombre d'habitants au kilomètre carré c'est 5 ou 6.... je me suis dit peut-être que les gens sont un peu comme en Eure-et-Loir, comme en Beauce, ils sont dans leur ferme là où il n'y a personne autour, parce qu'il y a des propriétés phénoménales, donc quand ils voient arriver un étranger tout de suite c'est ... attention... donc sur ce côté là je ne savais pas ! Ça a été la bonne, bonne surprise ! Et puis j'ai vu tout de suite quoi, sitôt arrivé, j'ai discuté chez Corinne, il y avait deux ou trois personnes au bar, tac tac, tout le monde discutait, j'ai dit c'est bon, donc que des belles choses... »*

Anne-Marie a également appréhendé sa retraite comme un nouveau « projet de vie ». Après le décès de sa maman chez qui elle vivait afin de l'accompagner dans sa fin de vie, elle a décidé de partir s'installer en Brenne et de s'adonner à son loisir favori, la randonnée, qu'elle pratique seule ou en groupe, en excursion avec des animateurs du Parc naturel régional de la Brenne ou avec une association locale de marcheurs. Son choix a été très bien accueilli par ses proches, et notamment par ses frères, confie-t-elle, qui *« ont été contents, ils avaient assez peur je pense, et moi aussi, quand ma maman ne serait plus là, que je sois désœuvrée, donc ce projet les a rassurés parce qu'ils*

se sont dit... c'est vrai qu'il faut toujours avoir un objectif quel qu'il soit... donc je pense que ça, ça les rassurait pour l'après ! » Aborder la retraite en étant célibataire et en ayant vécu récemment une rupture ou un deuil peut donner le sentiment vertigineux de ne plus rien avoir à quoi se raccrocher. Dans un tel contexte, tourner la page et projeter de prendre un nouveau départ dans une autre région donne à ces retraités une impression grisante d'aventure et de petits bonheurs à venir. C'est ce goût de l'aventure humaine, qu'elle soit individuelle ou familiale, que partagent les actifs interrogés ayant choisi de quitter leur ancienne vie professionnelle pour se former à de nouvelles compétences ou entreprendre en Brenne, et se sentir enfin en accord avec leurs valeurs et leurs envies.

Ainsi, Lucia, originaire de San Sebastian, a choisi de démissionner du poste en CDI dans le marketing et la communication qu'elle occupait depuis huit ans, et de quitter un univers professionnel qu'elle détestait pour faire du woofing en France : *« j'en avais marre... pour moi c'était un piège la vie de faire des études, tu te trouves un travail et tu restes là toute ta vie, et tu gagnes de l'argent pour acheter une voiture pour pouvoir aller au travail, une maison pour pouvoir vivre pour aller au travail, c'était... enfin non... je n'aimais pas du tout... je n'aimais pas mon travail...pfff... non... et je me sentais que j'avais triché, j'avais fait tout ce qu'il fallait faire et ça marche pas »*. C'est ainsi qu'elle a débarqué en Brenne pour y apprendre la céramique : *« c'était du temps pour moi, pour ne pas travailler mais faire des choses pour moi »*. Prendre du temps pour soi, pour être enfin soi, pour le plaisir de faire ce qui les intéresse vraiment, c'est le pari qu'ont fait ces nouveaux habitants en s'installant en Brenne, que ce soit à travers la pratique de loisirs, une expérience de vie alternative tel que le woofing, ou encore le choix de quitter son ancienne vie pour se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle. C'est ce dont témoigne Lise qui, après une carrière dans le marketing d'hôtellerie et plusieurs années passées à l'étranger, notamment en tant que développeur dans l'agro-alimentaire en Grèce d'où était originaire son mari, est rentrée à Paris suite à son divorce, et a été responsable du centre de formation professionnelle d'Alain Ducasse, jusqu'au jour où elle a décidé de tout quitter pour créer une école de cuisine végétale et durable : *« je suis partie pendant mes vacances, je suis partie faire une formation à la permaculture, et ça a été un... alors comment... je dirais que ça a donné... oui ça a été un déclic... c'est pas le cours en lui-même ou ce que j'y ai appris, c'est le déclic de me dire que j'avais envie d'autre chose, que là je pouvais passer... j'avais envie d'autre chose... »* Ce besoin de changement, de tourner le dos à une vie professionnelle qui ne leur ressemble pas ou plus, pour se lancer dans un projet professionnel reposant sur des valeurs dans lesquelles ils croient véritablement, c'est le choix qu'ont fait Lucia, Lise, ou encore Laurent, avec comme point commun la lassitude de se sentir acteur de la surconsommation, et l'envie de participer à leur échelle à la transition écologique, que ce soit à travers un mode de vie alternatif, un modèle alimentaire plus durable, ou le recyclage des déchets. Après un divorce et une vie de travail dans la vente de voitures, de mobilier de bureau puis

d'éclairage dans la grande distribution qui s'est terminé par la liquidation de l'entreprise qu'il avait créée avec deux associés, c'est dans une logique de respect de l'environnement que Laurent a en effet envisagé sa reconversion professionnelle : *« c'est là que je me suis dit bon... qu'est-ce que je fais ? J'ai pas assez d'argent pour remonter une boîte comme je le voudrais... à Paris en tous cas... j'en ai marre de Paris, je ne veux plus vendre pour vendre, donc à la limite si je fais du commerce j'aimerais créer, parce que ça c'est une idée que j'avais dans la tête depuis longtemps la création, même si j'ai pas de formation artistique, ou technique poussée, je suis bricoleur depuis ma plus tendre enfance, donc j'avais quand même des aptitudes [...] et mon idée de base c'était de fabriquer des luminaires, des objets, avec des matériaux de récupération »*. Pour ces nouveaux habitants, ce projet d'installation en Brenne leur a permis de se réinventer tant aux niveaux personnel que professionnel, pour vivre enfin en harmonie avec leurs convictions profondes, et faire ce qu'ils aiment dans un lieu choisi.

1.2.3. Bouleversement, recomposition ou rapprochement familial

Partir, fuir, s'exiler pour trouver une meilleure vie, c'est le choix qu'ont dû faire certains nouveaux arrivants, à l'image d'Asad, qui a quitté son pays, le Pakistan, et toute sa famille, à l'aide d'un passeur, pour se réfugier en France : *« la principale raison c'est économique, des problèmes, et mon père est décédé, et je suis toujours dans ma famille, j'ai un petit frère de 13 ans et deux petites sœurs, une de 7 ans et une de peut-être 5 ans je pense, et ma mère ne voulait pas que je parte parce qu'elle a peur que... mon père est déjà décédé dans le voyage... beaucoup de gens sont morts dans le voyage, dans la rivière, dans la forêt c'est très dangereux le voyage, et c'est un miracle que je suis venu en France »*. Passé par de nombreux pays européens avant d'arriver en France, accueilli à Tours, puis à Poitiers, il a été pris en charge par l'ASE et a obtenu le statut de mineur non accompagné.

C'est à l'auberge de jeunesse de Poitiers qu'il a rencontré Jérôme, ancien travailleur social en invalidité suite à une hémorragie cérébrale, habitant Argenton-sur-Creuse, qui était alors en vacances avant de partir faire un remplacement à Paris. Il lui avait à l'époque *« offert un café »*, avait transporté quelques affaires jusqu'à Paris pour l'un de ses amis, et lui avait acheté des produits de première nécessité, mais quand il est revenu à Poitiers, Asad avait été emmené dans un autre lieu d'hébergement, à Loudun, suite à une bagarre ayant éclaté à l'auberge de jeunesse. Heureusement, confie Jérôme : *« Asad m'avait fait passer dans le 21^e siècle, c'est ce que je dis toujours, il m'avait mis WhatsApp sur mon téléphone, moi je ne connaissais pas l'application, et heureusement qu'il y avait WhatsApp parce qu'on ne s'était connu qu'un week-end, en fait, et ça a permis du coup de continuer à créer des liens parce qu'on se connaissait à peine »*. C'est en effet à la suite de cette rencontre que le projet de s'installer en Brenne a pris forme pour tous les deux, lorsque le

responsable de l'ASE a proposé à Jérôme, qui rendait visite à Asad, de l'accueillir chez lui : « *alors moi je vivais dans un appartement où il n'y avait qu'une chambre, et puis je pensais quand il m'a dit ça... j'ai dit ben oui, oui, bien sûr je veux bien le rencontrer le week-end, il n'y a aucun problème, et puis il m'a dit non non, chez vous, définitivement, comme ça, jusqu'à tant que... et puis je me suis entendu... c'est ce que je dis toujours... je me suis entendu dire oui !* » Une fois la décision prise, Jérôme a fait une demande de relogement auprès de son bailleur social afin d'obtenir un appartement avec deux chambres situé à proximité du département de la Vienne, où Asad continuerait d'être suivi : « *j'avais conscience qu'il ne fallait pas qu'on soit trop loin de la Vienne, parce que moi j'avais posé mes conditions, il n'était pas question qu'il soit suivi dans l'Indre, parce que les mineurs non accompagnés n'y ont pas de suivi socio-éducatif* ». Ce projet pour l'accueil d'Asad a donc également bouleversé la vie de Jérôme, qui a choisi de quitter son appartement et sa ville pour créer un nouveau foyer centré sur l'avenir de l'adolescent. Ainsi, confie-t'il avant de fondre en larmes : « *j'ai eu un premier appartement qui m'a été proposé sur Argenton, mais moi je voulais aussi quitter Argenton, j'en pouvais plus, ça faisait vingt ans... j'étouffais... j'ai eu une hémorragie cérébrale, et puis j'en pouvais plus que les gens me regardent comme la personne malade qui faisait rien pour s'en sortir, j'étais un peu enfermé dans ma vie de malade, et Asad m'a sauvé ! C'est lui qui m'a aidé à prendre conscience que j'avais une nouvelle vie !* » Leurs histoires personnelles et leur rencontre ont engendré une recomposition familiale tout à fait atypique, réunissant en un même foyer un homme célibataire ayant été victime d'un AVC et un adolescent ayant perdu son père et quitté sa famille et son pays pour migrer vers la France.

« *On s'est sauvé l'un l'autre* » résume Jérôme, qui n'a donc pas choisi la Brenne pour son environnement préservé, ni même par attirance particulière pour la vie rurale, puisque son souhait était d'être en cœur de ville et de pouvoir ainsi accéder facilement aux commodités, services, commerces, et notamment au bus, ne pouvant plus conduire depuis son AVC. De la même manière, Asad, qui se déplace en vélo ou à pieds, avait besoin de pouvoir se déplacer facilement et de se rendre rapidement sur ses lieux de formation ou de stage. Ainsi, explique Jérôme : « *j'ai eu en deux semaines l'appartement sur Le Blanc, alors en même temps on est dans l'impasse, ils ne pouvaient pas nous mettre plus loin, après c'est la voie verte [...] mais maintenant c'est une nouvelle vie, Asad m'a permis aussi de m'intégrer au Blanc, bon je regrette quand même qu'on soit aussi excentré, parce que c'est vrai que certains jours je peine un peu.* » Son projet de vie est désormais lié à celui d'Asad, dont il considère qu'il est son « étoile », et qui envisage d'apprendre la plomberie ou l'électricité puis l'informatique, pour ensuite s'installer en région parisienne et apporter son soutien à sa famille restée au Pakistan.

Aurélie et David ont quant à eux fui la proximité d'un centre d'enfouissement de déchets dont s'échappent des gaz toxiques rendant toute leur famille malade : « *La gamine elle a deux*

ulcères, le gamin il a un ulcère aussi, mon mari pareil... on a tous les quatre des ulcères, alors arrivé un moment, que les médecins vous disent c'est le stress... mon gamin un jour il a voulu aller chez sa tante, je le récupère à 14h je ne l'ai pas reconnu ! Allez hop, deux semaines d'hosto... Il était gonflé de partout, recouvert de boutons, les yeux gorgés de sang, ben j'ai appelé le SAMU direct, qui m'a dit vous allez directement au médecin le plus proche [...] il y a un médecin spécialiste en intoxication aux métaux lourds, qui m'a dit votre gamin, il en a trop inhalé, c'est un gaz qu'il ne supporte plus parce que son corps ne le supporte plus, et il en a trop inhalé d'un seul coup, ce qui fait que toutes les réactions sont multipliées par quinze quoi, donc il ne faut surtout plus qu'il soit au contact ! Facile ! » C'est ainsi que pour ces réfugiés environnementaux, la Brenne est apparue comme un territoire qui allait leur permettre de sauver leur entreprise, leur vie et celle de leurs enfants, comme en témoigne David : « on commençait à avoir vraiment très peur ! Et puis il n'y avait pas d'issue, enfin si, après j'arrêtais ma briqueterie et je retournais au travail, à une vie de merde, enfin pas une vie de merde, c'est pas ce que je veux dire, mais ce qu'on fait là on l'aime quoi ! Moi j'avais du boulot... ça fait quinze ans qu'on tourne, voilà... j'ai pas demandé à ce qu'on me foute dehors quoi ! C'est un truc énorme hein ! Ah non non qu'on a été accueilli là, ils nous ont sauvé hein ! Et puis ils ont sauvé la briqueterie quoi surtout ! Parce que bon nous si on s'en va... je suis mécanicien... je trouve du boulot partout.. mais ça m'intéresse pas quoi, j'ai plus envie de faire de la mécanique ! » Après avoir racheté une ancienne tuilerie, ils ont également fait l'acquisition d'une ancienne maison de garde-barrière qui se trouvait dans le prolongement, et savourent désormais leur nouvelle vie, dans un environnement préservé qui pourra abriter leur bonheur familial autour d'un nouveau projet professionnel. Ils poursuivent ainsi une activité traditionnelle qui les passionne tout en préservant la nature grâce à des méthodes de travail respectueuses de l'environnement : cuisson au feu de bois de charpente de récupération, ramassage des pointes à l'aide d'aimants pour envoi au ferrailleur, pas de produits additifs ou chimiques rajoutés dans la terre, humidification de la terre grâce à des cuves de récupération d'eau de pluie... Ainsi, expliquent-ils, « on a toujours travaillé main dans la main avec dame nature, et c'est les rites de vie aussi des enfants, ils sont habitués... jamais il y aura un papier qui trainera par terre, jamais... voilà on fait attention à tout ça ! » Cependant, si leur décision de quitter leur ancien lieu de vie a été motivée par des problèmes de santé liés à l'environnement dans lequel ils se trouvaient, elle n'a pas pour autant été simple à accepter, ni pour eux qui avaient investi énormément d'argent et de temps dans l'achat et la rénovation de leur ancienne entreprise et de leur maison, ni pour leur entourage resté sur place, ni pour leurs enfants adolescents qui ont dû quitter leur famille, leurs cousins et leurs amis et vont devoir s'adapter à cette nouvelle situation. « C'est un peu hard », « c'est pas une étape facile ! Mais on est certain qu'ils vont arriver à la rentrée scolaire, ils vont se faire des copains ». L'intégration de la famille dans la société locale se fait aussi par l'intermédiaire des enfants et de leur groupe de

pairs, c'est ainsi qu'on fait connaissance avec les parents d'autres enfants, à l'école ou autour des activités extrascolaires, dans les clubs sportifs ou les associations culturelles, et que les enfants tissent un lien entre leurs parents et les autres habitants, entre leur famille et leur territoire.

Pour les nouveaux arrivants n'ayant pas d'enfants en âge d'être scolarisés, il est parfois plus difficile de trouver sa place, notamment pour ceux qui ont décidé de rejoindre leur moitié sur le territoire mais qui n'ont pas d'emploi ou sont déjà à la retraite. Certains avaient anticipé leur installation en Brenne en incluant leur partenaire dans leur nouveau projet professionnel, à l'image de Benoît, qui explique qu'à terme son compagnon s'installera avec lui au village pour gérer le domaine et les chambres d'hôtes : *« pour l'instant il vit entre Paris et Niort, et il est là tous les week-end, pour le coup l'idée c'est effectivement qu'on puisse l'exploiter à deux, et c'est une autre vie, et puis le projet ramène du monde et c'est quelque chose qui va être festif et ça lui va très bien aussi en fait, donc voilà et puis il est à la retraite dans deux ans, deux ans et demi, donc on coupera peut-être pas, il deviendra peut-être consultant à ce moment là, mais voilà l'idée c'est d'être un maximum à la campagne. »* Dans ce type d'installation, mêlant vie professionnelle et vie privée dans un même lieu, il est souvent préférable que le partenaire soit associé au projet pour ne pas subir le rêve du partenaire sans en être partie prenante. D'autres avaient envisagé la Brenne comme un lieu de retraite mais ont choisi de s'y installer complètement avant d'être tous les deux en retraite, à l'image de Luc, ancien policier bruxellois dont l'épouse a démissionné de son poste en Belgique sans savoir si elle retrouverait du travail en Brenne : *« elle a un master en chimie, et elle travaillait comme consultante pour différentes boîtes pharmaceutiques type GSK, des trucs comme ça, BAYER, donc effectivement, elle a dû tout quitter aussi, le travail et tout ça, elle avait déjà postulé à gauche et à droite avant qu'on vienne vraiment s'installer définitivement, pour voir les opportunités du coin... qui sont assez limitées... surtout dans ce domaine là... et puis finalement elle travaille depuis avril à Scoury, on ne peut pas rêver mieux ! Mais la décision était prise, la maison est payée, et puis bon, avec mon salaire, on subvenait aux besoins des deux quoi... »* Parvenir à concilier carrière professionnelle et vie privée, avec les contraintes de l'éloignement géographique, peut en effet vite devenir un casse-tête, notamment pour ceux dont les domaines d'expertise sont si pointues qu'il peut être très compliqué de trouver du travail en milieu rural isolé, et dont les compétences sont difficilement transférables à un autre univers professionnel. Cette situation est particulièrement répandue parmi les couples de jeunes diplômés qui doivent composer entre l'éloignement pendant les études et les périodes de stages, les difficultés pour trouver un premier emploi, le désir de s'épanouir professionnellement et l'envie de vivre à deux voire de fonder une famille. Pour les jeunes couples s'installant en milieu rural, il est donc fréquent que l'un des deux partenaires mette entre parenthèse ou tire un trait sur l'objectif professionnel qu'il s'était fixé au départ, dans le but de privilégier sa vie privée. Si dans le cas d'Amesh et Rose, le fait qu'Amesh ait trouvé un poste

d'ingénieur en matériaux composites dans une entreprise locale les a séparés quelques mois, Rose a fait un choix lui permettant de rejoindre Amesh au Blanc : *« je fais un master à distance, en gestion des territoires et développement local, et du coup ce master me permettait de faire d'où je voulais, donc normalement je vis en Vendée avec ma famille, mais je me suis dit j'ai un master à distance, je peux venir vivre ici... c'est pour ça que j'ai atterri moi en Brenne... pour suivre Amesh. »* Originaire de Vendée, son habitude de la vie à la campagne lui a permis de rapidement s'habituer à la vie locale, d'autant que le fait qu'Amesh ne soit pas particulièrement attiré par la vie rurale et leur souhait de pouvoir accéder à des lieux animés le soir les a poussés à s'installer dans un appartement en centre-ville.

Pierre vient également de rejoindre Gabrielle au Blanc, amoureux depuis le lycée, ils ont fait leurs études dans des villes différentes, elle à Blois et lui à Brest, elle a réalisé un service civique puis a été recrutée comme chargée de mission par le Parc de la Brenne, pendant que lui réalisait sa thèse de doctorat en biologie marine sur la génétique des populations de coquilles Saint-Jacques. Mais pour eux, il était temps de se rejoindre, ils ont pesé le pour et le contre avant de prendre une décision qui les a amenés à choisir la Brenne, comme l'explique Pierre : *« je termine ma thèse à la fin de cette année là, en octobre, et donc il y a eu en parallèle dans notre vie de couple, à chaque fois on était dans des villes différentes, Gabrielle est arrivée ensuite en Brenne, et voilà depuis quelques temps je viens plus régulièrement en Brenne, et donc j'ai décidé d'arrêter la recherche pour rejoindre Gabrielle, pour plusieurs aspects, plus que sur l'orientation professionnelle, j'ai été diagnostiqué d'une maladie donc ça m'a amené à redéfinir les priorités »*. Confronté à l'annonce d'une maladie invalidante et désireux de fonder enfin un foyer avec Gabrielle qui elle, avait la possibilité de signer un nouveau contrat de trois ans au PNR, Pierre a donc choisi de quitter Brest pour terminer la rédaction de sa thèse depuis la Brenne, faire du télé-travail et à terme se réorienter dans l'agriculture en passant un BPREA⁶ qui lui permettrait de se lancer dans l'élevage ovin. C'est ainsi qu'ils ont choisi de favoriser les missions conduites par Gabrielle au sein du Parc de la Brenne, dont Pierre considérait qu'elles avaient le plus d'importance au regard de leurs valeurs : *« c'était le métier de Gabrielle qui a le plus d'intérêt, donc c'est aussi comme ça qu'on a décidé... parce que enchaîner des post-doc, et puis finalement pour quoi faire dans le contexte actuel de changement climatique, même si moi je travaille en écologie, moi je ne fais que constater, je peux à la rigueur avoir un impact à ma petite échelle, mais rien comparé à ce que je peux faire en agriculture, ou dans les problématiques territoriales que Gabrielle aborde »*. En prenant cette décision, Pierre a fait le choix de renoncer à la recherche et de changer de vie et d'univers professionnel pour d'autres priorités que sont sa vie privée et ses convictions écologiques, conditions de son épanouissement

⁶Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole

qui l'ont donc conduit à s'installer en Brenne : *« on n'a jamais vécu ensemble, donc la Brenne ce sera le territoire de retrouvailles. »* Ainsi, l'espace rural isolé, malgré ses contraintes et les difficultés que les jeunes peuvent rencontrer pour trouver des postes correspondant à leurs profils, possède tout de même des atouts, notamment aux yeux de ceux qui n'ont pas peur de devoir se réinventer pour vivre leurs rêves.

1.3. Emploi, centralité, coût de la vie : des critères objectifs déclencheurs

1.3.1. Opportunité professionnelle

Si certains atterrissent en milieu rural sans le choisir vraiment, notamment parmi les fonctionnaires changeant de région au gré des mutations professionnelles dans l'armée, les administrations et les établissements publics, d'autres font le choix de s'établir en Brenne en fonction de critères affectifs et/ou objectifs qui les conduisent notamment à postuler ou à créer leur entreprise sur le territoire. Ce sont ces individus, ayant sciemment choisi de venir s'installer en Brenne, qui ont été ciblés lors de l'étude, afin de cerner les motivations profondes de ces nouveaux arrivants, mais également de mesurer les atouts et les handicaps du territoire à leurs yeux.

S'agissant du bassin d'emploi, si quelques entreprises fournissent du travail pour de la main d'œuvre assez peu qualifiée, en revanche les entreprises spécialisées dans des secteurs technologiques de pointe ne sont pas légion en Brenne, néanmoins nous avons pu rencontrer quelques individus ayant trouvé du travail dans les domaines de l'industrie chimique ou encore de l'aéronautique, à l'image d'Amesh qui s'est donc installé au Blanc pour des raisons purement professionnelles. En effet, originaire du Népal, Amesh a toujours souhaité suivre ses études en Europe, il a donc pris la direction de la Finlande, avant de venir en France et de se spécialiser en ingénierie des matériaux composites à Nantes. Après un stage et un premier contrat à Tours, il cherchait à acquérir de l'expérience et a eu connaissance d'*« une entreprise au Blanc dans le domaine de l'aéronautique, donc j'ai postulé, et on m'a accepté pour le travail, donc là je travaille comme un ingénieur méthode dans mon entreprise ici au Blanc, depuis un an et demi »*. Son arrivée au Blanc est donc liée à sa recherche d'un emploi dans un secteur professionnel très spécifique, et complètement déconnectée du fait que cette entreprise soit située dans la Brenne, dont il n'avait jamais entendu parler avant de candidater pour ce poste : *« pour Le Blanc oui c'était vraiment un motif professionnel, parce que sinon j'étais pas vraiment intéressé pour habiter dans une petite ville comme Le Blanc, mais pour moi le plus important c'était le travail... mais par contre le fait que c'était petit ça ne m'empêchait pas de venir ici. »* Si son souhait n'était pas de travailler en milieu rural, cela n'a pas été un frein non plus à sa candidature, sa carrière professionnelle étant en l'état actuel des choses sa priorité.

A son arrivée au Blanc, il a d'abord vécu en colocation dans une maison qu'il avait trouvée

via la FOL de l'Indre, ce qui lui a permis de faire connaissance avec le territoire de manière moins brutale, en se sentant moins seul. A cette époque il n'avait pas encore son permis de conduire, et se déplaçait donc en vélo pour aller au travail, alors il a très vite passé son permis et acheté une voiture, pour gagner en indépendance et en confort de vie, raconte-t'il avec amusement : *« j'ai acheté la voiture le 3^e jour après que j'ai eu le permis ! Donc j'ai même pas essayé moi-même la voiture, j'ai demandé à une autre personne... parce que j'avais pas encore le permis, c'était en cours... donc j'ai pas eu droit de conduire encore, et j'ai demandé à un ami il m'a dit oui c'est bon, j'ai dit j'achète ! J'attends pas ! Je ne vais pas attendre plus ! »* Habitué à vivre dans de grandes villes, avec des transports en commun et davantage de lieux animés, le monde rural ne l'attirait pas, alors quand Rose l'a rejoint pour vivre avec lui en Brenne, ils ont choisi de louer un appartement en centre-ville, et de rester à proximité des lieux de sorties, des bars, des commerces, de la piscine et du cinéma. Concernant son avenir en Brenne, il ne pense cependant pas y rester très longtemps, souhaitant enrichir son parcours professionnel grâce à des expériences dans d'autres entreprises : *« ce sera une occasion d'apprendre plus de choses, là j'apprends toujours par contre, mais je pense que pour moi c'est important de changer, et à mon âge c'est pas un moment de rester vraiment dans un endroit, je ne suis pas obligé non plus, c'est pour ça je pense que j'aimerais bien après un an, ça dépend de ce que je vais trouver, où je vais trouver, mais changer d'endroit »*. D'autres jeunes diplômés, souvent issus du monde rural et sensibles aux questions environnementales, ont fait le choix de s'installer en Brenne, par opportunité professionnelle mais également par attrait pour la campagne en général ou pour ce territoire en particulier. Ainsi, Gabrielle a obtenu son diplôme d'ingénieur paysagiste en 2016 à Blois, elle cherchait alors du travail et aurait aimé en trouver en Bretagne, où Pierre était installé pour son parcours doctoral. C'est là qu'elle a eu connaissance d'une offre de service civique sur le bocage émanant du PNR de la Brenne, sujet qui l'intéressait tout particulièrement, comme elle l'explique : *« je voulais travailler sur le paysage et l'aménagement du territoire, mais plus dans l'espace rural, et en plus sur la thématique du bocage, qui fait beaucoup de liens entre l'aménagement et l'agriculture, enfin ces thématiques là, donc ça m'intéressait bien, ça me permettait de découvrir un parc naturel régional, structure qui m'intéressait bien aussi, du coup, même si c'était... je ne savais pas trop où d'ailleurs... c'est google qui me l'a dit (rires)... mais en tous cas c'était pas en Bretagne, mais j'y suis allée quand même ! »* Si son choix de venir en Brenne est davantage lié à l'opportunité d'acquérir une expérience professionnelle dans un domaine qui l'intéressait, qu'au secteur géographique, les caractéristiques paysagères de ce territoire rural et la présence du Parc naturel régional ont permis à cette jeune diplômée de s'y intéresser et de s'y installer. Originaires de l'est de la France, Gabrielle et Pierre ont l'habitude de la vie rurale, des vastes forêts et prairies, des randonnées et de la cueillette des champignons en famille, sensibles aux valeurs écologistes et convaincus qu'on doit aller beaucoup plus vite sur les questions de transition

écologique, ils se verraient bien vivre en Brenne, mais d'autres projets les attendent peut-être dans l'est de la France, Gabrielle étant en CDD et Pierre souhaitant se former en agriculture, leur projet d'installation agricole trouvera peut-être à se réaliser à l'avenir sur les terres familiales du Jura.

Ludivine, originaire du Finistère, diplômée de l'Ecole du paysage de Versailles, et Paul, entrepreneur dans le bâtiment, ont quant à eux débarqué en Brenne alors qu'ils étaient sur la route pour participer à des chantiers d'éco-construction. Paul ayant sa famille à Argenton-sur-Creuse, ils ont un jour assisté à une réunion d'information organisée par une équipe de paysagistes dont faisait partie l'un de ses cousins, dans un village de Brenne. C'est ainsi qu'ils ont eu connaissance d'une offre d'emploi du PNR : *« on n'avait pas spécialement envie de revenir s'installer dans la région, on regardait vers la Bretagne, mais ce poste c'était bien pour Ludivine »* explique Paul. Ludivine a donc saisi l'opportunité, et ils se sont installés en centre Brenne, aussi, précise-t-elle : *« on m'aurait proposé ce poste sur un autre territoire, je n'aurais pas forcément dit oui à cet emploi »*. Auparavant en Charente-Maritime, ils avaient pris la route pour vivre d'autres expériences, convaincus par les chantiers d'éco-construction, Paul continue de se former, notamment aux enduits biosourcés, pour garder une activité manuelle, et Ludivine travaille à mi-temps pour le Parc et réalise des illustrations pour des magazines d'éco-construction. Leurs convictions écologiques les ont conduits à faire de nombreuses rencontres grâce aux chantiers d'éco-construction, avec lesquels ils ont notamment fait l'expérience de la vie en Creuse, à Felletin, dont le tissu associatif et le dynamisme municipal leur avait donné envie de s'y installer. Mais s'ils décident de rester en Brenne, ce sera principalement pour le cadre de vie, la nature préservée, l'ancrage familial de Paul et les rencontres qu'ils ont faites, notamment via le réseau du Parc.

L'ancrage familial, l'environnement préservé et la garantie réelle ou supposée qu'il le reste grâce à la présence du Parc naturel régional, c'est également ce que recherchait Lise en décidant d'implanter son école de cuisine végétale et durable en Brenne : *« quand je suis rentrée en France j'avais un objectif de me réinstaller en province, et avec mon parcours, comme je dis, l'avantage c'est qu'on peut s'installer un peu partout, ou peut-être que c'est ma personnalité... et donc j'ai pensé que le centre de la France, j'y avais des racines, et je cherchais aussi à être au milieu du Parc »*. Son projet visant à accompagner les urbains dans une transition alimentaire et la végétalisation des habitudes culinaires, nécessitait une implantation dans un environnement naturel et sain, tout en restant en cœur de village afin de bénéficier de l'animation du marché et des commerces locaux. Elle projette en effet d'accueillir des chefs en résidence qui viendraient tester leur cuisine auprès d'une clientèle de stagiaires ou de touristes accueillis dans les chambres de l'établissement. Elle aurait pu s'installer ailleurs qu'en Brenne, mais ses racines locales, sa connaissance de la région et l'avantage d'y avoir un pied à terre familial facilitaient grandement son installation sur ce territoire.

De la même manière, l'ancrage familial de Benoît a orienté sa recherche d'une bâtisse à rénover et à transformer en gîte dans le village où réside ses parents, afin de se rapprocher d'eux. Mais c'est le souhait de réinvestir une partie des bénéfices réalisés par sa société pour acheter un siège social et cibler davantage ses missions professionnelles sur de l'événementiel, du fait de la perte de vitesse de la communication imprimée, qui était jusqu'alors son cœur de métier, qui ont permis cet investissement en Brenne. Désormais ce nouveau projet professionnel est devenu un véritable projet de vie, dans lequel son compagnon et sa famille sont partie prenante, au point de décider de quitter définitivement Paris : *« c'est le projet de la seconde moitié de ma carrière, voilà, et l'idée c'est de transformer cette maison en chambres d'hôtes haut de gamme avec vue sur la rivière, et comme il y a un immense parc à exploiter don ça peut être des guinguettes dans le parc, comme on est au bord de la rivière, ça peut être un théâtre à ciel ouvert, j'ai une énorme cave qui fait 80m2, toute voûtée, où on peut faire des soirées, j'ai acheté une licence IV, j'ai la formation pour l'exploiter, donc peut-être qu'il y aura la licence IV dans la cave, et puis elle sera utilisée pour les guinguettes. Je veux une énorme cuisine salle-à-manger qui va faire 40m2 pour qu'on puisse avoir des cours de cuisine, et voilà l'idée c'est de transformer cette maison en un lieu de vie »*. Concilier vie personnelle et vie professionnelle, faire ce qu'ils aiment dans un cadre de vie préservé, c'est ce à quoi aspirent ces nouveaux habitants ayant fait le choix de s'installer en Brenne, à l'image d'Aurélie et David qui, lorsqu'ils ont appris que la Communauté de commune cherchait un repreneur pour une tuilerie, ont vu dans ce territoire géographiquement assez proche de leur ancienne briqueterie, la possibilité de fuir un environnement pollué tout en maintenant leur activité professionnelle et en continuant de pouvoir utiliser la terre de la carrière qu'ils possèdent dans le département voisin. Cette opportunité professionnelle leur a donc permis de concrétiser leur désir de quitter leur ancienne vie pour s'installer en Brenne, région dont ils appréciaient les espaces préservés et les paysages pour avoir l'habitude d'y faire des sorties à moto, mais comme l'exprime Aurélie, si *« la région est magnifique en tant que touristes, en tant qu'habitants elle est d'autant plus belle ! »*

1.3.2 Attractivité géographique

Si la proximité avec leur ancien lieu de vie a été un réel avantage pour Aurélie et David dans leur choix de s'installer en Brenne afin de pouvoir continuer d'exploiter leur carrière d'argile, ou bien encore pour Jérôme et Asad, qui souhaitaient rester proche du département de la Vienne dans lequel Asad est suivi par l'ASE, c'est le plus souvent la proximité avec la région parisienne qui joue en faveur de la Brenne, notamment dans le choix d'y trouver une résidence secondaire. Ainsi, les parents de Claude y avaient fait l'acquisition d'une maison alors qu'ils étaient encore en activité à Paris, dont Claude et Brigitte ont toujours profité et qu'ils ont choisi de conserver après le décès de

ses parents. En effet, grâce à l'autoroute, Paris n'est qu'à 3h30 en voiture de la Brenne, ce qui a permis à de nombreux parisiens, originaires ou non de la région, d'y acquérir des biens dont ils pouvaient profiter non seulement pendant les vacances, mais également le temps du week-end, voire plus récemment de découper leur temps entre Paris et la province, grâce au développement du télé-travail, à l'image de Benoît qui, avant d'acheter en Brenne, avait l'habitude d'y passer une semaine par mois chez ses parents, et projette de développer encore davantage cette façon de travailler maintenant qu'il y est lui-même propriétaire d'un domaine. En effet, explique-t'il, *« maintenant je remonte à Paris quand j'ai besoin d'aller à Paris, donc la dernière fois que je suis... enfin je suis arrivé le 16 mars, et je suis remonté à Paris le 16 juin, voilà j'ai emmené mon chien, la tronche du teckel quand il s'est retrouvé dans l'appart, la tronche de Benoît quand il est arrivé à Paris... Hannn je ne peux plus ! Du coup je gère tout à distance ! »* Le développement d'autres manières de travailler grâce à des moyens de communication plus performants et à la numérisation des données peut permettre aujourd'hui de se dégager davantage de temps à la campagne, voire une alternance ou même d'inverser complètement le temps passé en ville et à la campagne.

Christine et Marc avaient quant à eux fait le choix d'acquérir une résidence secondaire en Brenne alors qu'ils étaient encore en activité à Paris, et d'y vivre en alternance une fois à la retraite. Ils avaient trouvé que la proximité de cette région leur permettrait d'être à la fois rapidement sur leur lieu de villégiature, mais aussi rapidement rentrés à Paris en cas de problème : *« c'est pas trop loin de Paris en cas d'urgence... parce que jusqu'à l'année dernière on avait nos parents en région parisienne, donc quand il y avait une urgence, je vois l'année dernière on est rentré trois fois dans un mois.... votre maman est à l'hôpital il faut venir, votre papa n'est pas bien il faut venir... donc voilà... mais je trouve que c'est un bon compromis, c'est pas loin... surtout qu'on habite en région parisienne côté ouest, donc en 3h30 maximum on est rentré ! »* La Brenne a donc cet avantage considérable de permettre aux parisiens de se projeter assez facilement dans une vie en alternance entre Paris et la province, grâce à sa proximité avec la capitale.

Un autre atout pour la région est sa centralité, en effet de nombreux retraités ont mis en avant la localisation de la Brenne comme étant un point vraiment positif, comme en témoigne Anne-Marie : *« un des attraits de la région aussi pour moi ici, c'est que c'est central »*, lui permettant ainsi, que ce soit en voiture, en bus grâce au système de transport régional à la demande, ou bien en train, de rejoindre facilement et rapidement la région bordelaise, de prévoir des séjours chez ses proches, ou d'aller à Paris visiter des expositions : *« je suis allée à Bourges, ça faisait longtemps que j'y étais pas allée, passer une journée à Bourges, là aussi c'est l'histoire, je suis allée pique-niquer dans les marais... et on est près de Paris, donc je vais aller à Paris, j'y vais le 18 août avec un groupe pour aller voir l'exposition Toutankhamon (...) en plus je voyage pas mal... là j'ai passé une semaine à Toulouse, chez une nièce, une ville que je ne connaissais pas, qui est belle aussi ! »*

Ces nouveaux habitants souhaitent pouvoir profiter de leur retraite pour se promener, se cultiver, voyager, et le fait d'habiter en milieu rural ne doit pas être un frein à leur mobilité. Claude et Brigitte apprécient également cette situation géographique qui leur permet à la fois d'être rapidement à Paris en voiture ou en train, mais aussi de partir à la mer quelques jours, ou même pour la journée, sans vivre l'enfer des embouteillages parisiens. C'est aussi ce qui a séduit Alain quand il a décidé de venir vivre à la campagne : *« l'objectif c'était de m'installer dans une région où c'était... alors les critères voilà ça a été très sélectif, j'ai dit au milieu de la France parce que je voulais me balader, si je veux aller à la montagne, à la mer, tin, tin, dans le nord, dans le sud, le centre, bon la Creuse, Corrèze, par là »*. Il a finalement choisi la Brenne, à la fois pour sa centralité, son environnement préservé, son éloignement des grandes villes tout en gardant une distance qu'il jugeait raisonnable s'il avait besoin de s'y rendre : *« Il y a Le Blanc qui n'est pas loin, donc c'est bien, et puis il n'y a pas de grande ville, je ne voulais pas être à dix bornes d'une ville comme Châteauroux, c'était trop près, je voulais être plus en retrait quand même ! Donc là c'est bien 50 bornes, 60 bornes, Poitiers, Châtellerauld, c'est bien ! C'est pas loin quand même ! »* Cette situation géographique a même convaincu Amesh, pourtant peu séduit par l'idée de se retrouver en pleine campagne quand il a postulé au Blanc, qu'il pourrait se rendre assez facilement où il voudrait une fois qu'il aurait son permis de conduire : *« je préférerais habiter dans une ville un peu plus grande mais par rapport à mon travail, situation de travail, et aussi situation géographique, quand j'ai vu Le Blanc je pensais que c'était quand même bien, dans le centre de la France, donc quand j'aurai une voiture je pourrai me déplacer pour aller où je voulais, donc c'est pour ça aussi qu'à la fin, j'ai pensé qu'il n'y a pas de souci pour moi de venir ici. »*

Cette centralité permet également à la Brenne d'être un point d'étape pour les touristes venus du nord de la France ou de l'Europe et se dirigeant vers le sud de la France ou la péninsule ibérique pour les vacances : *« ici on est à la moitié de la France quoi, donc je crois qu'il y a beaucoup de Belges qui, comme c'était un peu notre cas, descendent à la Côte d'Azur ou quoi, font une étape ici, et puis voilà ils se disent ah bah tiens... il doit y en avoir quelques uns comme nous aussi... »* Sans oublier que le climat y est également plus clément que dans le nord de la France et de l'Europe, où les habitants sont véritablement à la recherche de températures plus douces et d'un d'enseillement qui les pousse à traverser la Loire pour les vacances, voire pour s'y installer. Si certains passent le pas de l'installation définitive en Brenne, d'autres choisissent cependant de n'y rester qu'aux beaux jours, à l'image de Christine et Marc : *« on arrive début mai et on repart fin octobre, parce qu'étant parisiens, vivre ici toute l'année non moi je ne m'en sens pas capable... les gens ici le reconnaissent, l'hiver tout le monde à 4h ferme ses volets et il n'y a plus rien ! Mis à part manger, dormir... moi j'aime la campagne quand je peux être dehors, les fleurs... mais l'hiver la maison est sombre, non moi je ne pourrais pas ! »*, alors ils regagnent leurs pénates parisiennes pour l'hiver.

1.3.3. Prix de l'immobilier

Aux yeux des nouveaux arrivants rencontrés, l'attractivité de la Brenne résidait également dans le marché de l'immobilier, surtout pour les habitants de grandes métropoles, parisiens, londoniens ou bruxellois habitués à des valeurs sans commune mesure et désireux d'accéder à la propriété, comme le confie Luc : *« les prix, ça, ça joue beaucoup ! Quand on voit le prix d'une maison ici, c'est le prix d'un garage chez nous ! Ah oui ! Il y a une belle petite maison sur la route de Mézières, je crois que ça se vendait 43 000 euros ! En face, la maison blanche, elle a été vendue je crois 70 ou 80 000 euros ! Avec 3 ou 4000 m² de terrain ! Nous quand on voit des prix comme ça on se dit wouah !!! »* Malgré des prix défiant toute concurrence, Luc et Marie n'ont finalement pas choisi d'acheter une maison typique de Brenne, trop petite et à l'architecture peu adaptée à leur mode de vie et aux *« standards de mètres carré »* belges. Ils cherchaient à avoir des pièces spacieuses et lumineuses et de la modernité, ce qu'ils ne trouvaient pas dans les maisons traditionnelles, ou qui nécessitait des travaux d'extension et de rénovation trop importants à leurs yeux. Après avoir fait quelques visites, ils ont donc opté pour l'achat d'un terrain viabilisé : *« alors on a visité et on a dit ok, surtout au prix du mètre carré ici ! C'est des cacahuètes quoi, le prix du mètre carré de terrain ici ! Pour le terrain ici, quand vous achetez ça en Belgique, je crois qu'il fait 1 200 mètres carré ici le terrain, vous en avez pour 200 ou 250 000 euros hein ! Oui... alors que bon, vu le prix du terrain on s'est dit bon finalement ça sera plus avantageux, et on construit une maison comme on veut quoi ! »* Ils ont donc soumis leurs idées et confié la réalisation des plans de la maison à un architecte bien connu d'un de leurs amis habitant en Brenne, et s'y sont installés un an plus tard, dans un cadre de vie qui leur permet enfin de profiter de la nature et de grands espaces.

Benoit souhaitait quant à lui investir dans une grande bâtisse, il voulait quelque chose de *« grandiose »* pour y développer son projet professionnel nécessitant des espaces de réception intérieurs et extérieurs conséquents. Si au départ il avait imaginé acheter seulement une grange située au bout du parc et en faire un gîte, lorsque la propriétaire a exprimé le souhait de vendre l'intégralité du domaine ou rien, il n'a pas réfléchi longtemps : *« il n'y a pas une fortune dans cette maison parce que l'immobilier ne coûte rien, vraiment rien... elle m'a coûté moins cher qu'un pavillon neuf cette maison hein... quand même... alors oui il y a des travaux... »* D'autant qu'il a finalement opté pour la rénovation complète de la maison, la création de chambres d'hôtes à l'arrière de la bâtisse, d'une cuisine professionnelle, d'un salon de réception et d'un appartement privé à l'étage, nécessitant d'importants travaux qu'ils souhaitent respectueux du caractère de la maison.

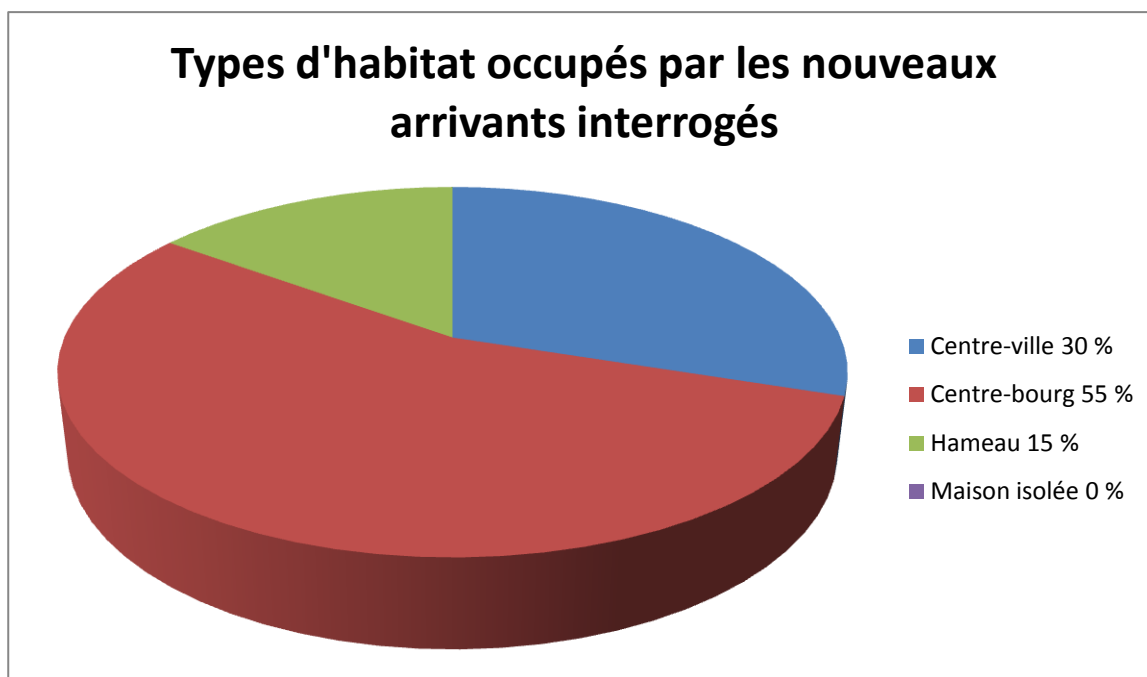
Ce goût pour les vieilles pierres, les rénovations respectueuses de l'ancien et les matériaux nobles est assez typique d'une vision idéale de la maison de campagne, apportée notamment par les résidents secondaires et les néo-ruraux, qui privilégient généralement l'aspect esthétique à l'aspect pratique, à l'image de Christine et Marc, qui ont racheté la propriété de leur amie à la fois parce

qu'elle correspondait à l'image de la maison de campagne idéale qu'ils avaient en tête, et par opportunité financière : « *mon mari disait toujours oh elle est mignonne cette petite maison... elle est mignonne... ça été refait avec beaucoup de goût et des matériaux comme on aime et des bons artisans (...) mais on s'est pas dit on veut aller dans la Brenne, ça c'est pas vrai ! C'est la maison et l'occasion qui a fait qu'elle s'est trouvée à vendre je vais pas dire au bon moment parce qu'on n'en avait pas besoin dans ce moment là, mais si on avait laissé passer l'occasion, on n'en aurait peut-être pas retrouvé d'autre donc voilà, c'est vraiment une occasion...* » Depuis, ils ont d'ailleurs eu l'opportunité d'agrandir la maison en rachetant d'abord un premier bâtiment adjacent qui faisait office de garage, puis une autre partie six mois plus tard : « *c'était une petite dame qui était en maison de retraite, et c'était un monsieur qui avait acheté en viager, et six mois après la petite mamie décède... donc la sœur de mon amie... puisqu'elle a toute sa famille dans le village, me téléphone et puis elle me dit Christine c'est une aubaine... bon ça nous arrangeait pas trop financièrement, mais c'était une aubaine... donc on s'est mis en rapport avec le monsieur qui était propriétaire, du fait que la petite mamie était décédée, et donc on a racheté la troisième partie !* » De fil en aiguille, ils ont donc pu agrandir leur propriété, en faire une maison plus spacieuse, confortable et moderne, tout en conservant son architecture typiquement berrichonne.

D'autres nouveaux arrivants ont choisi de rester ou de redevenir locataires en arrivant en Brenne, à l'image de Laurent qui, notamment pour pouvoir démarrer son activité professionnelle plus sereinement, avait besoin de trouver un endroit où la vie serait moins onéreuse qu'à Paris : « *je me suis dit il me faut un atelier, il me faut un endroit où la vie n'est pas chère, mon objectif c'est pas de faire fortune mais c'est de doucement monter mon projet, donc c'est la province, parce que la province c'est pas le Midi de la France ou les lieux les plus chers en France, ça c'est sûr* ». C'est ainsi que suite à son divorce et à la liquidation de l'entreprise qu'il gérait avec deux associés, il a choisi de quitter la capitale pour venir s'installer en Brenne, « *parce que rester à Paris ça voulait dire retrouver un boulot où il fallait un minimum pour avoir un loyer, un appartement correct, alors que là pour le tiers du prix de ce que ça me coûtait à Paris, j'ai le triple de surface, et un atelier, donc c'est quand même pas pareil !* » La campagne apparaît donc plus abordable financièrement, tant grâce aux avantages que représentent la mise à disposition de la maison familiale, la prise des repas avec les parents, ou encore le fait de profiter des ressources du potager parental, mais aussi parce que la vie en général, les produits de consommation et les sorties y sont moins chers.

2. NOUVEAUX ARRIVANTS EN BRENNE : FIGURES DE L'ALTERITE ET ACTEURS DE CHANGEMENTS

2.1. S'installer et s'intégrer "au pays"



2.1.1. Trouver un logement en Brenne

Parmi les nouveaux habitants interrogés, 11 sont en location (représentant 7 foyers, répartis dans 4 maisons et 3 appartements) et 9 sont propriétaires (représentant 7 foyers également, mais uniquement des maisons).

A leur arrivée en Brenne, la plupart des nouveaux arrivants souhaitant louer un logement ont eu des difficultés à en trouver un, malgré une politique locale volontariste en matière de locatif, comme l'explique ce maire d'une commune de centre Brenne et président d'une communauté de communes, considérant qu'il s'agit de « *la bonne formule pour que des gens puissent essayer une commune, ils viennent, ils louent, ils restent six mois, un an, deux ans, ils voient si ça leur plait, et puis pendant ce temps là, ils peuvent chercher une maison soit à construire soit à retaper* ». Malgré tout, poursuit la maire d'une commune située sur la départementale reliant Le Blanc à Châteauroux, dont les huit logements communaux se louent habituellement assez bien, « *ça tourne assez, souvent, avec des gens qui viennent pour quelques années, qui vont faire construire après, c'est plutôt ça, ou des familles qui ont des problèmes sociaux donc ils passent ici, et puis après ils vont ailleurs, on a aussi ces cas là, et on a aussi un logement, ça va faire un an qu'il n'est pas loué ! Un F3 qui n'est pas loué... Mais je pense que les gens font le choix aussi d'être à proximité du travail, ça c'est de plus en plus !* » Si à une période, les habitants n'étaient pas effrayés à l'idée de résider à une certaine

distance de leur lieu de travail, désormais, et notamment pour des raisons économiques (achat et frais d'entretien d'un deuxième véhicule, prix de l'essence) ou pour des raisons pratiques (accéder aux services à pieds, diminuer les temps de trajets) ou écologiques (favoriser les modes de déplacement doux et non polluants), ils privilégient désormais un habitat proche de leur lieu de travail. Ainsi, parmi les actifs rencontrés, tous les entrepreneurs ont choisi un logement qui sert déjà, ou servira une fois les travaux de rénovation achevés, de lieu de vie et de lieu de travail. Que ce soit Benoît et Lise, dont les maisons abriteront à la fois un appartement privé et des chambres d'hôtes, Aurélie et David qui ont acheté une ancienne maison de garde-barrière située dans le prolongement de leur entreprise, ou Laurent qui loue un appartement en dessous duquel une pièce est réservée à son atelier, ils ont tous fait le choix d'un mode de vie qui leur permette de réduire au maximum leurs temps de déplacements professionnels et de gagner ainsi en qualité de vie.

A leur arrivée, certains ont vécu en colocation, à l'image d'Amesh qui avait trouvé une maison en colocation par l'intermédiaire de la FOL 36, ce qui a énormément facilité son arrivée, son installation et son intégration sur le territoire, comme il l'explique : *« pour moi c'était très bien au début pour m'installer, j'avais pas de souci au niveau du logement, et donc comme ça je n'étais pas tout seul au début, et mon colocataire il était déjà installé depuis un peu de temps, il connaissait un peu de monde, et donc on a fait plusieurs sorties ensemble, il m'a présenté à d'autres personnes, donc comme ça j'avais plus de connaissances aussi »*. Puis, lorsque Rose a pu le rejoindre, ils ont choisi de louer un appartement dans le centre-ville du Blanc, qu'ils ont trouvé très rapidement. Quant à Lucia, arrivée par le biais d'un réseau de woofing, elle a finalement vécu deux ans chez la céramiste qui l'accueillait et dont elle n'a pas souhaité trop s'éloigner lorsqu'elle a commencé à chercher une location : *« parce que c'était comme un repère ici, et finalement j'ai eu l'opportunité de prendre cette maison là, plus proche d'elle, mais avec tous les meubles et tout, comme aussi une maison de passage c'était mieux pour moi comme ça, donc ce qui a fait que je n'ai pas rencontré plus de monde au Blanc »*. Elle a finalement trouvé une location dans un hameau, profitant du départ d'une connaissance qui lui a loué la maison entièrement meublée, lui permettant ainsi de s'installer en Brenne sans trop se préoccuper des questions matérielles, mais limitant ses occasions de rencontres.

Par ailleurs, la recherche d'un logement dans le parc locatif s'est avéré assez difficile aux yeux des nouveaux arrivants, comme en témoigne Paul : *« le point un peu compliqué ça a été pour trouver le logement en location, mais le fait que Ludivine bosse au Parc a bien aidé car c'est la Communauté de communes qui nous a proposé le logement. »* Pour Gabrielle, arrivée en service civique, réussir à trouver un logement en location a également pris du temps. Dans un premier temps hébergée à la maison des objecteurs du Parc, lorsqu'il a fallu qu'elle trouve un logement, elle a été *« très étonnée des loyers ici ! Moi qui venais de Blois, je trouve que c'est pas vrai du tout que*

les loyers sont pas chers ici, déjà il y a beaucoup de choses quand même assez insalubres globalement dans les locations, moi quand je regardais je me disais ben où je vais aller quoi, et quand on trouve quelque chose ouais c'est quand même cher ! » Ainsi, à l'image d'Amesh, de Lucia, ou de Paul et Ludivine, c'est « la débrouille » et les relations locales qui lui ont finalement permis de trouver un logement, puisqu'elle a, le temps de finir son service civique, occupé un appartement qui lui était loué par le mari d'une maire de Brenne et « *qui s'était aligné sur la CAF* » avant de trouver une maison à louer par le biais d'une ancienne collègue qui avait acheté et rénové cette maison avant de quitter la région.

Dans cette recherche du logement idéal, et comme nous l'évoquions précédemment au sujet des entrepreneurs, la proximité avec le lieu de travail, mais aussi avec les services et les commerces a été privilégiée également par les salariés, à l'image de Ludivine qui souhaitait pouvoir aller travailler en vélo électrique, et dont les 13 kilomètres qui séparent son domicile de son lieu de travail le lui permettent. De la même manière, Gabrielle explique que les distances en voiture ont impacté sa décision de s'installer au Blanc, alors qu'elle aurait beaucoup aimé être en plein cœur de la nature, mais explique t'elle : « *je me serais rapprochée pour aller au boulot à vélo, mais pour le reste... le pain, les courses et tout, j'étais rue saint Lazare avant, donc je voyais bien que là, on peut aller au marché à pieds le samedi matin, au supermarché, enfin voilà, donc finalement même si j'aurais bien aimé être dans un hameau type Le Bouchet, au milieu de nulle part, super beau, et puis faire du vélo, et puis être très facilement au bord d'un étang, mais j'ai tranché pour ça en me disant je préfère... quitte de toutes façons à faire des aller-retour, les limiter pour ce qui est un peu du quotidien, et pas avoir à de nouveau prendre la voiture, et c'est comme ça que j'ai tranché, mais c'était pas facile, parce qu'on est en Brenne donc on se dit avoir un jardin c'est génial, et au Blanc je ne pensais pas que c'était possible...* » Le critère du « jardin » ou du « terrain » est en revanche commun à tous ceux qui ont choisi de venir vivre en Brenne, entre autre pour le cadre de vie, et ainsi pouvoir profiter d'espaces naturels préservés, de renouer avec la nature à travers des pratiques récréatives de pleine nature (marche, vélo, photographie animalière, pêche, chasse...) ou de jardinage (plantations, fleurs, potager...), voire disposer d'espaces suffisamment grands pour leurs animaux (chiens, chevaux, poules...), à l'image de Paul et Ludivine, qui souhaitaient trouver une maison « *au cœur du Parc pour profiter pleinement de la nature* ». Ce besoin d'espace naturel va souvent de pair avec la recherche d'un habitat typique, construit avec des matériaux anciens, correspondant ainsi à une vision idéale de la maison à la campagne, comme en témoignent Aurélie et David, qui ont fait l'acquisition d'une ancienne maison de garde-barrière : « *c'est vraiment une maison magique quoi, parce qu'elle est bien située, elle est le long de la voie verte, c'est vraiment typique, et puis c'est de la vieille pierre, on est amoureux nous du patrimoine et des vieilles pierres... on est respectueux de tout ça... Elle est juste à côté quoi, juste au bout là... et là j'ai un*

cheval qui va arriver, donc dans le champ là, donc ouais c'est l'idéal ! ». C'est ce type d'habitat qu'Alain aurait aimé trouver en location, alors il reste en alerte dans l'espoir de pouvoir trouver une maison ancienne avec un terrain suffisamment grand pour pouvoir d'adonner à sa passion pour le jardinage : *« je ne voulais pas me retrouver dans un pavillon, un truc moderne ça ne m'intéressait pas d'avoir un carré de pelouse tondu machin, il me fallait une vieille maison. J'aurais aimé avoir un petit bout de terrain, mais bon en location c'est pas facile de trouver... mais je cherche encore hein ! J'ai gardé mes alertes mail, où on me prévient quand il y a quelque chose, tac tac tac et puis je vais voir ! J'ai un petit bout de terrain, parce que j'aime les bonsaïs, donc j'ai toute une collection de bonsaïs derrière là, enfin bon voilà j'aime bien avoir les mains dans la terre et c'est le truc qui me manque ici ! Le petit bout de terrain où planter, et tout, et donc j'ai fait un petit massif là, avec des plantes de forêt, et tout, un petit bassin, enfin bon voilà, j'aime bien l'environnement, la nature !* » Néanmoins, si cette recherche d'un habitat idéalement ancien s'accompagne du désir de posséder un coin de nature, la plupart des nouveaux arrivants interrogés ont choisi de vivre en centre-ville ou en centre-bourg, privilégiant ainsi la proximité avec les services et les commerces, et ne souhaitant pas se retrouver isolés en pleine campagne, notamment parmi les retraités, comme l'explique Anne-Marie : *« j'avais fait l'expérience d'une maison familiale, où on se retrouvait avec mes frères, leurs familles, mes parents, dans une clairière dans le Médoc... mais le Médoc littoral, ce qu'on appelle le Médoc vert, dans la forêt, à 20 kilomètres de la mer, des plages de Lacanau et de Carcans, donc c'était une maison complètement isolée dans une clairière et je ne me voyais pas vivre seule dans une maison isolée, donc je voulais une maison dans un village* ». Pour des raisons pratiques, par crainte de ne plus pouvoir conduire ou se débrouiller seul dans les tâches quotidiennes, mais aussi par crainte de l'isolement et des fantasmes qu'il peut engendrer, notamment chez les femmes seules ou susceptibles de le devenir un jour, leur choix se porte sur un habitat en zone plus dense, comme le confie Christine : *« ici je suis contente hein, je fais mes petites fleurs, je fais mon jardin, mais je serais incapable de rester toute seule ici ! Ah non, non, non... ça la maison je la ferme et... alors que mon mari, lui si il se retrouve tout seul c'est plutôt le contraire ! Moi non, déjà si j'entends un bruit je prends peur... j'aurais pas acheté une maison toute isolée hein !* »

Ainsi, nombreux sont ceux qui anticipent ce problème en choisissant d'acquérir une maison de centre-ville ou de centre-bourg, même lorsqu'elle fait longtemps office de résidence secondaire à la campagne. Cette « désaffection générale à l'égard de la "robinsonnade" » (Perrot, de la Soudière) se perçoit dans les choix des nouveaux habitants de s'installer à proximité d'autres habitations, en évitant tout de même le vis-à-vis et en bénéficiant d'une vue agréable, de la rivière ou d'un petit jardin : *« loin de l'isolement recherché dans les années 1970, la résidence secondaire idéale est aujourd'hui en bordure d'un village avec si possible, un peu d'eau, ne serait-ce qu'un ruisseau, et de la vue* » (Perrot et de la Soudière, 1998) Quant à leurs vieux jours, certains ont confié qu'ils ne se

voyaient pas finir leur vie ici, préférant retourner en ville ou partir en maison de retraite, afin d'éviter de se retrouver trop isolés et dépendants. En effet, il s'agit pour eux que leur rêve d'une vie idéale à la campagne ne devienne pas un cauchemar pour eux comme pour leurs proches.

2.1.2. Sociabilité villageoise

Chaque territoire recèle des particularités physiques et culturelles, et même au sein du périmètre du Parc de la Brenne, coexistent plusieurs milieux naturels au sein desquels l'organisation sociale n'est pas la même. C'est ainsi que dans la Brenne des étangs ou dans le Boischaut, en périphérie de l'agglomération castelroussine ou sur les rives de la Creuse ou de l'Anglin, aux confins de la Touraine, du Limousin ou du Poitou, les paysages et les Hommes qui les façonnent auraient des caractéristiques qui leur sont propres.

La Grande Brenne, ou Brenne des étangs, région naturelle classée zone humide d'importance internationale par la Convention de Ramsar, autour de laquelle a été construit le Parc, a pourtant été pendant très longtemps le territoire le plus pauvre et méprisé de l'Indre, souffrant de son image de pays marécageux, insalubre et miséreux. C'est peut-être pour cette raison que, comme le ressent cet élu, *« dans ce pays, on se contente un peu de ce que l'on a, voilà on n'a pas forcément énormément d'ambition, on n'est pas très ouverts, on est très... peut-être assez méfiants, et on n'a pas un tempérament très expansif, tourné vers l'autre... ça ne veut pas dire que l'on méprise les autres, bien sûr que non, mais je sens quand même une forme de réticence, de réserve, les gens assez réservés, alors à noter quand même un changement je le crois, un changement qui est lié à la création du Parc de la Brenne... je pense que la création du Parc de la Brenne a permis à de jeunes ménages, de jeunes couples, de jeunes familles, de s'installer ici et d'apporter quand même un autre état d'esprit, peut-être plus ouvert, plus accueillant, plus en recherche de liens, de convivialité »*. Par ailleurs, la grande propriété privée - caractéristique de la Brenne des étangs dans laquelle aristocrates, grands-bourgeois et hommes d'affaire ont érigé d'immenses domaines de chasse - si elle a favorisé la préservation des espaces naturels, a sans doute contribué au dépeuplement et à la fermeture d'un territoire où *« sur ces grandes propriétés il y a peu d'hommes et de femmes, et puis ceux qui sont propriétaires quelquefois ils n'habitent pas ici. »* Et si jusqu'il y a une quinzaine d'années, ces grandes propriétés transmises de génération en génération demeuraient relativement ouvertes, leurs propriétaires entretenant des liens avec la population locale, notamment pour les besoins en main d'œuvre lors des pêches d'étangs, souvent récompensée par des invitations à des journées de chasse, désormais, les propriétés commencent à se fermer physiquement (grillages) et socialement (arrêt de la pisciculture traditionnelle, des invitations à pêcher l'étang et invitations à la chasse), à la libre circulation des animaux et des Hommes et donc à la sociabilité traditionnelle. C'est ce que constate avec regrets Claude, qui fait partie de plusieurs sociétés privées de chasse en

Brenne « maintenant qui est-ce qui rachète les propriétés, c'est la grande distribution, c'est même pas des étrangers, c'est des fortunes qui sont nées comme ça essentiellement, bon les propriétaires il y a aussi des grandes familles qui étaient là avant, et qui en ont marre de voir les gens sans arrêt se promener chez eux sans vergogne, parce que c'est vrai ils ne respectent pas non plus, au moins demander les autorisations que peut-être ils donneraient si on leur demandait ! Ça aussi, donc bon, la génération d'après, soit ils vendent, soit ils veulent se protéger parce que c'est plus cet esprit là, et qu'ils ont vu comment ça se passait en Sologne, donc ça il faut être vigilant là-dessus ». Cette fermeture des espaces, donnant également le sentiment d'avoir affaire à une société très fermée sur elle-même, peu ouverte aux gens de l'extérieur, se fait très fortement ressentir en centre Brenne, notamment aux yeux des nouveaux arrivants venus d'autres régions rurales, et plus particulièrement de zones littorales ou de montagne, qui comprennent de vastes espaces domaniaux ou communaux sur lesquels il est possible de se promener librement.

Ainsi, constate Gabrielle, originaire du Jura et régulièrement confrontée à cette problématique dans le cadre de son travail au Parc : « il y a une ambiance berrichonne ou brennouse, je ne sais pas trop, sur la propriété privée, qui est liée à la chasse, aux étangs, qui, je pense, influence beaucoup ce genre de choses... parce qu'on se sent... on parlait de ça dans le Jura, gamins on allait aux champignons, on allait faire je ne sais pas quoi, avec mon père on traversait les champs, on passait les clôtures, on allait à droite à gauche, c'est des chemins voilà... ici on a l'impression que... parce que ça m'arrive aussi dans le boulot... dès que je me balade un peu, il y a toujours quelqu'un qui va sortir d'un fourré ou d'une maison pour dire qu'est ce que vous faites là quoi ?! Qu'on soit sur un chemin ou... ça ne me viendrait pas à l'idée ici de passer au dessus d'une clôture pour traverser un champ pour aller je ne sais pas où... avec une carte... parce que j'ai l'impression ici... pas que je vais me faire tuer... mais que je vais me faire engueuler quoi ! »

En revanche, il semblerait que sur le reste du territoire du Parc, ce sentiment de fermeture lié à la grande propriété privée soit beaucoup moins prégnante, et de l'avis des nouveaux arrivants, les « locaux » apparaissent comme « accueillants et très ouverts », comme en témoigne Amesh, originaire du Népal où il est utile de rappeler que la hiérarchie sociale repose sur un système de castes : « ici, la vie est très simple, il n'y a pas vraiment de préjugés sur les gens qui viennent dans un autre endroit, ils ne sont pas trop fiers d'eux-mêmes, qu'ils sont meilleurs ou quelque chose, quand ils voient une autre personne ils pensent toujours qu'ils sont égaux à tous les niveaux, je pense que ça c'est super ! » De la même manière, Luc a trouvé en Brenne des contacts plus simples et chaleureux qu'en Belgique, et surtout « les gens sont très serviables ici, ça c'est une qualité... quand on va au magasin, vous pouvez demander quelque chose, ils vont vous expliquer ça, même dans une grande surface ils vont s'occuper de vous, que nous... bonjour monsieur je cherche ça, vous pouvez m'aider ? Ben c'est là... pff.... » Pourtant, de l'avis de certains, à l'image de Lise qui a

été expatriée en Grèce pendant vingt ans, les Brennoux ne seraient pas si accueillants que ça, notamment en centre Brenne, où elle n'a pas senti de véritable élan en faveur de l'accueil des nouveaux arrivants : *« moi j'ai pas l'impression qu'il y ait un vrai intérêt pour les gens de l'extérieur... les gens ils sont installés dans leur quotidien, l'essentiel ils ont leur boulot leur machin et ainsi de suite, vous venez c'est bien, vous venez pas c'est pareil ! Mais moi je ne sens pas cette dynamique ici, clairement, ça va faire plus d'un an que je suis là, ici on en a rien à faire que vous veniez vous installer ou pas vous installer ! »* Ce sentiment d'être un « étranger » parmi la société locale serait encore renforcé en fonction de l'endroit d'où l'on vient, à l'instar de la figure du « parisien », citadin en résidence secondaire, en vacances ou néo-rural qui serait incapable de s'adapter à la vie à la campagne, et dont l'immatriculation du véhicule trahit l'origine, comme en témoigne Lise qui, pendant la canicule, s'était garée à l'ombre d'un petit auvent sur le parking d'un supermarché pour y attendre son beau-père : *« s'il y avait eu des caddies à l'intérieur, je ne me serais pas garée là, mais là il est tout vide, il n'y a personne sur le parking, et je reste deux minutes, et je reste dans ma voiture en plus, et il y a un type qui me sort "parisienne, tu peux pas bouger ta voiture !" parce que je suis immatriculée 75... donc on devient vite étranger quoi ! »* Christine et Marc ont également ressenti une défiance vis à vis de leurs origines parisiennes, cette fois de la part de leurs voisins, comme le raconte Christine : *« Nous en arrivant on était les parigots hein... les parigots vous savez ils ne sont pas tellement.... vous voyez, une fois, la voisine elle recevait du monde, il y a un gars qui s'est carrément mis devant notre portail... écoutez, le parking n'est pas loin quand même, et mon mari lui a mis un mot sur son pare-brise, en disant que si on avait eu une urgence, on aurait aimé pouvoir sortir notre voiture, et tout de suite elle a dit "oh c'est une réaction de parigot, t'en fais pas !" »* Cette représentation péjorative de parisiens considérés comme grincheux et craintifs, étrangers au village et aux habitudes locales, a imprégné l'imaginaire de ruraux qui le plus souvent s'en amusent, mais parfois les relations s'enveniment au point de rejaillir sur l'ensemble de la communauté.

Si le parisien fait figure d'étranger en milieu rural, d'autres peuvent ressentir un violent rejet à leur arrivée, comme ce fut le cas pour Asad, dont l'origine et la religion ont pu alimenter les fantasmes et la peur de l'inconnu : *« quand j'étais en stage à la Pizzeria un chef m'a dit tu es terroriste, tu viens du Pakistan, tu es musulman, montre moi si tu as une bombe ! Et j'ai dit tu es fou, si je suis terroriste toi tu es raciste, il dit ah tu me traites de raciste, mais oui, et le patron a dit qu'il plaisantait, mais moi j'étais vraiment mal ! »* Le plus difficile pour un individu confronté à ce type de réactions est l'accumulation de ces situations de rejets. Ainsi, poursuit Asad : *« un jour j'étais en centre ville et quelqu'un me dit mais tu ne bois pas d'alcool, je dis non, pourquoi, c'est mon droit je bois ou pas, il dit tu es musulman ou quoi, je dis ça c'est autre chose, il dit tu viens d'où, du Pakistan, il dit ah tu peux retourner dans ton pays, et je dis pourquoi, et pourquoi tu viens*

en France, j'ai dit mais c'est mon droit, tu ne vas pas décider pour moi si je reste en France ou pas ! » Difficile pour ce jeune homme de se heurter à des préjugés et des prénotions concernant ses origines, et de devoir se justifier en permanence sur les raisons qui l'ont poussé à migrer vers la France. Aussi, la peur de l'étranger et de ses motivations peut dans certains cas compliquer l'accueil et la bonne intégration des nouveaux arrivants.

La sociabilité à l'échelle villageoise demeurerait cependant la clef d'un bon accueil et d'une intégration réussie, dont certains élus considèrent qu'ils sont les garants, notamment à travers la cérémonie des vœux du maire, occasion de rencontrer et d'accueillir les nouveaux arrivants, à travers le journal d'informations communales, ou des initiatives citoyennes telles que la fête des voisins, et surtout, comme l'exprime le maire d'une commune de Brenne, en étant *« un coordinateur du vivre ensemble, parce qu'une fois qu'ils ne sont plus nouveaux arrivants ils sont habitants, et l'objectif c'est que tout le monde vive le plus harmonieusement possible »*. Selon lui, il est donc important de proposer des moments de convivialité et d'échanges, festivités, manifestations sportives, concerts gratuits, qui soient autant d'opportunités pour les nouveaux arrivants d'entrer en contact et de s'intégrer à la commune. Ainsi, poursuit-il : *« on a quand même aujourd'hui de nombreux points d'ouverture, de points d'entrée, pour que les nouveaux arrivants qui ont envie de s'insérer dans la vie locale puissent le faire ! Et je crois qu'il faut, encore une fois, mettre ça comme hypothèse de base, il ne faut pas faire le bonheur des gens malgré eux, si ils n'ont pas envie ils n'ont pas envie, on va pas aller les chercher avec une baïonnette chez eux, pour dire vous devez vous intégrer ! »* Mais si certains n'ont en effet aucune envie qu'on les sollicite pour participer à la vie locale, d'autres auraient pourtant apprécié qu'on vienne à leur rencontre pour les accueillir et les intégrer, comme en témoigne cette anecdote qu'il nous livre : *« un jour à ma permanence en mairie, une dame vient me voir en me disant "bonjour, on se connaît pas, je m'en vais de la commune"... alors je dis "Ah bon, moi je savais même pas que vous étiez arrivée, alors vous voyez"... elle dit "oui, ça fait deux ans qu'on est là, on n'a pas été accueillis, on ne comprend pas", donc je dis "écoutez... j'ai une commune de 1 200 habitants, je connais pratiquement tout le monde, je suis désolé, on ne se connaissait pas, je vous ai jamais vue en mairie, dans nos manifestations locales on ne s'est jamais croisés", elle dit "ah non non, mais je ne comprends pas, les gens ne sont pas venus nous chercher", donc dans sa tête, cette dame s'est imaginée qu'elle allait arriver, parce qu'elle venait de je ne sais pas où d'ailleurs, que du coup sur sa bonne mine on allait taper à sa porte et la harceler pour qu'elle participe à la vie locale... je dis "non, si vous, vous ne faites pas cette démarche de demander ce qui se passe, de vous intéresser, il n'y a aucune raison qu'on vienne vous déranger, vous embêter !" »* Dans certaines régions, d'autres propositions sont pourtant mises en place par les mairies à destination des nouvelles populations comme des guides pratiques pour les nouveaux arrivants, ou encore des cérémonies, matinées d'accueil avec petits-déjeuners ou

dégustation de produits locaux, visites de sites et présentations des élus, sur inscription auprès des services de la mairie. Des efforts semblent donc pouvoir être encore fournis en matière de structuration de l'accueil des nouveaux arrivants.

Mais de l'avis de certains, à l'image de David et Aurélie, entrepreneurs venus du Cher et installés depuis à peine un mois : *« l'accueil est juste fantastique, c'est vraiment une région qui nous ressemble ! C'est agréable ! Vous allez au bistro, les gens ont le sourire, ça tire pas la gueule ! C'est des rapports simples, francs, et honnêtes... il n'y a pas de chichis... et là on ne ressent pas de jugement... Après les gens sont curieux... ils veulent tout savoir... mais bon c'est le charme. »* Pour d'autres, comme Alain, arrivé de la Beauce : *« les gens sont extrêmement sociables, gentils... parce que les quinze dernières années j'étais en Eure-et-Loir, donc là-bas, l'Eure-et-Loir, hop hop hop... c'est des cinglés, enfin c'est des sauvages hein ! Tu croises quelqu'un en balade ils ne disent même pas bonjour ! A part les gens qui viennent de l'extérieur ! Mais les locaux ils sont inabordables ! Ouais ouais ouais très froids... donc quand je suis arrivé là... on croise quelqu'un en balade, on s'arrête, on parle, j'ai trouvé ça admirable quoi... ouais ouais... je trouve ça très très plaisant, je trouve les gens très sociables, très parlants. »*

En comparaison d'autres régions rurales à dominante agricole, et notamment de très grandes cultures céréalières, comme la Beauce ou la Champagne Berrichonne, les habitants du Parc de la Brenne seraient donc très accueillants et sociables. Mais de l'avis de nouveaux habitants originaires de la région parisienne et que les représentations de la campagne et la recherche d'une sociabilité plus forte avaient notamment conduits en Brenne, la réalité n'est pas à la hauteur de l'image qu'il en avaient, comme le confie Lise : *« ça va faire plus d'un an que je suis là, ici on en a rien à faire que vous veniez vous installer ou pas vous installer... on a quand même le plus important vote au niveau du Front national, alors que vous devez avoir un noir ! »* De la même manière, Christine ne s'est pas sentie bien accueillie en arrivant en Brenne, et a eu l'impression de devoir montrer patte blanche en passant par l'entourage de l'amie qui lui avait vendu la maison pour s'intégrer localement : *« ici, ils n'accueillent pas bien les gens hein, ça c'est pas vrai ! Mais nous, on a eu la chance, étant donné que mon amie avait sa famille ici, vous voyez par exemple on avait besoin de bois, on demandait à une de ses sœurs où est-ce qu'on peut acheter du bois, elle nous donnait une adresse, et puis on disait "on est les gens qui avons acheté la petite maison à Clémence", vous voyez, et puis on a été introduit par ça ! »* Aussi la plupart des nouveaux arrivants considérant qu'ils ont rencontré des gens qui les ont accueillis et leur ont permis de s'intégrer l'ont été du fait d'autres personnes arrivées de l'extérieur, à l'image de Laurent selon qui *« "J'ai eu la chance aussi, dès que je suis arrivé, au bout de deux ou trois semaines, de connaître un anglais, alors il y a pas mal d'anglais dans la région, et là c'est un anglais qui est un peu sur la même longueur d'onde que moi puisqu'il était à Londres, dramaturge, musicien. Il y a des gens qui sont un peu fermés, mais c'est une minorité je pense, bon*

après l'autre souci c'est qu'on trouve pas forcément tout de suite des gens avec qui on est sur la même longueur d'onde, c'est pour ça que l'anglais c'était le cas, c'est bien que je l'ai rencontré, et puis après au fil des mois j'ai rencontré des gens, Lise qui vient de la ville aussi, même si elle a des origines locales, et elle a beaucoup voyagé, donc l'esprit très très ouvert ». Il semblerait donc que l'intégration parmi la communauté locale passe d'abord par des rencontres avec des personnes ayant également été des nouveaux arrivants précédemment, comme le confirme Alain, qui a également fait la connaissance d'une dame originaire du Royaume-Uni à son arrivée en Brenne : *« j'ai rencontré une amie anglaise, avec qui voilà on partage beaucoup de choses, notamment la passion de la nature, des animaux, et tout, donc on fait des sorties, elle, elle est là depuis huit, dix ans, donc elle connaît par cœur toute la région, et elle m'emmène dans des coins pas possibles ! »*

Par ailleurs, pour ces nouveaux arrivants qui ont connu et expérimenté d'autres lieux de vie et de loisirs, parfois dans des capitales très animées ou des régions très touristiques, il peut être assez difficile de retrouver sur le territoire des activités comparables et des personnes ayant les mêmes centres d'intérêts. En effet, nombreux sont les nouveaux arrivants à avoir mis en avant leur sensibilité pour les questions écologiques, la randonnée en pleine nature, l'observation de la faune et de la flore, mais aussi pour l'art, les expositions, la décoration intérieure, les brocantes, ou bien encore le cinéma, la musique jazz, le théâtre ou l'opéra. Dans tous ces domaines, les animations proposées par le Parc naturel de la Brenne rencontrent beaucoup de succès auprès des nouveaux arrivants, la programmation du cinéma du Blanc est aussi très appréciée, tout comme le festival Chapitre Nature, les expositions de la galerie d'art de Mézières-en-Brenne et les concerts jazz ayant lieu au bar le Gambetta au Blanc. En revanche, les animations proposées à l'occasion des fêtes de village ou de la fête nationale ne sont pas du goût de tous, comme en témoigne Benoît qui regrette que le comité des fêtes de son village ait décalé à la date du 14 juillet l'Assemblée traditionnellement couplée à un concours de pêche, pour en faire un vide-grenier dans *« un endroit où il n'y a pas d'ombre, où les gens vont être en plein cagnard, un vide-grenier où les gens viennent exposer et c'est gratuit pour venir vendre ses merdes, et donc à un vide-grenier gratuit les gens viennent vendre de la merde, voilà, et donc ça attire des gens qui achètent de la merde, et en fin de compte ça ne donne pas une belle image du village ! »* Quant à Christine, elle ne participera pas non plus à la fête nationale dans son village : *« on n'y va pas, je vais vous dire, ces réunions là, moi ce qui ne me plaît pas, c'est l'ambiance d'alcool quoi... bon vous voyez, l'année dernière il y a eu une brocante, vous auriez vu, à côté, c'était une orgie de boisson quoi ! Ça boit beaucoup hein... vous voyez le feu d'artifice là, du village, on sent que ces gens là ils sont très imbibés, c'est des grossièretés lourdes ! »* Ainsi les festivités locales, qui réunissent autour de la buvette ceux qui sont restés au village, parfois désœuvrés, dans une ambiance grivoise, voire grossière, ne font pas recette auprès de nouveaux arrivants venus chercher en Brenne une campagne romantique et poétique.

2.1.3. Le travail : facteur d'intégration

Si le travail n'est pas le principal motif de migration vers la Brenne, à la fois parce que la région n'est pas particulièrement attractive sur un plan économique, et parce que de plus en plus d'individus font le choix de privilégier leur cadre de vie plutôt que leur carrière, il n'empêche que le travail demeure un facteur d'intégration non négligeable sur le territoire.

Certains nouveaux arrivants ont d'ailleurs pensé leur installation en Brenne sans dissocier leur vie personnelle de leur vie professionnelle, mais comme un nouveau projet de vie permettant d'allier ces deux pans de leur existence, à l'instar des entrepreneurs, futurs gérants de chambres d'hôtes, artisans ou créateurs ayant besoin d'un atelier, qui n'envisagent pas de séparation physique entre leur lieu de vie et leur lieu de travail. Ils arrivent en Brenne avec un projet qui leur tient à cœur et qu'ils souhaitent faire connaître au plus grand nombre, par conviction ou par nécessité commerciale et financière. Leur découverte du territoire et de ses habitants a donc été influencée par le circuit de la création d'entreprise, et le réseau des acteurs économiques locaux (CCI, PNR de la Brenne, réseau Initiative Brenne, collectivités locales, banques...) Ainsi, explique Laurent, *« je fais partie du club, de l'association Initiative Brenne, donc ça m'a permis d'être en contact avec des artisans locaux, et justement c'est comme ça que j'ai connu le tailleur de pierre, j'ai été en contact aussi avec une fleuriste au Blanc, je lui ai fait un luminaire spécialement pour elle »*. Par le biais de ce réseau d'entrepreneurs de Brenne, et des animations qu'il propose, telle que la soirée des entrepreneurs ou les visites d'entreprises, les nouveaux arrivants ont la possibilité de faire des rencontres et de s'intégrer en échangeant avec des habitants susceptibles de partager des valeurs similaires et de rencontrer les mêmes difficultés, mais encore faut-il connaître les codes à l'œuvre dans ce type de réseaux, et pas nécessairement maîtrisés par de jeunes entrepreneurs ou auto-entrepreneurs, davantage motivés par leur épanouissement personnel que par le développement économique. Ainsi, explique Aurélie : *« on est allé au château du Bouchet, à la soirée des entrepreneurs, donc il y avait des nouveaux arrivants, des agriculteurs, des commerçants et tout, donc on était 225 ! Ce qui a fait que les gens ne sont pas parlé, ou très peu, parce qu'il y avait beaucoup de monde ! Donc c'était la première fois qu'ils le faisaient, moi j'ai trouvé ça juste magnifique ! Parce que c'était vraiment très joli, le cadre était superbe ! Mais c'est vrai que quand on est timide, et on le voyait, il y a des petits artisans, des petits nouveaux comme nous, qui ont passé la soirée chacun dans leur coin, donc nous on a passé la soirée avec le conseiller du Crédit agricole ! »*

Néanmoins, ces nouveaux arrivants entrepreneurs sont généralement dans une démarche d'ouverture et de prospection commerciale au sein de la communauté d'accueil, comme le précisent David et Aurélie : *« il faut que les gens s'intéressent à nous aussi, qu'ils viennent voir ce qu'on fait !*

Il faut qu'on vive hein ! Donc il faut qu'on se fasse voir un petit peu... Oui nous on arrive en tant qu'entreprise, c'est pas comme si on arrivait en tant que particuliers ». Il est donc important d'un point de vue financier de parvenir à se faire connaître et à tisser des liens avec les acteurs locaux et habitants susceptibles de faire appel à leurs services. Au delà de son tempérament « *très positif et sociable* », c'est également la démarche qui sous-tend l'arrivée et l'intégration de Laurent en Brenne, désireux de créer des liens avec d'autres artistes et artisans locaux tant par intérêt pour les collaborations artistiques que par nécessité financière. En effet, explique-t'il, « *j'ai fait la connaissance à l'occasion de mon expo en février, parce que lui-même avait déjà exposé là, d'un graffeur originaire de Paulnay, c'est à côté, mais il vit depuis quelques mois à Mézières, et il vit de son art aussi, il fait du street art, donc mi juin on a fait une exposition tous les deux, et moi ça m'intéresse d'être avec lui parce qu'il est plus connu, il est de la région, il fait ça en tant que métier, en tant qu'activité principale depuis cinq ans maintenant, il a déjà des contacts, il a déjà un réseau !* » Les relations tissées dans un cadre professionnel, notamment dans des métiers de commerce et de contact, permettent donc de s'intégrer assez rapidement dans la société d'accueil.

Les entreprises locales, via les collègues habitant également en Brenne, permettent aussi de s'intégrer au territoire, comme le constate Amesh : « *je suis très bien accueilli en plus dans mon entreprise, on est une très grande entreprise avec à peu près 85 personnes, donc par rapport à Le Blanc c'est grand on va dire ! Après c'est pas super grand par rapport à d'autres entreprises... et dans l'entreprise il y a beaucoup de monde qui sont du territoire, et après quand je parle avec eux, quand je discute avec eux, même si je suis étranger, je ne me sens pas un étranger !* » Grâce aux relations qu'il a tissées dans cette entreprise de sous-traitance aéronautique, employeur important pour la région, il s'est senti bien accueilli et intégré sur le territoire, sans stigmatisation ni jugements de valeurs par rapport à ses origines et sa venue en Brenne.

Dans le paysage économique local, le Parc naturel régional de la Brenne fait partie des structures pourvoyeuses de postes susceptibles d'attirer de jeunes gens diplômés du supérieur, originaires et formés dans d'autres régions à la réalisation d'études et de missions sur des questions environnementales très pointues (chercheurs, ingénieurs du paysage, techniciens environnementaux...). Créé en 1989, le PNR de la Brenne n'a pas fait l'unanimité parmi les habitants - dans un contexte de grande propriété privée, d'agriculture, d'élevage, et d'activités traditionnelles de pisciculture et de chasse - qui ont vu d'un assez mauvais œil l'ingérence d'une structure réunissant des gestionnaires de la nature jugés prompts à leur dicter de nouvelles bonnes pratiques concernant les espaces qu'ils entretenaient depuis des générations, ainsi que l'arrivée potentielle de touristes verts comme un risque d'intrusion et d'atteinte à la propriété privée, notamment autour des étangs et sur les territoires de chasse.

Conséquence de cette particularité dans la construction et la mise en place du PNR de la

Brenne, les nouveaux arrivants travaillant pour le Parc ressentent au quotidien cette défiance des habitants vis à vis d'eux, comme le ressent Gabrielle : *« pour les gens, le Parc c'est un peu les écolos de service, et dès qu'ils sont chez nous on risque quelque chose... ou qu'il découvrent une plante patrimoniale et qu'on soit emmerdé, ou qu'ils nous disent qu'on fait les choses pas bien, et ça c'est drôle parce que je faisais du terrain en Bretagne, et une seule fois ça m'est arrivé, que quelqu'un qui avait eu des problèmes avec une association de défense de la nature vienne... je parcourais les lotissements à ce moment là, et vienne me dire "qu'est-ce que vous faites là, est-ce que vous prenez des photos pour l'association en question ?" et tout, et ici en fait c'est systématique ! Dès qu'on est dehors c'est "qu'est ce que vous faites là ?" »* Dans ce contexte de méfiance, voire de rejet vis à vis des salariés du Parc, l'intégration dans la société locale n'est pas toujours évidente et peut pousser à une forme de corporatisme, voire d'entre-soi : *« mes collègues font partie de mon intégration, de ma sociabilité, et en même temps je vois bien que dans d'autres cercles, que ce soit le badminton au Blanc, ou d'autres assos, même des partenaires avec qui on travaille beaucoup, il y a beaucoup de choses qui se disent sur le Parc, sur l'équipe du Parc, et c'est toujours un peu compliqué. C'est pas pour ça qu'ils nous parlent pas, j'ai créé plein de relations avec des gens de l'extérieur... mais ouais... on est quand même catégorisé Parc par plein de gens... pas que par le propriétaire qui ne veut pas qu'on rentre chez lui ! »* Pour ces nouveaux arrivants, il peut donc être difficile de se projeter à long terme sur le territoire en ayant le sentiment de ne pas être complètement intégré à la société locale. Le fait est que le Parc et ses partenaires forment un réseau bien implanté et ceux qui gravitent en son sein peuvent notamment bénéficier d'une certaine solidarité propre au *« réseau du Parc qui aide beaucoup »* que ce soit pour trouver un logement ou pour des questions pratiques, pour trouver un médecin, ou se renseigner sur les producteurs locaux, les associations culturelles et sportives. En revanche, quand il s'agit de nouer des relations avec les gens qui ne travaillent pas au Parc, *« il y a quand même globalement un peu une hostilité, c'est vrai, on va pas se mentir... Il y en a deux ou trois de temps en temps qui disent c'est bien ce que vous faites au Parc... un par an... et c'est un peu perturbant ! »* regrette Gabrielle.

Pourtant, outre la protection et la valorisation des patrimoines naturel et culturel, le Parc affiche la volonté de remplir un objectif de développement local, comme l'indique son Président : *« c'est ce qui nous a conduit, dès la création du Parc, à mettre en place des outils d'intervention économique, comme un fonds d'avance remboursable, comme un fonds de participation, comme un fonds de garantie, nous étions là à la fois dans l'expérimentation, mais aussi... enfin dans l'expérimentation nous étions particulièrement novateurs ! Donc voilà pour nous c'est un outil qui permettait de répondre aux enjeux de ce territoire, ce que je... enfin une analyse que je crois bonne et fondée, trente ans après ! Voilà, personne aujourd'hui ne conteste la création du Parc ! Et beaucoup reconnaissent que son action a été déterminante... pour donner à ce territoire une image,*

une identité, une certaine attractivité aujourd'hui malgré tout ! » Le Parc affiche en effet de belles réussites concernant la préservation de la nature et du bâti local, et a contribué à donner une image positive d'une région qui souffrait jusqu'alors d'une très mauvaise réputation, grâce au développement du tourisme et par l'éducation à l'environnement. En revanche, concernant l'accompagnement au développement économique, il semblerait que les habitants soient peu convaincus par les actions du Parc. Ainsi, parmi les nouveaux arrivants et notamment les entrepreneurs ayant eu affaire aux agents du Parc pendant la construction de leurs projets, aucun n'a perçu cette structure comme ayant eu un rôle essentiel dans leur installation. Plusieurs ont sollicité un prêt à taux zéro auprès d'Initiative Brenne, à l'image de Laurent qui a demandé une aide de 1 500 euros pour pouvoir acheter du matériel mais ne souhaitait pas trop s'endetter, ou de Lise qui a eu le sentiment de rencontrer un univers où *« tout est très bien cloisonné, et on veut bien vous ouvrir les portes si vous avez montré extrêmement patte blanche, et surtout si vous n'allez pas demander trop grand chose quoi (...) j'ai eu ce qu'on appelle un prêt d'honneur du Parc, voilà mais bon, un prêt d'honneur vous présentez votre dossier, de toutes façons on peut vous le donner ou pas vous le donner, après un prêt d'honneur c'est pas une subvention, on ne vous donne pas d'argent, c'est un prêt à taux zéro ! »* Elle n'a pas trouvé au Parc d'écho à son projet, pourtant orienté vers la transition alimentaire et le respect de l'environnement, et n'a bénéficié d'aucun accompagnement dans la construction de son projet.

Quant à Benoît, il a sollicité le Parc pour des aides à la rénovation du patrimoine bâti, mais les contraintes étaient telles que cela ajoutait des difficultés et des coûts. Pour obtenir une subvention, le Parc lui imposait une rénovation telle qu'à l'origine, avec un enduit chaux-chanvre aux murs, et des normes d'accès pour les personnes en situation de handicap qu'il jugeait démentielles, alors, conclut-t'il : *« je vais me passer de leur subvention, parce que non seulement ça va coûter plus cher que si je faisais autrement sans la subvention, et puis en plus ça va être moche ! Et puis ça va dénaturer ! Donc je vais me passer de leur avis, de leur aval, et je vais essayer de faire en sorte de faire mon petit projet tel que je l'ai en tête, et qu'il ne soit pas perturbé par des personnes qui, voilà, sous prétexte de me donner une subvention de 4 000 euros, vont exiger telle et telle chose qui vont me coûter au final 12 ou 15 000 euros, deux fois plus cher »*. De la même façon, il a demandé à ce que ses chambres soient labellisées Parc, mais encore une fois les contraintes sont telles qu'il a considéré que cela n'en valait pas la peine : *« pour être labellisé Parc il ne faut pas de télé dans les chambres... parce qu'il faut être ouvert sur la nature... et ils veulent une kitchenette dans les chambres ! (...) Et le Parc demande à ce qu'on soit labellisé Clévacances, ou gîte de France, les trucs de gîtes nationaux, qui eux imposent d'avoir une télé dans la chambre ! Donc il va falloir demander des dérogations à l'un ou l'autre, donc je pense que je vais me passer du label Parc ! »* Le fait est que le Parc rajoute finalement des normes et des difficultés que les entrepreneurs

locaux ne sont pas en capacité de supporter administrativement et financièrement, et préfèrent donc renoncer à ce que le Parc pourrait leur apporter en termes d'image et de développement économique. Même du côté des nouveaux arrivants installés comme artisans et créateurs, à l'image de Laurent qui fabrique des luminaires, la possibilité d'exposer dans la salle et la boutique du Parc lui apparaît compliqué au vu « *des conditions qui ne sont pas très avantageuses je trouve, ils sont assez restrictifs, et puis apparemment les lumières ça les embête parce qu'il faut brancher... bon j'ai pas poussé parce que je ne veux pas me compliquer la vie.* » Le Parc aurait donc encore des efforts à faire pour permettre aux habitants de développer l'activité économique et l'attractivité du territoire.

2.2. Rapport à la nature et défense des espaces de vie

2.2.1. Rejet des symboles de l'urbanisation

Avec l'arrivée de nouveaux habitants en milieu rural, c'est souvent un hameau ou une rue qui retrouve de la vie, du mouvement, de l'animation, parfois l'école qui voit le risque de fermeture de classe s'éloigner, des commerces qui rouvrent, et toujours pour le village, une victoire face à l'insidieuse baisse de la population, et la déprise foncière.

Ainsi, quand Aurélie et David sont arrivés au village avec leurs deux enfants, et le projet de relancer une entreprise locale, ils ont été accueillis à bras ouverts : « *on travaille tout à l'ancienne, on fait les fours à bois et tout... donc il faut vraiment être à proximité, donc on a racheté la maison de garde barrière qui est juste dans le virage, à 200 mètres, qui est murée en fait depuis 40 ans, qu'on a rouverte et qu'on est en train de restaurer, et ce sera notre maison d'habitation. Donc là ça fait plaisir aux gens aussi parce que ça fait plus de 40 ans qu'elle est fermée, donc ils ne s'attendaient pas à la voir rouverte, là on a vu avec la commune pour amener l'eau dans la petite maison, ils ont dit mais jamais on aurait pensé qu'un jour on remettrait l'eau dans cette maison !* »

Aussi, comme cela a déjà été observé à l'occasion d'une étude réalisée pour la Région Limousin dans le cadre de sa politique d'accueil de nouvelles populations dans les espaces ruraux, et interrogeant les liens entre environnement et migrations :

« l'impact des nouveaux résidents intervient dès leur installation. Elle commence parfois par une simple, mais très symbolique, réouverture des volets clos. Les jardins, précédemment délaissés, voire enfrichés, sont de nouveau entretenus et maîtrisés. Cumulés, la somme des impacts paysagers ponctuels (à l'échelle des logements) liés à l'implantation de nouveaux habitants finit par générer des mutations visibles à l'échelle de l'ensemble du territoire étudié. Elles sont d'autant plus massives que les pratiques de rénovation des logements, qui visent en particulier l'embellissement ou la restructuration des extérieurs, notamment la création et l'agrandissement des ouvertures, sont quasi généralisées parmi les néo-limousins (qui se distinguent ici des revenants, beaucoup moins concernés) même si proportionnellement liées à leurs capacités financières. Les transformations du logement se doublent en outre d'un engagement aussi général et unanime à l'endroit des jardins relevant d'une éthique et d'une recherche esthétique qui tranche radicalement

avec les jardins potagers traditionnels ((re)plantations, introduction de nouvelles essences, entretien, clôtures, etc.)" (Richard, Dellier et Tommasi, 2014)

En effet, les nouveaux arrivants, surtout lorsqu'ils sont propriétaires, s'investissent dans la rénovation et l'embellissement de leur lieu d'habitation et soignent l'aménagement paysager de leurs extérieurs, parfois tombés en ruines et laissés en friche depuis des années. Avec eux, c'est donc tout un environnement qui bénéficie d'une amélioration du cadre de vie, et parfois même d'une hausse des prix de l'immobilier, comme le souligne Benoît qui, en défrichant entièrement le parc de sa propriété, a permis à ses voisins de retrouver la vue sur la rivière, et dans le même temps d'augmenter la valeur de leur maison : *« j'ai les voisins d'à côté qui sont heureux comme tout parce que j'ai coupé des arbres et puis ils ont récupéré la vue sur la rivière, et le voisin d'à côté sa maison qui était en vente à 250 000 elle est passée à 270 000 depuis qu'il a une vue sur la rivière ! »*

Ce soin apporté à l'aménagement paysager des jardins est d'autant plus important quand les nouveaux arrivants habitaient jusqu'alors dans de grandes villes. Pour ces néo-ruraux, le jardin se doit de refléter une nature idéale, imaginée pendant parfois toute une vie de travail jusqu'à ce qu'une opportunité leur permette de réaliser leur rêve de campagne. Dans cette nature idéale, les symboles de l'urbanisation n'ont pas leur place, comme le confie Benoît : *« on est dans un cadre et il y a une qualité de vie qu'on n'a pas ailleurs, et je veux préserver ce cadre, c'est à dire que là les voitures sont garées ici, mais quand la maison sera terminée il est hors de question que d'une fenêtre ou de la maison je puisse voir une voiture »*. Les extérieurs sont donc pensés de manière à répondre parfaitement aux attentes de ces anciens citadins qui savourent le fait de pouvoir profiter de la nature sans subir les nuisances de la ville et donc à satisfaire leur désir d'authenticité pourtant artificielle puisque entièrement aménagée pour correspondre à leurs représentations d'une esthétique campagnarde. Aussi, poursuit Benoît en évoquant les membres de sa famille demeurés en milieu rural : *« ils ne comprennent pas qu'ici je ne veux pas faire une cour où on puisse garer les voitures, je veux mettre de la végétation, je veux mettre des arbres, des choses comme ça, mais ils ne comprennent pas pourquoi je ne veux pas voir de voitures depuis l'intérieur de la maison, mais voilà... ma frangine a fait construire une maison, j'ai toujours pas compris pourquoi... la maison est en L, et le garage est dans le L, c'est à dire que quand tu arrives chez elle, la première chose que tu vois, c'est la porte de garage, et ils ne rentrent même pas les voitures hein, les voitures sont garées devant, il faut que tu contournes le garage, que tu contournes les voitures pour rentrer dans la maison... ben c'est une mentalité qui est différente »*. Cette vision pratique des aménagements détonne avec la vision esthétique apportée par les néo-ruraux qui souhaitent optimiser au maximum leurs espaces extérieurs pour en faire des jardins d'agrément et de détente entièrement tournés vers les éléments naturels.

Cette vision d'un environnement rural idéal s'applique également aux espaces publics, et si

certaines communes ont tendance à opter pour des aménagements à dominante minérale lors de la rénovation de leurs centres-bourg, par mode architecturale ou par facilité d'entretien, ce choix ne séduit pas les citadins à la recherche d'une campagne idéale, verte et authentique, comme en témoigne Benoît : *« on est à la campagne, on veut voir la nature ! La place qu'ils ont faite au Blanc, mais je la trouve horrible la place... devant la mairie, il n'y a pas d'arbre, il n'y a pas d'ombre naturelle, tout est bétonné, c'est juste horrible, il n'y a pas de verdure ! »* C'est donc un regard teinté d'une nostalgie pour une campagne rêvée que posent les néo-ruraux sur le monde rural, cherchant à s'éloigner des grandes villes, de ses nuisances et de ses symboles les plus importants, tels que le béton et les voitures qui selon eux envahissent et dégradent leur cadre de vie.

2.2.2. Privatisation des espaces et conflits d'usage

En s'installant en milieu rural, les nouveaux habitants ont une action assez positive sur les paysages à travers la rénovation du bâti, le défrichement et l'aménagement de jardins d'agrément, mais amènent également de nouvelles manières de considérer des espaces naturels (prairies, forêts, berges de rivières...) pouvant être restés jusqu'alors assez ouverts, et qui, petit à petit, se referment jusqu'à être complètement inaccessibles à ceux qui avaient l'habitude de les fréquenter, par l'installation de clôtures, la plantation de haies, ou encore la pose de panneaux signifiant le caractère privé de la propriété.

Cette privatisation d'espaces naturels conduit parfois à des conflits entre les locaux et les nouveaux arrivants à qui il est reproché de ne pas respecter les habitudes locales et dont on stigmatise le caractère citadin et les manières d'agir étrangères à la communauté d'accueil. Ainsi, confie Benoît, qui a fait l'acquisition d'une propriété dont le parc longe sur 400 mètres les rives de l'Anglin : *« c'est assez difficile avec toute ma famille, et puis même avec les riverains, enfin les gens qui étaient habitués à aller dans le parc à la pêche parce que c'était pas clôturé, et moi j'ai clôturé parce que c'est chez moi et si on veut aller à la pêche il suffit juste de me demander l'autorisation et je ne l'empêche pas, mais par contre on passe par le haut, et je veux savoir qui est chez moi »*. Le parc et les berges de rivières, traditionnellement considérés comme de l'espace utile pour l'accès à l'eau, pour y faire boire les animaux ou encore pour la pêche, longtemps laissés à l'abandon par la précédente propriétaire, deviennent du jour au lendemain un espace privatif dont l'accès est soumis à l'autorisation du nouveau propriétaire qui considère l'ensemble de sa propriété comme relevant d'un espace d'agrément dont il souhaite préserver la beauté et la tranquillité. Ainsi, Benoît nous expliquait avoir demandé aux pêcheurs locaux de démonter des cabanes qu'ils avaient construites dans le parc, dont son oncle qui : *« a démonté parce que je lui ai dit que j'allais faire passer un bulldozer et lui envoyer la note, mais par contre il y en a un, je lui ai fait démonter sa cabane à coups de courriers recommandés, en exigeant que sous huitaine il remette en état, il avait coupé*

des arbres, planté des clous, emmené une bâche, enfin il s'était fait une cabane de pêcheur sur un terrain privé oui... et c'était visible du pont en plus... mon oncle la cabane qu'il avait faite on ne la voyait pas, elle était dans les broussailles, c'était de la bâche camouflée, mais lui c'était de la bâche bleue, il avait emmené un frigo, des tables, des chaises, enfin on aurait pu manger à vingt personnes sous sa bâche, donc je lui ai fait démonter, alors on m'a fait des reproches, parce que le pauvre homme était malade du dos, c'était son seul plaisir d'aller à la pêche, et je l'empêche d'aller à la pêche". Son arrivée et la manière dont il envisage de profiter de ses espaces naturels a donc provoqué un bouleversement dans les habitudes locales de ces usagers d'une nature vue avant tout comme une ressource et dont les aménagements liés à la pêche étaient davantage pratiques qu'esthétiques.

En imposant ainsi le strict respect de la propriété privée, qui n'était pas forcément l'usage localement, notamment concernant l'accès aux cours d'eau⁷ dont beaucoup imaginent ou souhaiteraient avoir un droit de passage sur les berges, alors que la réalité est tout autre, les nouveaux arrivants s'attirent les foudres des habitants contraints de se soumettre à la volonté de personnes dont ils considèrent qu'ils n'ont pas la légitimité d'imposer quoi que ce soit sur le territoire. Ces conflits d'usage liés à l'arrivée de nouveaux habitants peuvent parfois même se répercuter sur d'autres acteurs locaux, parents proches ou amis, et conduire à une désorganisation de la vie locale. Ainsi, poursuit Benoît, ce conflit lié au démontage des cabanes de pêche construites sans autorisation sur sa propriété a perturbé les relations entre son père, lui-même trésorier de l'association de pêche communale, et un ancien conseiller municipal qui lui aurait enjoint de démissionner. Suite à cet épisode, Benoît confie qu'il a pris l'initiative de rappeler le principe de propriété privée à cet homme par téléphone, en lui expliquant que : « *"la rivière m'appartient, le droit de pêche m'appartient, c'est comme ça, et vous ne tolérez pas que j'aille monter une cabane d'alcoolique dans votre jardin, que j'y invite mes potes, que je fasse un trou, que je fasse un barbecue, que je modifie le terrain, que je coupe des arbres, que je plante des trucs, vous accepteriez ?"* "Ah ben non mais c'est pas pareil..." "Si c'est pareil ! C'est exactement pareil, voilà, donc maintenant la pêche est soumise à autorisation chez moi, ça a toujours été le cas, vous ne me l'avez jamais demandée, maintenant c'est soumis à autorisation" "Ah ben je ne vous demanderai pas l'autorisation" "Ah ben vous n'irez pas pêcher tout simplement... Voilà et puis si vous voulez aller à la pêche, offrez vous un terrain, tout simplement, lâchez du fric, offrez vous un terrain !" *Donc voilà, je l'ai calmé, maintenant il ne se plaint plus !* » Il n'est pas rare que l'installation de

⁷Les cours d'eau non domaniaux sont régis par le droit privé, le lit appartient au propriétaire riverain jusqu'en son milieu, et il a la possibilité d'interdire l'accès des berges au public. Le propriétaire riverain est tenu d'entretenir régulièrement le cours d'eau et ses berges. Le droit de pêche appartient au propriétaire riverain, sous réserve de posséder une carte de pêche et d'en respecter la réglementation. Il peut cependant signer un bail de pêche avec une association de pêche ou avec la Fédération départementale de pêche. La circulation d'engins nautiques de loisir non motorisés sur les cours d'eau peut en revanche s'effectuer librement.

nouveaux arrivants soit à l'origine de telles difficultés, notamment parce qu'avec eux ce sont aussi de nouvelles pratiques qui se développent, parfois incompatibles avec les tolérances anciennes. Dans le cas de Benoît, dont le projet est d'exploiter commercialement son domaine en aménageant des chambres d'hôtes et un parc paysager avec piscine, terrasses, guinguette au bord de l'eau et théâtre de verdure pour y accueillir des spectacles, la présence de cabanes faites de bric et de broc ainsi que le passage de pêcheurs sur la propriété ne peut pas coexister avec son désir de proposer à sa clientèle un cadre naturel préservé, esthétique et paisible.

Comme dans nombre de territoires où des processus de gentrification sont à l'œuvre, on se rend compte qu'en Brenne, les nouveaux arrivants sont souvent détenteurs d'un capital économique et/ou culturel élevé, et sont en capacité de mettre la pression et de convoquer les acteurs nécessaires à la réalisation de leurs souhaits pour le territoire. Ainsi, quand Benoît a découvert que les agents municipaux entreposaient des déchets végétaux aux abords de son parc, il est entré en lutte pour défendre son espace de vie : *« ils entassent l'herbe dans un coin, ça fermente, ça pue, c'est horrible, et puis ça donne pas envie... c'est le seul endroit en bordure de rivière où il y a de l'ombre, t'as pas envie d'aller t'allonger à côté d'un tas d'herbe qui pue, avec des champignons qui poussent dessus, ça fermente, c'est dégueulasse, et puis ça n'incite pas les gens à être propres quoi, les gens jettent leurs papiers, leurs trucs... donc j'ai commencé à me battre pour ça, je suis en train d'obtenir gain de cause parce que je suis monté jusqu'à la Direction départementale du territoire à Châteauroux, et si il faut j'irai au dessus, voilà, uniquement pour un tas d'herbe qui me dérange ! Donc voilà, c'est pour leur montrer le niveau de pression que je suis capable de mettre ! »* En effet, la plupart des nouveaux arrivants ayant choisi de s'installer à la campagne pour bénéficier d'un cadre de vie préservé supportent très mal de devoir renoncer à un élément qu'ils considèrent comme indispensable à leur bien-être, que ce soit au niveau visuel, sonore ou même olfactif. Tout sera donc mis en œuvre pour ne pas avoir à subir de gêne venue de l'extérieur au sein de leurs espaces de vie, quitte à devoir mobiliser leurs réseaux politiques, administratifs ou associatifs, et parfois même à engager des procédures en justice. C'est ce que déplore d'ailleurs cette élue de Brenne, expliquant que les « néo-ruraux » amènent de l'économie sur les territoires mais aussi *« beaucoup de problèmes parce qu'ils ne supportent pas le bruit du coq, ils ne supportent pas les tracteurs qui se déplacent sur les routes, ils ne supportent pas si ils sont au bord de la rivière, que quelqu'un accoste sur le bord de leur propriété, parce que c'est chez eux enfin bon bref... le sentiment de propriété est exacerbé, parce qu'à la ville on se défend, on a peur de l'autre, on est toujours en défense, et du coup ils perturbent les relations... ils veulent être chez eux, ils ne veulent pas qu'il y ait je ne sais pas quoi... des djihadistes... ah oui c'est à ce niveau là... mais il faut dire aussi qu'il y a une perte du respect de l'autre, du respect des choses, et ça c'est général ! »* En effet, cette position défensive par rapport à leurs espaces de vie est caractéristique des néo-ruraux, habitués à devoir préserver leur

intimité dans des villes très denses et anonymes, et n'étant pas familiers des habitants qui composent la société locale, ils ont tendance à continuer de se méfier de tout et de tout le monde.

En centre Brenne, où se concentre l'essentiel des très grandes propriétés composées de dizaines, voire de centaines d'hectares de forêts, d'étangs et de prairies, l'importance de la propriété privée est encore plus perceptible, tant dans les paysages que dans les esprits, notamment pour limiter l'accès à la chaussée des étangs et ainsi éviter les possibles intrusions et nuisances sur les domaines. En effet, comme le confie ce maire d'une commune du cœur de Brenne : *« les gens qui sont là, pour plein de raisons ils ont une grande propriété, et grand bien leur fasse, et puis ils veulent être tranquilles chez eux, mais c'est légitime ! Mais je veux dire on est dans un pays de droits, avec le respect de la propriété privée... alors c'est vrai que pour quelqu'un qui vient de la ville, de dire moi j'avais un jardin, ou pas de jardin, j'avais un balcon de trois mètres carré, et puis l'autre il a mille hectares et il ne veut pas que j'aille mettre un pied chez lui, oui peut-être, mais enfin c'est comme ça ! Il n'y a pas de jugement de valeur à amener ! »* Néanmoins, de l'avis d'habitants ayant toujours vécu en Brenne et observé l'évolution du rapport à la nature et des paysages, des changements sont à l'œuvre du fait de l'arrivée de nouveaux propriétaires ayant hérité ou racheté des domaines qui étaient jusqu'alors demeurés relativement ouverts, mais qui se ferment à mesure qu'ils changent de mains, comme le confirme cette maire de Brenne adepte de course à pieds et de vélo : *« c'est plus les mêmes propriétaires, et on le voit bien par exemple dans nos vieilles familles, on va dire bourgeoises entre guillemets, qui ont gardé une mentalité d'ouverture, et puis les nouveaux arrivants qui ont mis des clôtures hein, c'est flagrant, ça je peux vous citer des exemples ! Nous on sent... ces vieilles familles, on rentrait chez eux, on regardait, bon ça ne posait pas de trop de problèmes, et puis maintenant on ne regarde plus parce qu'on ne peut plus ! »* Les anciennes familles, aristocrates ou grands-bourgeois ont toujours eu une attitude paternaliste envers les habitants, habitués à être regardés, voire admirés, et dont l'apogée de cette mise en scène d'une classe dominante est perceptible lors des journées de chasses à courre qui se déroulent encore souvent en Brenne et pendant lesquelles les domaines sont intégralement ouverts aux personnes souhaitant suivre la chasse, que ce soit en voiture, à vélo ou à pieds. Mais cette culture si spécifique aux anciennes grandes familles enracinées en Brenne est peu à peu remplacée par l'influence de nouveaux propriétaires issus du monde de la finance ou des affaires qui voient le territoire comme une opportunité d'investissement financier, et n'entretiennent aucun rapport avec la population locale, si ce n'est à travers des sociétés de chasse privées réunissant des actionnaires payant au prix fort le droit de pouvoir chasser sur ces domaines.

Dans un tel contexte, la chasse occupe une place très importante dans l'économie locale, et les territoires en deviennent d'autant plus fermés et sources de tensions entre les différents usagers de la nature, et notamment entre défenseurs de la chasse et de ses traditions, et défenseurs de la

cause animale, écologistes ou antispécistes. Alain, retraité installé en Brenne pour s'adonner à sa passion pour la photographie animalière, en a d'ailleurs fait l'amère expérience alors qu'il avait posé en forêt du matériel pour des prises de vue nocturnes : *« au début... enfin surtout avec les chasseurs, j'ai eu des petits problèmes quoi ! C'est des gens, enfin bon je ne suis pas contre la chasse, c'est pas ça, mais il y a des gens assez intolérants, et ils supportent mal qu'on s'occupe des animaux, mais j'enregistre les animaux, j'enregistre pas les gens, j'ai eu quelques histoires quand même, ils m'ont saccagé des trucs, ouais, ouais, ah ben ouais mais j'en ai vu s'acharner sur ma caméra, faire des doigts d'honneur, ils perdent totalement la raison ! »* Depuis cet épisode, il entame des démarches en amont afin d'obtenir les autorisations de la mairie et des propriétaires, et a même prévenu la gendarmerie, mais il sent bien qu'il n'est pas le bienvenue sur les territoires : *« Ben on se fait traiter d'écolo, parce que tout de suite on est catégorisé, les écolos tout de suite c'est des sauvages ! Oui, oui... ils peuvent catégoriser les gens, coller des étiquettes, mais c'est vrai que c'est souvent le cas, on passe pour des gens très sectaires, alors que pffff... et j'ai été chasseur en plus ! »*

Alors sur ce territoire qui attire des usagers de la nature très différents, propriétaires et touristes, chasseurs et écologistes, randonneurs ou promeneurs désireux d'en découvrir les paysages, les propriétés se ferment chaque année un peu plus, au grand dam des habitants qui craignent de voir en Brenne le même phénomène qu'en Sologne, où les domaines sont encerclés d'immenses grillages, comme le craint cette maire d'une petite commune *« c'est sûr que la solognisation, on n'y échappera pas trop je pense... le Parc essaie quand même, parce qu'il n'y a pas de Parc en Sologne, ici le Parc essaie d'éviter un petit peu ça... et c'est vrai que ça permet d'éviter, mais quand même, n'empêche que les grandes clôtures elles sont là ! »* Si le rôle des anciennes familles de Brenne dans la préservation de la nature et des traditions est aujourd'hui largement reconnu par les acteurs locaux, la crainte est désormais qu'avec les changements sociaux à l'œuvre sur le territoire, l'équilibre soit rompu et que la Brenne perde ses spécificités paysagères et culturelles. Le Parc aurait donc un rôle à jouer pour éviter que le territoire se ferme et pour en préserver les subtils équilibres naturels et culturels.

2.2.3. Position défensive et gentrification rurale

Comme bon nombre d'autres territoires labellisés, le Parc naturel régional de la Brenne attire de nouvelles populations à la recherche d'un cadre de vie répondant à leurs attentes et à leurs idéaux, et dont la marque "PNR" jouerait à la fois dans la promotion du territoire et comme une garantie que l'environnement demeure préservé. En effet, la plupart du temps, c'est sur un mode défensif que s'élaborent les chartes sur lesquelles reposent les actions conduites au sein des parcs naturels régionaux :

« Que la question de l'environnement, entendu dans un sens large (paysages, qualité de l'air, de l'eau, protection de la

faune, de la flore) constitue l'un des leitmotivs ne surprendra guère, par contre l'approche environnementale est systématiquement défensive (il s'agit de sauvegarder, éventuellement de restaurer un paysage traditionnel, de défendre une espèce menacée), teintée d'une volonté éducative (transmettre aux jeunes générations le souci environnemental). L'investissement dans les nouvelles énergies n'est quasiment jamais abordé, ni le soutien à des entreprises innovantes dans le domaine écologique. De fait, c'est la patrimonialisation des paysages qui se dégage, la référence à un paysage idéalisé (avec haies naturelles, haies champêtres, arbres isolés, villages « minéraux », enduits de façade...) se concrétisant lors de l'élaboration des chartes paysagères. » (Desponds, 2007)

Cette manière d'envisager l'environnement serait le fruit de représentations émanant des classes aisées et extérieures aux milieux ruraux traditionnels qui, petit à petit, à travers des poches de gentrification rurale, remplacent les habitants moins prompts à imposer leur vision du territoire (agriculteurs, ouvriers, employés peu qualifiés). C'est en quelque sorte ce que dénonce le maire d'une commune du Parc de la Brenne lorsqu'il évoque son positionnement par rapport à la stratégie territoriale élaborée par le PNR : *« ici on est des rebelles un peu hostiles au Parc, ou plutôt à la politique du Parc, et aux ayatollahs de l'écologie qui veulent enlever tout ce qui a été fait de la main de l'homme ! »* En effet, alors qu'il avait engagé différents projets sur sa commune, l'un avait reçu un avis défavorable émanant du Parc de la Brenne lié à la protection des paysages, et l'autre était un temps bloqué en préfecture après avoir été combattu par un collectif citoyen et avoir reçu un avis défavorable du commissaire-enquêteur chargé de l'enquête publique.

Le premier projet, consistant en l'implantation de cinq éoliennes sur la commune, répondait pourtant selon lui à la nécessaire transition énergétique pour laquelle un territoire tel que le Parc naturel de la Brenne devrait se montrer exemplaire, tout en ayant un réel intérêt économique évalué à 150 000 euros par an pour l'intercommunalité, de la même manière que selon lui, le territoire devrait être pilote et innovant concernant le développement de turbines pour produire de l'énergie propre au lieu de promouvoir l'arasement des seuils dans les rivières. Le second projet, concernant l'implantation d'une carrière de calcaire sur la commune, allait selon lui permettre de répondre aux besoins en granulats calcaires concassés par une extraction locale de matière première, car le Parc a voté une motion interdisant l'apport de matière granitique dans les chemins, et donc de limiter le bilan carbone dû au transport de matériaux par camions, et de créer des emplois et de l'activité économique pour les commerces locaux. Pour cela, cet élu regrette le positionnement défavorable du Parc qui, selon lui, fait de la Brenne *« un pays qui n'a pas de développement, une terre qui doit rester vierge, même si je vois bien ça dans le cœur de la Brenne, ça y convient, mais on ne fait pas la différence entre la Brenne des étangs et le reste, en Brenne il n'y a plus personne, on ne produit plus, la pisciculture est sous-exploitée, c'est que des rencontres de chasse, des banquiers, des gérants de supermarchés, des gens qui ont du fric, qui mettent un gardien et c'est tout ! »* Cette forme de gentrification rurale qui semble toucher la Brenne et modifier le rapport à l'environnement et aux paysages entretenu par une population sur son territoire, s'accompagne donc de conflits entre

ceux qui continuent de percevoir la campagne avant tout comme une ressource, et ceux qui la considèrent d'abord comme un espace d'agrément. Ainsi, poursuit ce maire de Brenne : *« il y a deux catégories d'habitants, les autochtones ou les locaux, dont la plupart nous accompagne dans nos projets, et les nouveaux, dont certains suivent et certains s'opposent vigoureusement car veulent être tranquilles, ne pas avoir de camions sur les routes, qui n'endurent pas les coqs, les cloches, les agriculteurs qui traitent ! »*

Cet environnement choisi, ils considèrent par ailleurs souvent que le Parc doit être le garant de sa préservation, et il n'est pas rare de trouver ces nouveaux habitants investis dans des associations de sauvegarde et de rénovation du patrimoine ou de défense de la nature et d'espèces menacées, ainsi que dans les conseils municipaux et organes d'aménagement du territoire qui sont autant d'outils leur permettant d'agir à leur tour sur l'espace et de le façonner selon l'image qu'ils ont d'une campagne authentique. En effet :

« c'est aussi à l'échelle plus large des paysages que la gentrification peut avoir des effets. Dès les premiers travaux sur la gentrification rurale en Angleterre, les chercheurs ont mis en évidence l'emprise des nouvelles populations sur les plans d'urbanisme, afin de limiter les constructions et de préserver un paysage qui corresponde à leurs représentations. En France, un mécanisme proche a été décrit dans le PNR du Vexin par Didier Desponds (2007) : les réglementations environnementales introduites au sein du Parc (restriction de l'urbanisation, élaboration d'une charte paysagère) ont d'une part préservé le paysage, limitant les nouvelles constructions, et ont d'autre part contribué à une progressive "spécialisation sociale" (Desponds, 2007 : 53) du territoire, qui se distingue par une surreprésentation de classes sociales supérieures. La protection de l'environnement, ici présentée à travers le prisme des réglementations foncières et paysagères, peut ainsi être un outil d'exclusion pour les classes populaires (ou moins favorisées) dans des espaces ruraux particulièrement convoités. » (Tommasi, 2018)

Si dans le cas du Parc du Vexin français, en région parisienne, comme pour d'autres parcs situés à proximité de métropoles, l'enjeu sous-jacent aux réglementations strictes concernant les constructions et la protection des paysages est de limiter l'urbanisation dévorante des territoires situés en périphérie des grandes villes, dans le cas des parcs situés en zones rurales très isolées, l'enjeu est en général plutôt de favoriser le développement économique et de limiter la désertification du territoire. C'est ce que pointe Anne-Marie, géographe originaire du Médoc : *« c'est bien de préserver les paysages, mais il faut aussi que les gens vivent, bon c'est le rôle du Parc hein... de permettre aux gens de rester au pays et d'en vivre quoi... de vivre de leurs activités »*. En Brenne, territoire dont les spécificités paysagères (étangs, haies bocagères...) sont le fruit d'une anthropisation de la nature, l'équilibre est subtil entre préservation de l'environnement et développement des activités humaines (agriculture, élevage, pisciculture, chasse, tourisme...).

Ainsi, de l'avis de ce maire de Brenne, *« le Parc c'est un formidable lieu de concertation, contrairement à ce que certains imaginent encore aujourd'hui, c'est pas un lieu de protection mais c'est un lieu de développement, c'est un lieu d'ouverture »*. Le Parc a donc un rôle à jouer pour

maintenir l'harmonie qui règne en Brenne entre nature et culture, entre paysages et activités humaines, qui ne peuvent être dissociés. Pour cette raison, poursuit-t'il : *« j'ai ressenti le territoire du Parc comme un lieu justement de concertation et un lieu d'échanges, et qu'on est capable de mettre autour de la table des gars de la LPO, des chasseurs, des écolos, des grand propriétaires, des agriculteurs, des élus... voilà, et que les gens puissent discuter sans se foutre sur la figure, et c'est ça qui est important ! C'est de trouver des solutions ! »* Pour aider les pisciculteurs qui souffraient de la prolifération des cormorans alors considérés comme une espèce protégée par l'Europe, et qui faisaient des ravages dans les pêcheries des étangs, le Parc avait ainsi permis de réunir tous les acteurs concernés afin de trouver un accord concernant l'autorisation de tir de cormorans.

Mais concernant le développement d'activités économiques qui ne soient pas des activités traditionnelles en Brenne, le Parc ne semble pas souhaiter aller dans ce sens, notamment du fait de cet esprit de défense et de préservation de l'existant caractéristique des parcs et des individus qui en maîtrisent les rouages, et qui ne vont pas vers le changement et la transformation des paysages. Ainsi, expliquait le président du Parc concernant l'opposition aux projets d'éoliennes et de carrière de calcaire, *« les communes elles ne sont pas seules, elles ne sont pas isolées sur un territoire, il y a d'autres communes autour, il y a des paysages, qui ont leurs spécificités (...) et moi je suis chargé de défendre l'intérêt général... et l'intérêt général du Parc, il est défini par la charte du Parc, à laquelle tous les élus ont adhéré, et moi je suis chargé de faire respecter la charte du Parc, et comme souvent, la somme des intérêts particuliers ne fait pas l'intérêt général ! »*

L'intérêt général au sein du Parc de la Brenne serait donc notamment de favoriser une unité paysagère, dont l'esthétique de référence est celle que l'on a toujours connue, et qu'on ne souhaite pas voir changer en implantant des éoliennes, et de préserver une certaine qualité de vie en se défendant des nuisances qui viendraient rompre le calme d'une campagne idéale (bruits d'extraction de la carrière, passage de camions, poussière...). Cette attitude de défense porte également l'idée que le changement est potentiellement synonyme de dégradation, et d'atteinte aux habitants, mais aussi au développement touristique de la Brenne. En effet, avec le label PNR, le territoire bénéficie d'une force de frappe indiscutable en termes de communication et de promotion touristique, et a pu développer une image positive de ce « pays des ventres jaunes » longtemps considéré comme insalubre et misérable et en proie aux investisseurs désireux d'y constituer d'immenses domaines de chasse. C'est ce que confirme cette maire d'une commune de Brenne : *« ça a donné une identité et ça a permis de créer quand même un interlocuteur valable face à toute cette finance »*. Certains élus regrettent cependant la frilosité du Parc à aller vers un tourisme plus accessible au grand public : *« c'est bien d'avoir des observatoires, mais il faut aussi avoir des lieux de découverte, de connaissance, et moi je pensais que ça aurait pu être fait au niveau de la Maison de la nature à*

Chérine mais il n'y a pas cette volonté d'ouverture, de faire découvrir, d'initier », la réflexion semble donc s'amorcer, sans pour autant vouloir tendre vers un tourisme de masse.

2.3. Quelle dynamique pour la vie associative sociale, culturelle et sportive ?

2.3.1. Milieu associatif et engagement bénévole

Si l'attractivité des territoires ruraux passe notamment par le développement d'activités humaines respectueuses de l'environnement, qui permettent de stabiliser voire d'augmenter la population grâce à un marché de l'emploi dynamique et à un cadre de vie agréable, le milieu associatif en garantit également la vitalité sportive, culturelle et sociale.

Les associations permettent en effet aux populations locales et aux nouveaux arrivants de se rencontrer, elle sont un lieu de sociabilité, d'échanges, d'entraide, de solidarités, d'épanouissement, de créativité et d'innovations.

En Brenne, plus de 1 600 associations sont répertoriées⁸, dans des domaines très variés, recouvrant à la fois des intérêts privés, professionnels, locaux, ou relevant de l'intérêt général. Certaines sont en sommeil ou complètement délaissées même si elle n'ont pas encore été dissoutes, mais de l'avis des élus locaux, la vie associative a été très développée sur le territoire. Ainsi, la maire du Blanc, ville la plus importante du Parc de la Brenne, comptabilisait 135 associations : *« 52 associations culturelles, 56 associations sportives, 11 associations patriotiques, plus quelques associations sociales style antenne de la Croix rouge, et les ADMR, les IME, l'épicerie sociale et solidaire. »* Néanmoins, force est de constater qu'il est de plus en plus difficile pour le tissu associatif local de trouver des bénévoles susceptibles de s'engager au sein de ces associations, et de pourvoir les postes d'administrateurs, notamment en tant que membres des bureaux. En effet, selon la maire d'une petite commune de Brenne : *« en ce moment c'est un peu en perte de vitesse, et puis alors on revient tout le temps à la même chose, c'est à dire que ce sont des gens qui maintenant sont très âgés... et qui évidemment ne peuvent plus s'investir comme ils le faisaient... le renouvellement ne se fait pas comme il fallait...c'est un problème de renouvellement »*.

En effet, le problème du renouvellement des bénévoles au sein des associations est une problématique récurrente en Brenne, où la diminution et le vieillissement de la population est également visible en observant l'âge moyen des personnes s'engageant dans les conseils municipaux et les bureaux associatifs. Un constat qui inquiète les acteurs locaux, dont la pérennité des structures associatives est parfois mise en péril par le manque de bénévoles.

Pourtant, les travaux de Lionel Prouteau⁹ tendaient à montrer que la propension au bénévolat était plus forte dans les zones rurales. Ses travaux ont également tracé les contours des figures du

⁸ Annuaire des associations de loi 1901 (Net1901.org)

⁹ Cf. Lionel Prouteau, « Les figures du bénévolat », in *Revue des politiques sociales et familiales*, 2001, 63, pp. 19-32.

bénévolat, permettant de constater que l'engagement était plus élevé chez les hommes et augmentait avec le niveau de formation initiale. Quant à l'engagement féminin, il serait encouragé par la présence d'enfants. Les bénévoles seraient en moyenne plus jeunes dans les domaines sportifs, et plus âgés dans les domaines religieux. Il constatait également un degré de féminisation faible dans le milieu sportif, et plus élevé dans les domaines religieux et socio-éducatif.

En Brenne, territoire très faiblement peuplé et vieillissant, plusieurs facteurs semblent avoir précipité le désengagement croissant des bénévoles au sein des associations locales. En effet, comme l'explique cette élue, la présence au Blanc du Centre administratif de la gendarmerie nationale a pu porté préjudice aux autres associations sportives, du fait de frais d'inscription, d'encadrement, et d'infrastructures bien plus avantageux que dans les associations civiles : *« le CAGN ils acceptent les civils dans leurs associations, ce qui pose aussi des problèmes au sein des associations du territoire parce qu'il n'y a pas les frais de fonctionnement d'une association autre, parce que ça fait partie du budget du comité d'entreprise entre guillemets... oui ils ont des grandes associations, alors théoriquement au début ce n'était réservé qu'aux membres du CAGN, mais après ça pouvait être coopté, et puis en fait c'est très largement coopté ! »* Parallèlement à cette particularité locale, les politiques successives de soutien aux associations, notamment les emplois jeunes puis les cap asso, auraient également contribué au désengagement progressif des bénévoles, comme le suggère cette maire, également conseillère régionale et ancienne présidente du club de kayak : *« il y a donc eu des permanents, et tous les bénévoles qui s'investissaient pour faire les entraînements, pour accompagner les jeunes sur les compétitions, les choses comme ça... "Ahhh il y a un permanent ! Et bien on laisse le permanent faire !" Et tous les bénévoles se sont mis en retrait et puis finalement sont partis à faire autre chose, je ne sais pas quoi, et ne se sont plus investis dans l'association... et aussi, et tout partait d'une bonne intention, la Région a mis en place des aides pour l'achat de véhicules, parce que dans les associations sportives en particulier, les bénévoles transportaient des jeunes dans des véhicules en plus ou moins mauvais état, plus ou moins bons selon les cas, et donc il y a eu un plan d'aide, la Région participait à 50 % pour l'achat d'un mini bus, donc de nombreuses associations ont acquis un véhicule avec ce système de subventions, et donc les bénévoles se sont encore moins investis puisqu'il y avait un véhicule de neuf places ».*

Le vivier de bénévoles se serait donc éteint à mesure que l'on professionnalisait les associations, puisqu'il y avait désormais du personnel qualifié et rémunéré pour effectuer des tâches qui incombaient jusqu'alors aux volontaires. Par ailleurs, l'exigence croissante de normes de sécurité aurait également conduit au désengagement progressif de bénévoles qui ne se sentaient plus avoir les compétences nécessaires à l'encadrement des adhérents, ni ne voulaient être responsables en cas d'accident. C'est ce qu'explique cette élue : *« tout ça c'est lié aussi à l'augmentation de la judiciarisation de la société avec des règles complètement absurdes, disproportionnées, par rapport*

aux exigences de sécurité, de diplômes, qui a fait qu'effectivement il fallait avoir des personnes qualifiées, des brevets d'Etat de ceci de cela, enfin bref, et je crois que tout ça, ça coupe le bénévolat dans le monde sportif ».

Pour pallier à ce manque de bénévoles mais aussi d'adhérents, car à mesure que les campagnes se vident, ce sont aussi les associations qui se meurent, certains se sont déjà essayé ou pensent à faire des ententes entre clubs, mais cette solution n'est pas toujours aisée tant les rivalités des équipes peuvent être fortes entre communes voisines, notamment au football, comme s'en amuse cette élue : *« c'est pas dans les habitudes ça... chacun chez soi et les vaches seront bien gardées ! »* Il y a en effet une dimension identitaire très importante placée dans le club de foot, à la fois comme lieu de représentation villageoise et comme instance de sociabilisation de la jeunesse locale. L'autre obstacle à la fusion des équipes de football est l'intérêt qu'il y a à conserver une vie associative qui permette aux habitants de se distraire, de s'engager et de créer du lien social à l'échelle communale, comme le confirme cette élue : *« il y a des clubs de foot qui au gré des présidents s'unissent, se désunissent... mais c'est pas si simple parce qu'on se heurte aux problèmes de mobilité sur notre territoire, et ça c'est énorme et donc à partir du moment où on envisage des regroupements, on pénalise forcément les habitants qui ne peuvent pas... et pourtant j'ai pas de passion pour le foot... donc il est important à mon avis de maintenir un petit club de foot dans tous les villages parce que ça permet au moins une activité de proximité. »*

En effet, la vie associative permet de vivifier le tissu social local, elle est un lieu de distraction et d'épanouissement, mais aussi le terreau d'actions de mobilisation et de luttes collectives, comme le souligne le président du Parc : *« on a constaté aussi à l'occasion du combat pour la maternité qu'il y avait des jeunes qui s'étaient installés, qu'ils étaient prêts à se battre, qui développaient un état d'esprit tout à fait positif, parce que l'on est dans le collectif, on est dans le participatif, on est dans l'échange, voilà on est dans le partage, des valeurs si vous voulez que le Parc doit aussi porter, et que le Parc porte bien entendu, alors peut-être pas suffisamment... enfin ce sont des valeurs que l'on porte ! »*

Les valeurs associatives, l'engagement libre et bénévole pour servir une action en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial, sont mobilisées pour porter des causes qui vont dans le sens de l'intérêt général, et souvent même pour pallier des manques, des vides laissés par les politiques de santé, d'éducation, et de solidarités. C'est ainsi que se sont notamment constituées les associations d'aide à domicile ou d'insertion des personnes handicapées, dont les tâches étaient jusque dans les années 40 réalisées par les femmes de manière bénévole, sœurs, filles, belles-filles, voisines, avant d'être prises en charge de manière associative et professionnalisée au sein de mouvements catholiques et ouvriers, pour répondre à des besoins qui n'étaient pas couverts

par les institutions traditionnelles¹⁰. Longtemps demeurées à l'abri du manque de bénévoles, les associations de nature sociale sont désormais elles aussi menacées par les difficultés de recrutement de nouveaux bénévoles, dans un contexte de baisse et de vieillissement de la population, mais aussi de développement d'une économie sociale et solidaire. Ainsi, comme le souligne le Président de l'IME du Blanc : *« nous, on est confronté vraiment à ce problème là, mais vraiment de manière très aigüe au niveau des administrateurs de l'IME, parce que les gens qui se sont engagés sont vieillissants, on me dit souvent "je reste, je reste, mais c'est vraiment parce que c'est toi !" mais après 81 ans, 85 ans, on peut comprendre ! »* D'autant que la question de la mobilité devient davantage problématique avec le vieillissement des bénévoles : *« les personnes âgées, le soir en plein hiver quand il faut qu'ils rentrent à Ardentes ou je ne sais pas où... après si il arrive quelque chose on sera quand même... c'est pas simple ces histoires ! »* Pour un meilleur renouvellement des administrateurs, les associations devraient donc communiquer davantage sur leurs besoins et leurs activités afin d'améliorer leur visibilité et le recrutement de bénévoles, mais aussi s'organiser pour favoriser la mobilité de leurs adhérents.

2.3.2. Investissement associatif des nouveaux arrivants

Tous les nouveaux arrivants interrogés ont confié avoir déjà adhéré à des associations locales, ou souhaiter le faire dans un avenir proche, que ce soit pour répondre à un besoin d'activités physiques ou artistiques (gymnastique, marche, moto, badminton, ball-trap, sociétés de pêche et de chasse, chant, musique, dessin...), pour venir en aide aux autres (Atout Brenne, Familles rurales, petits frères des pauvres...) ou pour échanger au sein de réseaux de sociabilité ou de défense d'intérêts personnels ou professionnels (Comité des fêtes, associations de sauvegarde du patrimoine, AMAP, Initiative Brenne...).

Pourtant de l'avis de ce maire d'un petit village de Brenne : *« Les nouveaux habitants s'investissent très peu dans la vie de la commune, on a 26 associations ils n'y viennent pas, ce sont des gens qui ne cherchent pas à s'intégrer dans la commune, ils cherchent la tranquillité, parfois ils ont occupé des postes lourds et ils veulent décompresser et ne s'associent à rien. »* En effet, certains nouveaux arrivants sont venus en Brenne pour y vivre en toute tranquillité et s'affranchir des contraintes, ne cherchant donc pas à s'impliquer dans les associations locales, ni comme administrateur ou simple bénévole, ni même comme adhérent. C'est ce que confirme un autre maire d'une commune de Brenne : *« j'en connais ils veulent vivre tranquillement chez eux, sans qu'on les enquiquine, ils sont bien là, et puis voilà, ils sont comme ça... il y a des gens casaniers, point, qui vivent dans leur maison, avec leur télé, leur jardin, leur chien, leur chat, des enfants ou pas*

¹⁰Cf. Emmanuelle Puissant, « Le rôle ambivalent des associations d'aide à domicile dans la professionnalisation des emplois et des salariées », in *Formation Emploi*, n°115, juillet-septembre 2011, pp. 37-50.

d'enfants, enfin peu importe, mais après tout c'est tout à fait respectable ». Difficile alors de parvenir à recruter ces personnes au sein des associations locales, mais beaucoup d'autres montrent un intérêt pour les activités associatives, même si elles ne souhaitent pas que ces activités deviennent une source de contraintes, comme le confie Christine : *« j'aime faire du vélo, j'aurais aimé trouvé... me faire une ou deux copines, et puis dire bon allez on va faire 20 kilomètres de vélo... j'ai pas trouvé ! L'autre fois j'ai croisé une dame, elle me dit il y a un club, mais alors le club... on démarre à 8h, il faut la tenue complète, conventionnelle, il faut le truc, le tee-shirt du club, les chaussettes.... alors, c'est ce que je répète hein... on a travaillé 42 ans... vous voyez on a supporté entre guillemets les contraintes des parents jusqu'à l'année dernière, et puis travailler 42 ans c'est le réveil qui sonne tous les matins, les transports, les collègues, les supérieurs... bon... moi je suis prête à tout, mais ce que je ne veux pas c'est les contraintes, c'est le mardi à 8h, qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige... on fait nos 20, 25 kilomètres, non.... je ne veux plus, maintenant arrivé à un stade de vie... on a quand même des contraintes hein... il faut faire à manger, il faut laver le linge, il faut faire les courses, ça, ça fait partie de la vie... mais le reste il faut que ça soit du loisir ! J'en demande pas beaucoup mais il faut que ça reste du loisir, enfin du plaisir ! »*

Christine s'est en revanche essayé à la gymnastique, mais après quelques mois de pratique, on lui a annoncé que le professeur ne viendrait plus à Ruffec le matin, et qu'il lui faudrait donc se déplacer à Ciron en soirée, alors elle a abandonné, car explique-t'elle *« après une bonne journée, les travaux dans la maison, j'ai pas envie d'aller à la gymnastique à Ciron ! Dans les clubs de gym de retraités c'est toujours le matin, moi en région parisienne j'y vais, c'est le matin, il y a 9h, il y a 10h au choix, mais pas 6h30 le soir, donc je n'y vais plus »* Son mari s'est quant à lui inscrit dans un club de ball-trap, mais tout comme elle, et après *« 42 ans face à la clientèle »*, il ne souhaite pas intégrer une communauté qui serait davantage source de contraintes que de plaisir.

La retraite est en effet considérée par ces nouveaux arrivants comme une période de la vie où ils peuvent enfin goûter une certaine liberté, sans avoir à supporter des situations qu'ils ne souhaitent pas vivre, notamment lorsqu'ils ont occupé des métiers de contact quotidien avec la population. Ainsi, si Luc, ancien policier belge, a accepté de devenir membre d'un comité pour la restauration de l'église du village, dont on a découvert des fresques sous les plâtres muraux, il ne souhaite cependant pas s'investir dans des activités associatives trop prenantes *« pendant 35 ans j'ai été en contact avec les gens et tout ça, et à un moment pfff on en a marre ! Alors j'aime bien rencontrer des gens, comme ça, discuter 10 minutes... un quart d'heure, boire un verre, et tout, et puis au revoir et merci quoi ! »* De la même manière, Alain qui a déjà fait l'expérience d'adhérer à un club de photographie, notamment dans le but d'en apprendre les techniques, ne souhaite pas réitérer l'expérience pour ne pas subir le cadre organisationnel et les rythmes imposés par le système associatif : *« moi ça me gêne parce qu'il y avait le côté réunions à telle heure, tin tin, machin...*

ppfff j'ai dit voilà ça me saoule, ça me saoule, pourtant il y avait des relations intéressantes, des discussions passionnantes, dans le cadre de l'assoc où j'étais, voilà on a fait quelques sorties, à Chambord et tout, ça m'a permis de voir des trucs, mais au bout d'un moment il y a trop de contraintes, je trouve que les contraintes empiètent sur le plaisir, donc je me dis ben non j'arrête, tant pis ! Donc faire partie d'une assoc, machin, c'est pas pour moi quoi ! » En arrivant en Brenne, il avait cependant adhéré à la société de pêche locale, afin de pouvoir s'adonner à ce loisir qui lui rappelle son enfance dans le marais poitevin, mais qui se pratique de manière indépendante et solitaire, et sans aucune obligation de participer à des regroupements entre adhérents.

A l'inverse, d'autres nouveaux arrivants installés en Brenne au moment de la retraite considèrent qu'ils peuvent enfin prendre du temps pour eux, et donner de leur temps pour servir des causes qui leur tiennent à cœur, venir en aide aux personnes démunies, âgées ou handicapées, en s'engageant notamment au sein d'associations qui œuvrent dans le domaine du social. C'est le cas d'Anne-Marie, qui a rejoint un groupe de randonnée dans un village éloigné de quelques kilomètres et dans lequel elle ne se sent pas encore complètement intégrée. Elle s'était inscrite à la gymnastique volontaire mais le cours a cessé faute d'un nombre suffisant de participants. Elle s'implique également dans l'antenne locale de Familles rurales, participant aux réunions, apportant des gâteaux ou se rendant utile lors du vide-dressing organisé par l'association. Elle s'y sent cependant un peu prise à parti dans des rivalités entre *« des dames qui se tirent dans les pattes entre elles »*, alors dès que sa nouvelle voiture sera livrée et qu'elle sera parée pour circuler sur les routes de Brenne, elle a pour projet de s'investir auprès des *« Petits frères des pauvres... je sais qu'ils ont un centre de vacances à La Prée, c'est vers Valençay, dans le nord du département... donc je voudrais m'intégrer à l'équipe, non pas pour faire de l'animation auprès des personnes âgées, ça, ça ne m'intéresse pas du tout, mais par exemple organiser les repas, mettre le couvert, desservir, faire la vaisselle, faire les courses, tout ce qui est logistique. »*

Quant à Claude, ancien conseiller financier en banque privée, s'il est très pris par son implication au sein de sociétés de chasse privées, c'est également à travers un engagement au service de l'intérêt général qu'il envisage sa retraite, lui qui, avec ses parents et ses amis d'enfance en vacances chez lui au moment de l'entretien, a baigné au sein du monde associatif : *« on faisait partie d'une chorale, on a fait du théâtre, on a fait plein de choses pour s'occuper des personnes âgées... Et puis là bon ben depuis avant d'être en retraite, j'avais accepté un mandat d'administrateur à l'Institut Médico Educatif du Blanc, à Atout Brenne, et puis bah au mois de novembre l'année dernière j'ai été élu président, alors ça me prend pas mal de temps ! »* En effet, poursuit-t'il, *« j'avais envie de m'engager, de faire des choses, parce que j'ai toujours été habitué... mes parents, tout ça, dans les associations, ben comme Jean-Louis, c'est ce que je vous disais tout à l'heure, on a toujours été habitué à ça, ça nous a fait grandir, et ça nous a fait vachement de bien, et*

donc voilà j'ai dit je vais commencer, au début j'ai dit ben je suis quand même toujours sur Paris, je bosse, donc j'avais pris un rôle d'administrateur, et puis après voilà... »

Le fait d'avoir reçu une éducation précoce au milieu associatif et à ses rouages augmenterait donc la propension à s'engager à son tour au sein d'associations dont les valeurs et le fonctionnement sont familiers aux individus. Par ailleurs, les compétences et les réseaux acquis dans le milieu professionnel peuvent parfois être mobilisés afin de servir une cause associative, que ce soit dans les domaines du management, des finances, de la logistique, de la communication ou encore de l'animation, mais à la différence du monde professionnel, le bénévole, en sa qualité de volontaire mettant gracieusement son savoir-faire à disposition de la structure, a le pouvoir « *de dire merde aux gens si [il] veut ! Alors que dans le boulot on est toujours obligé de prendre des gants !* » Enfin, s'engager en étant un nouvel arrivant permettrait d'adopter une posture plus neutre au sein des associations locales, poursuit Claude : « *parce que nous, toutes les histoires de Clochemerle et tout ça, on est complètement en dehors de ça, on a un œil totalement différent, même si on est là depuis un peu longtemps, nous on parle à tout le monde, on sait qu'il y a des fois des tensions entre les uns et les autres, c'est assez drôle quoi, mais comme ça on n'avance pas* ». En effet, le milieu associatif, malgré ses valeurs d'entraide, de solidarité et de lutte contre l'exclusion, n'est pas un monde épargné par les rivalités et les tensions. Bien au contraire, il est un lieu d'exercice d'un pouvoir local, où peuvent apparaître des tensions entre adhérents, voire entre dirigeants bénévoles et responsables salariés. Certains font même carrière dans le bénévolat associatif, et ne sont pas toujours prêts à voir les structures évoluer, allant jusqu'à empêcher le renouvellement des administrateurs et contribuant ainsi à leur affaiblissement, voire à leur dissolution. C'est d'ailleurs ce que Benoît reproche au comité des fêtes de son village, « *je voudrais juste qu'il explose ! Il ne sert à rien ! Il est inexistant !* » nous confie-t-il, « *à un moment ils empêchaient que les jeunes aillent dedans, ma sœur voulait y rentrer, il y a plein de jeunes qui voulaient y aller, ils ont dit non ! Sauf que maintenant tout le monde est parti du comité des fêtes, et il est tout seul le gars ! Les gens ne veulent pas y aller tant qu'il est là ! Et donc c'est juste terrible !* »

Pourtant, les nouveaux habitants arrivent souvent avec dans leurs bagages des expériences et des compétences qu'ils aimeraient mettre au service des associations locales, par pur altruisme ou par envie de participer à la construction et à l'animation d'un cadre de vie qu'ils souhaitent le plus agréable possible pour eux-mêmes et pour leur famille. Ainsi, Benoît exprime le souhait de faire partie intégrante du territoire qu'il habite désormais, en multipliant les échanges et les initiatives : « *l'autre fois je suis allé aux apéros de l'Arantèle, les nouveaux arrivants, et ben c'était sympa parce que j'ai vu d'autre monde, et puis moi je ne vois pas l'intérêt de venir m'installer ici, dans ma tour d'ivoire, et d'être complètement fermé et isolé des autres, et je ne veux surtout pas l'être. Donc la vie associative oui, j'y crois ! Parce qu'on a besoin de ça dans les petits villages, parce qu'il n'y a plus*

rien ! Alors si on n'a plus de lien social, en plus de ne plus avoir d'économie, alors c'est village fantôme quoi ! » Professionnel de la communication et de l'événementiel, il aide déjà régulièrement les associations locales en mettant à disposition du matériel ou en réalisant gracieusement leurs affiches, et envisage même de créer une association dont l'objet serait de s'amuser ensemble, notamment grâce à « *un club de mijorettes ! Des majorettes qui boivent du mijot ! Voilà et en plus c'est la mise en valeur d'un truc local, et ouvert aussi bien aux hommes qu'aux femmes, mais par contre on a tous le même uniforme !* » Apporter de l'innovation et de la fantaisie en milieu rural est une vraie force pour ces nouveaux arrivants qui perturbent parfois les habitudes locales, mais apportent avec eux des cultures, des manières de penser et d'agir pouvant être source d'inspiration et de développement pour le milieu associatif local.

La plupart des nouveaux arrivants interrogés ont apprécié la diversité des activités proposées au sein des associations du territoire, la programmation du cinéma du Blanc a été saluée à de nombreuses reprises, ainsi que la qualité des animations proposées par le Parc de la Brenne, le Chapitre nature, le festival Bob Arts, l'atelier chant de l'école de musique, et la variété des activités sportives. Les réunions d'information réservées aux nouveaux habitants par le Centre social ont également été appréciées, ainsi que le Comité de jumelage Le Blanc-Bechhofen, qui a notamment permis à Asad de témoigner de son parcours de migrant ayant traversé de nombreux pays européens. Il a trouvé un réel réconfort auprès des bénévoles de l'association qui, selon Jérôme, est devenue pour lui « *une seconde famille et un pôle ressource pour trouver des stages* ». Les associations sont en effet un bon moyen de développer son réseau personnel et professionnel, et les nouveaux habitants arrivés en Brenne en tant qu'entrepreneurs ayant sollicité un prêt à taux 0 auprès de la plateforme Initiative Brenne ont bien perçu les avantages qu'ils pouvaient retirer de ce réseau associatif afin de s'intégrer durablement dans le paysage économique local.

Parmi ces nouveaux arrivants, certains étaient encore dans une phase d'installation, mais ont émis le souhait d'intégrer le milieu associatif, « *meilleur moyen pour rencontrer des gens en Brenne* » selon Pierre, notamment « *autour de problématiques de territoires et de la dynamique culturelle* ». Pour David, le milieu associatif, et notamment le fait d'intégrer un club de moto est envisagé comme une occasion « *de voir des gens un petit peu, et puis de se faire connaître* », ce que confirme son épouse Aurélie, qui a grandi avec l'exemple d'un père conseiller municipal, engagé au sein de l'école de musique et d'une association de bowling : « *pour moi le monde associatif c'est la vie du village, c'est rencontrer des gens du village, c'est passer du temps avec eux, et moi c'est un truc que j'aime beaucoup, que j'ai toujours fait avec mon père, avec mes parents* ».

Paul s'est quant à lui lancé dans la pratique de la danse folk et de la cornemuse, et est devenu bénévole pour un festival qui se déroule chaque année à La Châtre. Avec Ludivine, ils sont membres de réseaux d'éco-construction et d'une AMAP, leur permettant de rencontrer des personnes

qui partagent la même sensibilité pour l'environnement et des modes de consommation vertueux, et d'agir à leur tour sur le territoire. En effet :

« le positionnement distinctif des nouvelles populations sur le plan culturel et politique, comme les modes de vie et de consommation (habitats écologiques, consommation de produits locaux...), les nouvelles initiatives dont ils sont souvent à l'origine (associations, projets culturels...) montrent l'émergence de groupes sociaux qui progressivement imposent leurs codes et leurs valeurs. Les formes de domination et de rapports de force qui sont décrites ne relèvent pas toujours du capital économique : c'est souvent le capital culturel et/ou social des nouveaux habitants qui leur permet d'asseoir leur position au sein du territoire" (Tommasi, 2018)

C'est ainsi que doucement, l'arrivée de ces nouvelles populations conjuguée à la mobilisation de populations locales également sensibles à la préservation de la qualité de vie, de l'environnement et du patrimoine, et parfois très engagées au sein d'associations, de collectifs citoyens ou de mouvements politiques, conduisent à redessiner les formes de sociabilités et les rapports de pouvoir traditionnels à travers des projets socialement et culturellement innovants.

2.3.3. Accueil et intégration des habitants par Kaléidoscope

Si certains maires de Brenne estiment déjà faire tout ce qu'il faut pour accueillir et intégrer les nouveaux arrivants dans leurs communes, notamment à travers leur bulletin municipal et la cérémonie des vœux du maire, ils considèrent que leur rôle est également au niveau communal « *de créer ces moments, des moments associatifs, des moments sportifs, des moments culturels, et ça permet, je veux dire, à des nouveaux arrivants, ou à des gens qui sont là, qui ont envie à un moment de s'insérer dans la vie locale, dans la vie sociale, de dire il y a un point d'entrée* ». Dans cette petite commune de Brenne, ont même été organisées des soirées d'accueil des nouveaux arrivants ainsi que des journées des associations dont l'efficacité a été jugée moyenne car n'y venaient que ceux qu'ils connaissaient déjà. Les journées des associations, à l'image de celle organisée au Blanc, n'ont jamais été mentionnées par les nouveaux arrivants interrogés. Il s'agit en effet d'un moment de renseignement ponctuel qui offre une vitrine aux associations mais n'est pas forcément le moyen le plus efficace pour toucher de nouveaux résidents qui cherchent à avoir des informations dès leur arrivée sur le territoire, et non pas plusieurs mois après leur installation.

Dans certaines régions, d'autres formules sont mises en place à destination des nouveaux arrivants par les mairies (guide pratique des nouveaux arrivants, plusieurs cérémonies ou matinées d'accueil par an avec présentation des élus, visite de lieux emblématiques, et petit-déjeuner ou dégustation de produits locaux sur inscription en mairie..) ou via des associations de type AVF (Accueil des Villes Françaises), qui proposent des moments conviviaux de rencontres et des animations.

En Brenne, il a existé à une époque une association nommée « Le Blanc Accueil » qui

organisait des moments dédiés à l'intégration des nouveaux arrivants, mais les bénévoles ont quitté la région et l'association a été dissoute. En effet, explique la maire du Blanc : *« les dirigeantes, c'était des femmes, certaines sont parties habiter sur la côte, et puis il n'y avait plus beaucoup de monde, et puis c'était très très vieillissant, donc c'était pas très attractif pour les jeunes arrivants. Il y avait une partie de l'accueil qui se faisait avec l'office du tourisme, mais voilà ça ne fonctionnait plus, ça s'est éteint petit à petit »*. Le Centre social du Blanc a travaillé pendant trois ans à l'accueil et à l'information à destination des nouveaux arrivants, en organisant des réunions spécifiques, mais ce programme prend fin en 2019 et ne sera pas reconduit. Par ailleurs, comme le confiait le personnel du Centre social, certains habitants ont des idées reçues concernant cette structure, et considèrent que n'y vont que ceux qui bénéficient d'aides sociales. Dans ces conditions, le Centre social ne parvient pas à toucher tous les publics.

Jérôme, ancien travailleur social accueillant un jeune mineur isolé, s'y est quant à lui rendu en arrivant au Blanc, afin de se renseigner sur les possibilités d'activités pour Asad et y a fait la connaissance de l'adjointe à la culture. Touchée par l'histoire d'Asad qui, n'ayant pas de papiers, ne peut pas bénéficier de la Garantie jeunes, elle leur a accordé la gratuité totale pour les activités culturelles du Blanc.

Si chaque commune organise à sa manière un accueil spécifique des nouveaux arrivants, certains reconnaissent qu'ils pourraient faire plus, notamment à l'échelle du territoire du Parc de la Brenne, comme le confie le Président du Parc : *« je pense qu'il faut faire plus encore, structurer le monde associatif, oui ! Ah je pense que oui, de créer des réseaux, oui, il faut aller au-delà du mouvement associatif communal, c'est à dire qu'il faut qu'on passe très certainement à une échelle... bon qu'on appelle intercommunale, mais territoriale... bien entendu parce que le potentiel humain sera plus important, les sources humaines seront plus importantes »*.

C'est le pari qu'a fait l'association Kaléidoscope, en partenariat avec la FOL de l'Indre, en organisant dans le cadre des ateliers de l'Arantèle, espace de soutien, de valorisation et de formation à destination des associations en Brenne, des moments des rencontre intitulés « Les apéros de l'Arantèle ». Cette action visant à favoriser l'accueil des nouveaux arrivants en Brenne s'est déroulée en 4 soirées organisées au cours de l'hiver 2018/2019 dans des lieux différents (Ecomusée de la Brenne au Blanc, Brenne Box de Mézières-en-Brenne, local de l'association Affiche la couleur à Ciron, chez les conteurs Armelle et Peppo à Lingé). Les habitants étaient invités, via une affiche diffusée notamment sur le site du PNR et sur les réseaux sociaux, à venir seuls ou accompagnés d'un nouvel arrivant, pour se rencontrer et échanger autour de plats apportés par chacun. Cette initiative a été très appréciée par les nouveaux arrivants, à l'image d'Amesh, qui confie que *« des activités comme fait kaléidoscope, pour rencontrer des gens, c'est super pour l'intégration c'est super, et j'aimerais aussi dire bravo à kaléidoscope, de lancer des activités comme ça, parce que je*

ne pense pas qu'on trouve souvent dans une petite ville comme Le Blanc des gens qui sont très actifs de penser vraiment à comment on accueille les gens, là quand je vois Cécyl et d'autres personnes, ils sont toujours en train de réfléchir en discutant, à comment on fait pour faire mieux pour les gens qui viennent de l'extérieur, et ça c'est super il faut continuer comme ça ! »

Cette action reflète en effet une image positive et ouverte du territoire et de ses habitants, désireux de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, de créer du lien et de favoriser les échanges entre individus, associations, entreprises et collectivités. Et nombreux sont les participants aux « Apéros de l'Arantèle » qui y ont fait des rencontres ayant débouché sur des amitiés et/ou sur des partenariats professionnels.

En revanche, certains ont regretté l'impression d'entre-soi qui se dégageait de ces réunions, car mis à part les organisatrices de l'action, ils n'y ont rencontré que des nouveaux arrivants, comme le souligne Amesh : *« c'est bien d'intégrer entre les nouveaux arrivants, mais moi j'aimerais bien aussi m'intégrer avec des gens qui sont d'ici... mais je pense que c'est peut-être plus difficile de s'intégrer avec les locaux... et en plus, les gens qui sont déjà installés ici, ils ont déjà un groupe d'amis et ils font des activités ensemble, et ils ne sont peut-être pas intéressés de faire des rencontres avec des nouveaux arrivants, après il faut trouver peut-être un moyen de... je ne sais pas... trouver un moyen de faire des rencontres entre les locaux et les nouveaux »*. En effet, si la communication faite autour de l'événement, les lieux retenus et le format semblent avoir attiré l'attention des personnes installées récemment en Brenne, les locaux ne se sont pas vraiment sentis concernés par ces soirées d'accueil des nouveaux arrivants.

Certains participants ont également trouvé que ce format de réunion n'était pas le plus propice pour briser la glace, notamment pour les plus timides qui ont dû faire l'effort de se présenter devant une assemblée. C'est ce que confie Lucia : *« moi je préfère... mais c'est aussi par ma façon d'être... se réunir autour d'une activité, et pas d'être là pour voilà... bonjour je suis nouvel arrivant... Oui on va faire quelque chose et ça va donner l'excuse d'échanger, mais être là oui je m'appelle Lucia... mais je sais que c'est moi aussi, je suis timide donc ça fait ça, mais si c'est un atelier de quelque chose c'est mieux ! »*

L'idée d'un format de réunions d'accueil autour de la découverte d'une activité traditionnelle ou locale, d'une visite d'une entreprise, d'un lieu patrimonial, d'un musée ou d'une exposition, d'une initiation à une pratique sportive ou artistique, ou d'une sortie nature, d'un prétexte pour se réunir, construire une expérience et des souvenirs communs, a été évoquée de nombreuses fois par les nouveaux arrivants. Par ailleurs, ce format permettrait d'associer plus facilement des personnes habitant le territoire depuis toujours ou depuis longtemps, intéressés également par la proposition, ou des bénévoles d'associations sportives ou culturelles, artisans ou animateurs, désireux de faire découvrir une activité à ces nouveaux arrivants. Un moment convivial, à la suite de cette phase de

découverte, de type apéritif collaboratif comme cela était déjà proposé, permettrait de prolonger les échanges en faisant connaissance de manière plus naturelle. C'est ce que confirme Gabrielle qui a ressenti la gêne de certains participants à aller vers les autres pour discuter : *« c'est vrai que c'est pas forcément le format qui met les gens le plus à l'aise... moi j'ai trouvé que l'idée était vraiment bien, mais voilà on sent que tout le monde était un peu autour de Claire à se dire bon ben c'est toi qui mène la danse »*. Quant à Lise, elle a remarqué que certains participants étaient partis avant même de commencer à lier connaissance. D'après elle, ce point de rencontre est *« une excellente initiative, mais après il faut savoir, quand vous avez un groupe, créer du lien, donc quand vous vous retrouvez en rang d'oignon, tous en rond à vous présenter... »*, du fait également de la nature même du lieu de réunion : *« je vous assure vous vous retrouvez au mois de février à la Brenne Box, c'est vraiment pas fun... c'est comme si vous étiez au bureau ! »* Ainsi, les lieux pour se réunir doivent être assez chaleureux et sécurisés pour permettre aux participants de se sentir à l'aise, notamment quand ils viennent en famille.

Certains nouveaux arrivants ont vraiment apprécié la réunion à laquelle ils ont participé, mais ne sont pas revenus à cause de l'horaire tardif et de la distance à parcourir depuis leur domicile. En effet, ces apéros étant organisés le vendredi soir, suivant le lieu cela peut être compliqué pour certains de s'y rendre et de rentrer chez eux le soir tard, à l'image d'Anne-Marie, qui a déjà percuté deux sangliers avec sa voiture, et qui ne veut plus conduire de nuit sur les routes de Brenne, ou encore de Lise, selon laquelle *« des fois le vendredi soir on n'a peut-être pas envie de reprendre la route parce qu'on la prend beaucoup... peut-être qu'il faudrait tester un modèle, je ne sais pas, des fois peut-être un dimanche parce qu'on a des enfants ça peut être intéressant »*.

De nombreux nouveaux arrivants se sont montrés intéressés à l'idée de participer à ce type de réunions d'accueil le week-end, le matin ayant l'avantage de permettre ensuite de prolonger les échanges par un apéritif ou un pique-nique collaboratif sans crainte de devoir circuler de nuit. Ainsi, ont par exemple été proposés un tournoi de pétanque, un atelier de poterie, une initiation à la vannerie, un rallye touristique à pieds ou en vélo, une journée pêche, une visite de la Chapelle de Plaincourault, une sortie botanique, une matinée à la ferme avec l'AMAP, la découverte d'une entreprise artisanale... Ces différentes activités peuvent par ailleurs faire l'objet d'un partenariat avec d'autres associations, avec des particuliers, des producteurs locaux ou des entrepreneurs désireux de se faire connaître, ou avec des collectivités dans le cadre de la promotion du territoire.

3. RESTER OU REPARTIR : CONTRAINTES, DIFFICULTES, ENVIES D'AILLEURS

3.1. Apprivoiser l'isolement

3.1.1. Problèmes de mobilité

En Brenne, territoire rural faiblement peuplé et à l'habitat dispersé, les problèmes de mobilité sont fréquemment évoqués par les nouveaux arrivants, qu'ils soient habitués à se déplacer en transports en commun, n'aient pas leur permis de conduire, pas les moyens de posséder ou d'entretenir un véhicule, ou soient convaincus par la nécessité écologique de modes de déplacement collectifs. D'autres, notamment les plus âgés, s'inquiètent à l'idée de ne plus être en capacité de conduire leur voiture un jour.

Pour Jérôme et Asad, arrivés récemment d'Argenton-sur-Creuse, le déménagement s'est fait via les lignes régionales de bus jusqu'au Blanc, puis à pieds pour rejoindre leur nouveau logement. Si Jérôme souhaite faire l'acquisition d'une voiture à boîte automatique qui conviendrait mieux à son handicap, Asad vient de s'inscrire à la Chambre des métiers de Châteauroux et pense quant à lui utiliser un scooter pour se déplacer sur le territoire et élargir sa zone de recherche d'un lieu d'apprentissage à d'autres villes que Le Blanc. Pour de jeunes gens en formation ou ayant trouvé un premier emploi sur le territoire, il existe peu d'alternatives à la voiture, scooter ou vélo, mais les distances à parcourir peuvent être très importantes, d'où la nécessité pour eux de résider le plus près possible de leur lieu de travail, à l'instar d'Amesh qui, en arrivant au Blanc, se rendait chaque jour au travail à vélo : *« au début c'était un peu difficile pour moi parce que je n'avais pas de voiture, donc dans une petite ville comme ça c'était difficile... bon pas super difficile non plus parce que j'avais un petit vélo pour aller au travail tous les jours, qui était à peu près à quinze minutes de mon domicile, quinze minutes aller, quinze minutes retour, et donc après c'était pas super difficile, juste quand il pleuvait, mais sinon j'aimais bien, c'était pas un gros souci. »* Malgré tout, il a très rapidement passé son permis de conduire et a, dans les trois jours qui ont suivi, fait l'acquisition d'une voiture, considérant que cela allait enfin lui donner la liberté de circuler sur le territoire mais également en dehors, même si selon lui : *« la voiture c'est bien, mais je pense que les transports publics c'est mieux quand même »* .

En effet, parmi les plus jeunes, souvent diplômés du supérieur, ayant suivi leurs études dans de grands centres urbains, habitués aux modes de déplacement en commun, et sensibilisés aux questions écologiques, ils sont nombreux à regretter de devoir prendre chaque jour leur voiture pour circuler sur les routes de Brenne. Certains ont même fait l'effort de privilégier les déplacements en bus, mais ils n'ont pas été convaincus, comme l'exprime Lucia : *« quelquefois j'ai pris la ligne bleue mais c'est pas comme en ville où c'est tout bien... donc pour avoir la sécurité, l'indépendance, c'est la voiture »*. Quant à Gabrielle et Pierre, ils essaient également de se déplacer en bus, notamment

lorsque Pierre arrive de Brest par le train en gare de Châteauroux, mais malgré leur bonne volonté, force est de constater que ce service est loin de répondre aux attentes des usagers : *« le bus, on fait partie des rares personnes à l'utiliser... de temps en temps Pierre arrive au Blanc quand il prend le train, mais il ne faut pas se loupier sur l'horaire du train qu'on prend... après ça arrive de temps en temps, mais la plupart du temps je vais le chercher à Châteauroux parce qu'il y en a un et il ne faut pas le loupier quoi... oui c'est pourri ! »* La principale difficulté réside dans le faible nombre de trajets assurés par les lignes de bus, laissant peu de place à l'improvisation, notamment pour des actifs pouvant difficilement caler leurs emplois du temps sur des horaires de passage restreints.

En revanche, pour les retraités ayant plus de liberté quant à leurs horaires, ce service minimum apparaît plutôt satisfaisant, comme le confie Anne-Marie, qui a l'habitude de faire appel au transport à la demande assuré par le réseau régional REMI : *« hier j'ai passé l'après-midi à Châteauroux, la navette est venue me prendre à 1h15, et je suis rentrée à 6h15, j'essaie de réserver deux jours avant, on appelle oui.. et lorsqu'on est peu nombreux... je l'ai fait l'autre jour je rentrais de voyage, et on était 3 un samedi, c'est un taxi qui nous a pris à Châteauroux, pour le prix de 3 euros ! Et je crois que ça n'existe pas dans tous les départements... Oui c'est pour ça que je me dis que je reste ici quelques années, tant que je peux aller et venir et que je n'ai pas besoin de faire appel à différents services pour me maintenir à domicile, je ne suis qu'une néo-rurale, enfin j'en sais rien, on verra bien, mais je ne compte pas vivre là très très longtemps ! »* Le fait de pouvoir continuer à se déplacer librement est donc primordial pour ces nouveaux arrivants ayant choisi de s'installer en Brenne sans pour autant vouloir s'isoler du monde, et désireux de profiter de leur retraite pour multiplier les activités et les voyages.

La dépendance étant une grande crainte pour les personnes retraitées, la présence de solutions de mobilité leur étant dédiées s'avère être un atout certain pour les territoires. Si la ville du Blanc organise une navette permettant aux résidents des maisons de retraite et des foyers-résidence, ainsi qu'aux personnes en ayant fait la demande, de l'utiliser notamment pour se rendre au marché, leur tentative d'organiser un circuit couvrant tous les hameaux du Blanc et ouvert à tous s'était soldée par un échec. En effet, le circuit durait trop longtemps, était utilisé par trop peu de personnes, et le règlement nécessitait que la commune devienne Autorité Organisatrice de Transports et prenne en charge les transports scolaires, ce qui n'était pas envisageable pour la ville.

D'autres solutions de mobilité sont en réflexion afin de faciliter la vie des habitants du territoire, tel qu'un transport à la demande collaboratif que souhaiterait favoriser la ville du Blanc, et qui permettrait de développer le covoiturage à une échelle locale, ou encore une expérimentation de véhicules électriques autonomes en centre Brenne, navettes six places sans chauffeur qui assureront quatre aller-retour journaliers dans cinq communes de la CDC Cœur de Brenne : Saint-Michel-en-Brenne, Paulnay, Migné, Azay-le-Ferron, Mézières-en-Brenne et Martizay, afin de répondre

notamment aux besoins des jeunes sans moyen de locomotion et des personnes âgées ne pouvant plus conduire.

Au-delà d'une difficulté pratique, ces problèmes de mobilité ont des répercussions en termes de sociabilité des habitants, sur leur intégration dans le tissu local, l'isolement social et sur la vitalité du territoire. En effet, nombreux sont les nouveaux arrivants à avoir confié ne pas participer aux animations se déroulant sur le territoire et ne pas s'inscrire dans des associations pour ne pas avoir à parcourir en voiture les kilomètres qui les séparent des lieux où se déroulent ces activités, comme l'explique Lucia : *« j'en ai marre, je fais déjà une heure de voiture tous les jours pour le travail, donc le reste j'ai pas envie de prendre la voiture »*. Le fait d'être une femme seule, mais aussi l'âge, sont des facteurs supplémentaires de stress quand il s'agit de prendre la route le soir, comme le confie Anne-Marie : *« il y a quelques années ils avaient fait une sorte de gym volontaire, en plus ça se faisait à la salle des fêtes là... et ça n'a pas tenu parce que les dames, il y a eu de moins en moins de participants, donc ils ne pouvaient plus payer le moniteur, et ça oui, j'espérais bien que ça durerait, parce que je n'aime pas circuler sur les routes la nuit ici, regardez ma calandre, j'ai déjà pris deux sangliers en plein jour, donc ça c'est quelque chose que j'ai pas envie de faire, et puis c'est peut-être lié à l'âge aussi. »*

Ainsi, la sociabilité peut apparaître plus compliqué en milieu rural pour ceux qui rencontrent des problèmes de mobilité, ou qui font déjà énormément de kilomètres en voiture quotidiennement pour des raisons professionnelles et n'ont pas envie de reprendre la route le soir : *« si vous habitez Paris intra-muros, vous descendez en bas et puis vous avez des activités, et puis vous pouvez marcher, vous pouvez faire les magasins, ici c'est plus compliqué quand même, déjà il faut faire des kilomètres, il faut prendre la voiture, voilà ça je l'ai énormément ressenti, comme je dis j'ai jamais fait autant le plein d'essence que depuis que je suis arrivée ici »*. Pour autant, la plupart des nouveaux arrivants ont intégré cette difficulté et de la même manière qu'ils ont choisi ce territoire parce qu'il correspondait à leurs aspirations à une certaine période de leur vie, ils considèrent que le jour où ils ne pourront plus se déplacer de manière autonome ou que les contraintes du monde rural prendront le pas sur ses bienfaits, alors ils seront susceptibles de quitter la région pour un territoire moins isolé, une petite ville dotée de tous les services, se réinstaller à Paris ou bien encore intégrer une résidence pour personnes âgées.

3.1.2. Manque de connexions

L'isolement géographique de la Brenne, le fait qu'elle soit si mal desservie par les transports en commun (absence de gare, manque de bus), et son développement touristique demeuré relativement faible, concourent à en faire un territoire assez peu connu, si ce n'est par un public d'initiés désireux de venir randonner ou observer les migrations d'oiseaux sur les étangs, ou attirés par les activités de

chasse sur les domaines privés.

Aussi, de l'avis des nouveaux arrivants, la région apparaît peu attractive aux yeux de leur proches qui ignorent bien souvent où se trouve la Brenne et comment s'y rendre, notamment quand ils ne possèdent pas de voiture, comme en témoigne Amesh : *« j'ai des amis un peu en France, si je les invite ils disent ok mais comment je viens ? C'est pas connecté, c'est le trou du cul du monde ! »* Ce déficit de transports en commun desservant la région et de solutions de mobilité à l'échelle locale apparaît donc comme un frein au développement du territoire, notamment quand il s'agit d'attirer des touristes parisiens ou d'autres grands centres urbains n'ayant pas de véhicule, et pourtant susceptibles de venir visiter la Brenne, voire de s'y installer un jour. Pourtant, des solutions pourraient être envisagées afin d'améliorer l'attractivité et l'intermodalité sur le territoire, comme cela est déjà amorcé avec le test des navettes autonomes en centre Brenne, et dont les nouveaux arrivants impliqués dans une économie d'hébergement touristique, à l'image de Lise, se font les ambassadeurs : *« moi je suis ravie qu'on mette des voitures autonomes, mais dans ce cas là, regardez pour les touristes, ici moi je vois à mon niveau, on devrait peut-être avoir comme dans les grandes villes, un bus électrique qui ferait drop on off l'étang de machin chose, château du Bouchet, et on n'utiliserait pas la voiture et on serait écologique »*. En effet, de telles solutions innovantes pourraient permettre aux territoires ruraux de résoudre leurs problèmes de mobilités quotidiennes mais également de favoriser leur développement économique et touristique en apparaissant comme des régions pilotes, écologiques et connectées, à l'image des "smart cities", ou "villes intelligentes", nouveau concept de développement urbain visant à améliorer la qualité de vie des habitants en rendant la ville plus adaptative et efficace, en s'appuyant notamment sur un écosystème de services et d'objets (bâtiments, mobilier urbain, domotique, réseaux électriques, gaz, télécoms, transports publics, routes et voitures intelligentes, covoiturage, mobilités douces, e-services et e-administrations). Ce concept se développe en direction des zones rurales, à travers la notion de « territoires connectés », avec l'exemple pionnier du département du Cantal et de l'initiative CyberCantal concernant la télémédecine et la création de 7 télécentres, l'obtention du label « french tech » pour des projets innovants et connectés tel que le développement de l'e-santé (Limousin), l'installation de start up (Communauté Pyrénées Adour), la lutte contre l'illectronisme (bus numérique dans l'Orne). Pour cela, le haut débit pour tous et l'éradication des zones blanches est un axe prioritaire afin de donner toute sa place au numérique en milieu rural et de s'en saisir comme d'une opportunité de développement territorial.

En effet, pour beaucoup de nouveaux arrivants, l'accès à une connexion internet haut débit et au réseau de téléphonie mobile sont désormais des prérequis indispensables à leur installation en zone rurale, que ce soit pour des raisons personnelles ou professionnelles. Le développement des zones rurales ne se fera donc pas sans le développement du numérique, comme en est convaincu

Claude : *« Qu'on y croit, qu'on y croit pas, on est dans le truc ! Il faut y aller ! Donc même les anciens qui sont toujours à priori contre, ils faut mettre en place des formations, auxquelles même les employés de la mairie du Blanc ou je ne sais, qu'ils y aillent ! Alors on a un problème de réseaux, on est d'accord, mais la fibre vient d'arriver, ça commence à venir, ça va dans ce sens là ! Ça va pas aller dans le sens inverse ! C'est impensable, aujourd'hui on est dans le truc, il faut être dans le mouvement, et l'utiliser à bon escient avant qu'il nous bouffe, moi je m'en sers vachement même si je vais moins vite que vous... et mettre à jour les sites, aller vers les gens, alors on a beau dire que c'est de la connerie, aujourd'hui c'est pas que de la connerie ! Ceux qui disent que c'est de la connerie, c'est qu'ils ne connaissent pas ! »*

De l'avis de certains élus de Brenne, il est injuste que les collectivités locales soient obligées de financer en milieu rural, secteur qui a déjà le moins d'argent à disposition, ce qui est fait gratuitement par les opérateurs dans les villes pour des questions évidentes de rentabilité, alors même que l'Etat y organise progressivement la fermeture de tous les services publics au prétexte de la numérisation des administrations et des services. En Brenne, malgré la volonté des élus de solutionner la fracture numérique, le territoire demeure en proie à des difficultés de connexions. La communauté de communes Cœur de Brenne a quant à elle initié une politique anti fracture numérique extrêmement volontariste, qui a notamment permis la mise en place de la Brenne Box, maison de services au public conçue comme un tiers-lieu à vocation numérique offrant un cyberspace, un espace de coworking et un fab lab. Ce lieu est par ailleurs perçu par les nouveaux arrivants comme étant un réel point fort sur le territoire, notamment pour les entrepreneurs récemment installés en Brenne qui ont pu utiliser cette infrastructure afin de faciliter le lancement de leur projet, comme en témoigne Lise qui n'a pas d'accès internet dans la maison de famille où elle réside pour le moment : *« chez moi si je me mets entre le pommier et le pin de temps en temps c'est bon, mais voilà... donc la Brenne Box moi m'a énormément facilité, parce que la problématique de la connexion internet et ainsi de suite, il ne faut pas se leurrer... donc moi, ça a été un vrai point positif pour moi. »* Pour Laurent, qui n'envisage pas d'investir dans un local professionnel lui permettant de recevoir des clients, la Brenne Box lui permet également de disposer d'un bureau pour ses rendez-vous : *« si je veux recevoir quelqu'un de façon un peu plus formelle que chez moi, je peux le recevoir là, et alors je peux même, et ça je vais le faire je pense à la fin de l'été, début de l'automne, faire une expo à la Brenne Box, parce qu'il y a une salle de réunion, et je peux, bah pour une journée, ou une demi-journée, et je peux même faire une soirée, j'ai un code pour aller à la Brenne Box quand je veux, c'est aussi ça l'avantage, c'est à dire que même quand ils sont fermés, j'ai accès à un bureau ou à un espace quand je veux ! »* Par ailleurs, au-delà des aspects pratiques, ce lieu a également permis aux entrepreneurs de se rencontrer, de créer des liens, de se construire un réseau professionnel ou amical et ainsi de développer, d'enrichir leurs projets, tout en

s'intégrant plus facilement à la société locale grâce à un véritable espace de sociabilité.

Pour les nouveaux arrivants, la Brenne pêche en effet par son manque de lieux de sociabilité, de rencontres et de sorties, « *d'endroits un peu cosy, un peu sympas* » regrette Lise, mais aussi selon Amesh, « *de commerces, de restau un peu divers, de cuisine internationale, et au niveau de vie dans la nuit, pour faire des soirées et tout* ». Pour ces nouveaux habitants habitués à fréquenter des lieux de sorties aux concepts originaux, à vivre des expériences culinaires dépayssantes, et à côtoyer des personnes de cultures différentes, le manque de diversité culturelle, d'établissements festifs, de vitalité commerciale, et l'impression d'enclavement territorial donnent au quotidien un sentiment de monotonie et d'enfermement culturel. Ainsi, poursuit Amesh : « *je ne me vois pas rester en Brenne, d'abord pour des raisons professionnelles, mais aussi parce que je m'imagine dans une autre ville différente de Le Blanc, je m'imagine dans un endroit autour des gens, peut-être plus international qu'ici, et de faire des activités aussi un peu différentes... j'aime bien le coin aussi mais c'est toujours la même chose au niveau découverte, soit on est obligé de prendre la voiture pour découvrir quelques endroits un peu plus loin, c'est dans le centre de la France mais c'est pas tout à fait connecté, donc pour moi j'aimerais bien vivre dans un endroit plus connecté avec d'autres villes* ». Ce besoin de se sentir physiquement et virtuellement connecté en permanence aux autres et au monde apparaît de plus en plus important dans les discours de jeunes gens très mobiles et hyper connectés, notamment via les applications et les réseaux sociaux. Les nouveaux arrivants en Brenne ont par ailleurs fait émerger l'idée d'un réseau social local de type SSP (Sortir Sur Paris), devenu par la suite OVS (On Va Sortir) ou d'applications associant la géolocalisation (Meetup, Copines de sorties, Yepngo), car comme le souligne Amesh : « *quand on est dans une grande ville, maintenant il y a des applications pour les activités, comme ça sur l'application je dis que je suis dispo, et si quelqu'un veut me rencontrer ou boire un coup avec moi, il aura cinq personnes qui diront ok je viens avec toi, alors qu'ils t'ont jamais vu !* » Une piste qui pourrait donc permettre de créer du lien entre les habitants du territoire en les amenant à se rencontrer autour de centres d'intérêts communs.

3.1.3. Nouveaux modes de consommation

Avec le développement du numérique, et notamment du commerce en ligne, ce sont aussi les habitudes de consommation qui changent, et l'offre commerciale locale qui pouvait jusqu'alors sembler limitée à certains n'apparaît plus comme un réel manque puisque tout est désormais disponible à l'achat sur internet, avec en prime le confort de la livraison à domicile. En effet, comme le confie Amesh : « *maintenant on achète beaucoup de choses en ligne, bon pour les vêtements c'est pas toujours facile à acheter en ligne, sinon les autres choses on commande et c'est déjà là !* » Benoît souligne également combien le commerce en ligne améliore le confort de vie, même si pour certains achats, notamment les outils et matériaux nécessaires aux travaux qu'il effectue dans la

bâtisse qu'il rénove actuellement, il préfère faire appel aux fournisseurs locaux ou se déplacer dans les magasins de bricolage environnants, notamment pour favoriser l'économie locale : *« Amazon livre en 24h ce dont j'ai besoin, et puis si j'ai besoin de choses que je ne vais pas trouver au Blanc, j'ai cette souplesse de me dire tiens je vais aller à Poitiers, après pour les gens qui n'ont pas cette mobilité ni cette appétence à se faire livrer, je peux comprendre les difficultés, mais après ça s'explique, et ça se met en œuvre »*. Si les plus jeunes sont parfaitement à l'aise avec le commerce en ligne, les plus âgés ne maîtrisent pas tous l'univers digital, auquel ils n'ont pas forcément accès (fracture numérique) ou n'ont pas été initié (illectronisme).

Quand il est arrivé en France pour s'installer à la retraite, Luc a par ailleurs été surpris de ne pas pouvoir réaliser en ligne toutes les opérations qu'il avait l'habitude de faire à Bruxelles : *« en Belgique on est fort habitué à tous les trucs via internet, c'est un peu plus élaboré et plus facile qu'ici en France.. mais bon ici aussi il y a moyen de faire, mais en Belgique moi les impôts ça fait déjà quinze ans je crois que je fais ma déclaration sur internet, ben le prélèvement à la source je connais ça depuis que je suis né hein ! Et puis bon il y a des trucs c'est compliqué chez vous, rien que moi mes opérations bancaires sur internet, je fais ça depuis des années. »* Afin de permettre aux habitants des zones rurales de s'emparer de l'outil informatique et d'améliorer leur confort de vie, il apparaît donc nécessaire que les pouvoirs publics en facilitent l'accès et les usages, grâce à une politique volontariste de déploiement et de formation au numérique, notamment dans un contexte de désengagement de l'Etat au prétexte de la numérisation des administrations et des services.

Concernant les courses alimentaires, les achats ponctuels et les sorties, les nouveaux arrivants s'adaptent facilement aux nouvelles contraintes liées à la vie en milieu rural. S'ils regrettent parfois les petits commerces de quartier, la boulangerie à la sortie du métro ou les épiceries ouvertes à toute heure, ils considèrent que les grandes surfaces sont présentes en nombre suffisant, et pour les besoins plus spécifiques ou pour les produits qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas commander en ligne, ils font appel à des sociétés de vente de surgelés à domicile, par exemple pour la viande halal, ou ils diffèrent l'achat et se déplacent à Châteauroux ou à Poitiers pour se rendre dans des magasins de bricolage, d'équipements sportifs ou pour se promener et faire les soldes.

Par ailleurs, comme le souligne Lise : *« il faut relativiser, la province ce n'est plus la province des années 70, moi j'étais adolescente vous alliez à Paris pour trouver des choses que vous ne trouviez pas, les Galeries Lafayette c'était un autre endroit, maintenant qu'est ce qui peut manquer ? Et vous prenez le train vous êtes à 2 heures de Paris, vous allez à Limoges, à Tours, à Poitiers, et ainsi de suite, donc avec la mobilité, vous voulez vous faire livrer, il vous manque quelque chose, vous pouvez vous faire livrer »*. Les mobilités et le commerce en ligne ont donc permis au monde rural de se rapprocher des grands centres urbains et peu de choses leur manque réellement au quotidien, si ce n'est l'animation régnant 24h sur 24 et la vie culturelle. Mais pour

nombre de nouveaux arrivants, les habitudes de consommation ont également changé dans ce domaine, notamment avec les abonnements à des chaînes de télévision spécialisées et le téléchargement en ligne d'albums musicaux, de films et de séries.

A côtés de ces nouvelles habitudes de consommation, qui permettent d'accéder à des marchandises qu'on ne trouve pas localement en s'évitant de longs déplacements pour rejoindre les centres commerciaux des grandes villes, les nouveaux arrivants privilégient souvent les commerces de proximité, et notamment les producteurs locaux, la vente directe ou le marché. En effet, leur arrivée ou leur retour à la campagne s'accompagne d'un désir de vivre autrement, plus en lien avec la nature et plus sainement, de cultiver leurs propres légumes, de consommer local ou bio, voire d'une volonté de s'inscrire dans une dynamique zéro gaspi ou zéro déchets. Ainsi, Laurent qui habite pour l'instant en appartement profite du jardin de ses parents : *« où il y a un potager donc je récupère des fruits et légumes, et puis il y a le marché ici, où on ne trouve pas tout bien sûr, enfin ça dépend de ce qu'on recherche, mais qui est bien approvisionné et la majorité de ceux qui vendent là ils n'ont pas le label bio mais ils sont bio, par exemple la charcutière elle vend du cochon c'est elle qui l'a tué, ça se trouve pas partout ce genre de choses ! Non pour moi c'est très bien, enfin c'est suffisant. »* Quant à Christine, ayant *« horreur des grandes surfaces »*, elle a pris ses habitudes au marché et chez des producteurs en vente directe : *« il y a un petit maraicher sur la route là, moi je vais acheter des légumes, mais enfin c'est pas des vrais produits fermiers, parce qu'il a des salades qui sont grosses comme ça, il met de l'engrais ! »* Cette attention portée à une alimentation saine et issue de filières locales est de plus en plus présente dans une société marquée par de nombreux scandales sanitaires et soucieuse de ne pas impacter l'environnement. Ainsi, Ludivine et Paul ont également adopté des habitudes de consommation privilégiant *« le bio et le local, à 20 minutes en voiture autour de chez nous, sinon les magasins bio et l'AMAP ça nous convient »*, tout comme Gabrielle et Pierre, clients du magasin bio ouvert au Blanc : *« rien que le fait qu'il y ait ça, c'est quand même vachement bien ! »* Pour ces nouveaux habitants, soucieux d'adopter une alimentation plus saine et plus respectueuse de l'environnement, tout en rémunérant plus justement le travail des producteurs locaux, le territoire du Parc de la Brenne répond parfaitement à leurs besoins, d'autant qu'avec l'association Cagette et Fourchette, plateforme de mise en lien entre producteurs locaux et sites de restauration (restaurants, cantines scolaires, associations...), ces habitudes de consommation ne sont plus cantonnées à la sphère familiale mais relèvent d'une prise de conscience de l'ensemble de la société qui a désormais les moyens d'œuvrer à une échelle plus grande, dans les établissements scolaires ou périscolaires, les établissements d'accueil de personnes âgées ou handicapées, ainsi que chez les restaurateurs traditionnels désirant s'inscrire dans cette même démarche.

3.2. Freins à l'installation durable

3.2.1. L'accès aux soins

Pour les nouveaux arrivants, les difficultés rencontrées dans l'accès aux soins constituent l'une des plus grandes inquiétudes liées à leur installation sur le territoire. Ne serait-ce que pour trouver un médecin généraliste, la plupart d'entre eux a été confrontée à de multiples refus et certains n'ont toujours pas changé de médecin traitant, préférant continuer de prendre rendez-vous avec le médecin qui les suit dans leur région d'origine, comme c'est le cas de Gabrielle : *« en médecin généraliste moi j'ai toujours mon médecin traitant dans le Jura, parce que je l'aime bien, que je lui fais confiance, et que ici, j'en ai vu deux, que j'ai trouvés vraiment nuls, une qu'on m'a pas mal conseillée et la seule qui me fait plutôt envie c'est trois semaines d'attente pour prendre un rendez-vous chez elle, pour un généraliste, donc quand même il ne faut pas être pressé ! »* D'autant que selon certains habitants arrivés récemment, certains personnels ne faciliteraient pas la prise des rendez-vous, comme le souligne Benoît : *« il y a des choses qui ont pu me déranger c'est le manque de réactivité, alors ça c'est propre au Blanc, de la putain de maison médicale de merde du Blanc. On a une qualité de service qui est... ben c'est du nivelé par le bas en fait, j'ai l'impression qu'au Blanc tout est fait pour dégoûter les gens d'y vivre ou de s'y faire soigner, c'est vraiment l'impression que ça donne ! Parce que quand ils disent tiens la nouvelle maison médicale va tout arranger, mais non, on ne change pas les acteurs, les habitudes, les mentalités ! »* Les nouveaux habitants sont globalement assez peu satisfaits de l'offre de soins, ont le sentiment de ne pas pouvoir être suivis correctement sur le territoire, et de devoir batailler en permanence pour obtenir les rendez-vous dont ils ont besoin, comme le confie également Ludivine : *« c'est très compliqué de trouver des praticiens, on est obligé de pleurer au téléphone pour avoir des rendez-vous, et on fait beaucoup de kilomètres pour les soins, Châteauroux, Poitiers, c'est un gros point noir. »*

Quant aux spécialistes fréquemment consultés par les habitants, tels que les dentistes, ophtalmologistes, dermatologues, ORL, gynécologues-obstétriciens, ou encore les psychiatres, psychologues ou kinésithérapeutes, les difficultés sont encore plus importantes pour parvenir à obtenir une prise en charge, ce qui pousse Benoît à penser que le monde rural est totalement délaissé du point de vue de la santé et qu'il est incompréhensible qu'aucune action ne soit menée afin de favoriser l'installation des professionnels de santé à la campagne : *« c'est une mentalité de merde disant qu'on doit attendre quinze jours pour aller chez le médecin, qu'on doit attendre un an et demi pour aller chez l'ophtalmo, j'ai essayé d'aller chez le dentiste au Blanc parce que j'avais une carie et moi je ne peux pas... quand j'ai une carie il faut qu'elle soit soignée tout de suite, mais c'était cinq mois d'attente au Blanc, c'est du foutage de gueule, je trouve que le monde médical se fout de la gueule du monde en province, c'est honteux. Donc je suis allé dans un centre dentaire à Paris, j'ai appelé à 13h, à 13h45 j'avais rendez-vous ! »* De la même manière, nombre d'entre eux

ont eu de grosses difficultés pour obtenir des rendez-vous chez un ophtalmologiste, comme le souligne Gabrielle : *« j'ai des collègues, au final, un an et demi après, ils n'ont toujours pas changé leurs lunettes parce que l'ophtalmo du coin il faut l'appeler le premier mercredi du mois, et en fait à 8h15 il n'y a déjà plus de place, et puis quand on appelle entre 8h et 8h15 ça sonne occupé parce que tout le monde appelle au même moment »*. Pour cette raison, Benoît continue donc à faire suivre sa vue à Boulogne-Billancourt et a finalement trouvé un kinésithérapeute à La Trimouille pour prendre en charge son entorse en urgence alors qu'on lui annonçait cinq semaines d'attente au Blanc. Pierre a également dû rester à Brest après s'être cassé la main, afin de faire sa rééducation chez un kinésithérapeute, car il n'était pas parvenu à obtenir de rendez-vous au Blanc : *« le kiné, c'est l'enfer ! L'enfer ! Il n'y avait même pas d'estimation de temps d'attente, c'était "on a vingt personnes sur liste d'attente, on ne peut pas vous prendre", et j'en ai appelé quatre, cinq... enfin tous ceux du Blanc, c'est quand même incroyable ! »*

Il est donc très compliqué pour les nouveaux arrivants de se faire soigner quand nombre de praticiens n'acceptent pas de nouveaux patients et que les délais d'attente chez ceux qui en acceptent sont démesurés. Ces derniers doivent donc continuer de se faire suivre dans la région où ils résidaient auparavant ou multiplier les kilomètres pour parvenir à trouver des praticiens qui acceptent de les soigner. Cette problématique participe d'ailleurs de leur questionnement quant à leur installation définitive sur le territoire, à l'image de Christine dont le mari avait perdu une couronne dentaire et qui n'avait pas trouvé de dentiste acceptant de le prendre en charge avant trois mois, quand son dentiste à Paris lui donnait un rendez-vous l'après-midi même : *« alors on s'est souvent dit que si on tombait vraiment malade, ça serait bien que ça se passe l'hiver ! »* De la même manière, Pierre s'interroge sur la possibilité pour lui de rester vivre en Brenne : *« j'ai cette maladie là qui est invalidante, donc c'est une zone de flou pour la suite, et les inquiétudes pour ma part sont liés aux services hospitaliers forcément dans la région, parce que moi je dois faire des cures régulières, et pour faire des cures régulières il faut que j'aille à Poitiers, donc ça c'est la limite vraiment. C'est ce qui m'inquiète dans la région. Moi tout ce qui est un frein à l'installation c'est vraiment le service de santé, enfin pour moi ça c'est le frein, après il y a des activités, tu vois moi je danse beaucoup, je ferai pas ça en Brenne, mais c'est pas un manque, on peut vivre sans. »*

Dans une société où les individus sont de plus en plus attentifs à leur santé, le risque est que ces zones rurales, dont certaines s'apparentent déjà à de véritables déserts médicaux, apparaissent de moins en moins attractifs aux yeux de potentiels nouveaux habitants, notamment des retraités qui recherchent la proximité des services de santé, médecins, pharmaciens et hôpitaux, mais également aux yeux des jeunes couples qui souhaitent avoir une maternité à proximité de leur lieu d'habitation, un service de gynécologie obstétrique, des pédiatres, et des praticiens de santé leur permettant de faire suivre correctement leurs enfants (ophtalmologistes, orthodontistes, ORL, psychologues,

orthophonistes...)). Or, la désorganisation du service public et la privation de services de soins de proximité tend à instaurer un système de santé à deux vitesses, où les personnes les plus éloignées des hôpitaux publics, ou économiquement dans l'impossibilité de se faire suivre en clinique privée, ont tendance à négliger leur santé parce qu'il est trop compliqué d'obtenir et de se rendre à un rendez-vous avec un praticien.

Par ailleurs, les nouveaux arrivants ont relaté des manquements dans leur prise en charge à l'hôpital du Blanc, que ce soit aux urgences dont Benoît considère que *« c'est une catastrophe les urgences du Blanc, et j'ai l'impression que tout est fait pour qu'on ferme ce service des urgences, qui précipitera l'hôpital vers la fermeture, c'est ce qu'ils veulent de toutes façons, c'est honteux ! »* Quant à Patrick, il a dû se rendre au CMP de Châteauroux pour apprendre qu'il y en avait un au Blanc. Et ces difficultés d'informations et d'accès aux soins sont devenus un enjeu majeur depuis la fermeture de la maternité du Blanc, qui donnait pourtant entière satisfaction aux habitants du territoire, et notamment aux jeunes mères qui en appréciaient la proximité et le confort. Six femmes ont déjà accouché à leur domicile ou aux urgences depuis sa fermeture et si le combat perdure pour obtenir sa réouverture, les jeunes couples arrivés récemment s'interrogent quant à leur avenir sur le territoire, comme le confie Gabrielle : *« mine de rien, ben ouais comment est-ce qu'on fait quand on est ici et qu'on a envie d'avoir un enfant, est-ce qu'on se dit bah ouais, je suis loin de tout si il m'arrive un truc, et puis du coup est-ce que je vais avoir confiance en l'hôpital du coin aussi, enfin je ne sais pas. »* Et son compagnon, Pierre, confirme à quel point cette situation peut être anxiogène : *« Moi je ne me vois pas... enfin c'est pas moi qui vais être enceinte, mais je me verrais difficilement, pendant la grossesse, être ici tu vois quoi... oui ça serait un truc stressant quoi ».*

Les habitants et les élus locaux ont par ailleurs pris la mesure de l'importance de mener ce combat pour l'avenir de leur territoire, même si comme le regrette cette maire d'une petite commune de Brenne : *« on ne s'est pas battu comme il fallait à l'époque où il fallait ! Et si voulez le combat il arrive un peu tard, alors après la défiance est telle maintenant que je ne pense pas qu'on puisse rattraper le mal qui a été fait ! »* Selon elle, et c'est d'ailleurs ce qu'elle avait fait inscrire sur une banderole affichée dans sa commune : *« la santé à un coût mais elle n'a pas de prix »*, et le rôle des élus, de par les politiques qu'ils conduisent sur le territoire, est de faire des choix qui permettent d'*« avoir un système de santé qui fonctionne comme il faut au Blanc ! C'est des bagarres aussi ça ! »* Les élus ont désormais le sentiment d'être abandonnés par l'Etat avec une inquiétude sous-jacente relative à la manière dont leur expertise du territoire est déniée et dont les logiques comptables prennent le pas sur l'intérêt général, comme le souligne cette autre élue : *« on est très inquiet avec cette rage de fermeture, pour nous mais pas que pour nous, parce que c'est général et tellement fait à la hussarde ! Et c'est tout comme ça, et excusez moi mais il n'y a que le fric qui compte ! »*

L'avenir de la Brenne semble désormais suspendue à la condition de parvenir à endiguer l'exode rural mais aussi à sa propension à attirer de nouveaux habitants plus mobiles et qui choisissent désormais de vivre dans des territoires leur offrant une qualité de vie, des conditions de travail, des services, un système d'éducation et de santé propices à leur installation, forme de « sociotope » favorable à l'émergence d'une reprise démographique pérenne.

3.2.2. Nostalgie des paysages d'origine

Parmi les nouveaux habitants, si ceux ayant fui de grands centres urbains ou des régions polluées (agriculture intensive, centre d'enfouissement de déchets...) ont trouvé en Brenne un cadre idyllique, ceux qui ont laissé derrière eux une région à laquelle ils étaient profondément attachés peuvent avoir davantage de difficultés à se projeter durablement en Brenne.

C'est le cas de Pierre, originaire du Jura, dont les paysages d'étangs lui ont été familiers car il avait l'habitude de parcourir la Bresse, proche territoire de la Dombes et de ses étangs, et selon qui *« on est imprégné du paysage dans lequel on a grandi... mais pour moi il manque la forêt ici, c'est vraiment l'élément qui me manque... Des forêts sauvages, des grandes étendues, dans lesquelles on peut marcher longtemps... c'est le seul élément qui me manque et qui était très présent là d'où je suis originaire »*. Cette liberté qu'il ressentait lorsqu'il parcourait les forêts jurassiennes, il ne parvient pas à l'éprouver en Brenne, notamment du fait du manque de relief et de l'importance de la propriété privée. Ainsi, poursuit-il : *« j'ai cette impression de ne pas pouvoir circuler, de ne pas pouvoir la traverser, aller où je veux, parce que j'aime bien même si c'est une propriété privée, j'aime bien pouvoir y aller, marcher dans les forêts, qu'elles soient privées ou non, et j'ai ce sentiment en Brenne d'un milieu assez fermé, pas circulant, j'aime beaucoup la marche, la randonnée, et finalement on ne va pas d'un point A à un point B par de petits chemins, moi je vois des routes linéaires »*. La structuration du territoire, l'importance de la grande propriété privée et la fermeture des paysages (extension forestière, enfrichement, jachère, grillages le long des domaines, panneaux d'interdiction, chaînes ou barrières dans les chemins et allées forestières...) notamment du fait de la diminution des activités agricoles au profit de la constitution de vastes domaines de chasse en centre Brenne, donnent à ces nouveaux arrivants le sentiment de découvrir une région peu accueillante et difficile d'accès.

C'est également ce qui fait dire à Ludivine, dont la famille est originaire de Bretagne, région dont les sentiers côtiers et les plages offrent des vues dégagées, que malgré leur attirance pour cette région à la nature très préservée et géographiquement proche de la famille de Paul, *« ce qui nous ferait moins rester c'est la fermeture de certains espaces, et le manque d'horizons, on n'a pas de grands horizons, et puis la privatisation du territoire, avec cette forte propriété privée on ne peut pas aller se balader sans autorisations, bon y va quand même mais dans d'autres régions on n'a*

jamais vu ça, c'est étonnant cette privatisation, il n'y a pas d'espaces pour se promener en dehors des bourgs et sentiers balisés. Et ce côté privatif est assez agressant, avec des gros propriétaires terriens qui achètent pour chasser et qui cloisonnent. » L'impression de ne pas pouvoir circuler librement dans la nature et de ne jamais pouvoir porter son regard au loin du fait du manque de relief donne à ces nouveaux arrivants un sentiment d'enfermement, amplifié par le fait que l'intensité des pratiques de chasse sur les domaines n'engage pas à s'aventurer au cœur du territoire en toute sérénité.

L'isolement de la région et sa faible fréquentation touristique amplifient l'impression de solitude qui peut s'en dégager ainsi que la nostalgie qu'éprouvent ces nouveaux arrivants pour leur région d'origine. En effet, malgré leur choix délibéré de venir s'installer en Brenne, certaines caractéristiques topographiques, paysagères, ou bien encore des lieux emblématiques des régions où ils ont grandi ou vécu auparavant peuvent venir à leur manquer, comme le confie Lucia : *« c'est les montagnes qui me manquent ! Surtout ça... mais après j'aimais bien, j'aime bien... mais c'est trop plat pour moi oui... bon bientôt je pensais que c'est au milieu de nulle part, c'est trop isolé, c'est un peu comme le vide ! »* L'attachement aux paysages et aux points de vue que l'on a toujours connus implique par ailleurs une appréciation subjective du beau et une dimension symbolique des identités collectives et de formes de sociabilités locales¹¹. Aussi, l'appréciation esthétique des paysages résulterait d'une tension entre le familier et l'extraordinaire, et si la nature préservée, sauvage, et la richesse de la biodiversité séduisent les nouveaux arrivants en Brenne, la beauté de ses paysages est peu évoquée dans les discours. Ainsi, ce sont surtout leur platitude et leur fermeture qui sont mises en exergue pour évoquer la nostalgie ressentie pour les paysages côtiers, vallonnés ou montagneux ainsi que pour les modes de vie et les loisirs qui leur sont inhérents, et que ces nouveaux arrivants ne retrouvent pas en Brenne.

3.2.3. Eloignement familial, culturel, religieux

La nostalgie de leur région d'origine est également due à la séparation de leur famille ou de leur communauté culturelle ou religieuse, dont l'éloignement peut s'avérer particulièrement difficile à vivre, notamment pour les nouveaux habitants s'étant installés seuls en Brenne, et pour ceux qui ne vivaient pas en France avant d'arriver sur le territoire. Ainsi, comme le confie Amesh, originaire du Népal : *« si il y a quelqu'un qui est venu directement d'un pays étranger ici, c'est plus difficile, mais moi c'était pas le cas, je suis en Europe depuis huit ans, neuf ans, mais je pense que c'est plus difficile pour les gens qui vont venir directement, un étranger, parce que déjà au début il faut trouver quelqu'un qui connaît un peu quand même, pour ne pas avoir ce choc des cultures, faire*

¹¹Cf. Anne-Sophie Devanne et Sophie Le Floch, « L'expérience esthétique de l'environnement : une tension sociopolitique entre l'ordinaire et l'extraordinaire », in *Natures, Sciences, Sociétés*, 2008/2, vol. 16, pp. 122-130.

petit à petit... donc dans la ville je pense que c'est mieux un peu oui... il y a plus de cultures, il y a des communautés aussi, donc ça permet d'apprendre petit à petit, donc là si on se retrouve tout seul en venant d'un pays étranger, ça peut être dur ! » Avant d'être rejoint par sa compagne, Amesh a vécu quelques mois en colocation au Blanc, ce qui lui a permis de se sentir moins seul, de faire des rencontres et de s'intégrer plus facilement à la société locale, et même si le manque de sa famille et de sa communauté se fait parfois ressentir, le fait qu'il soit en Europe depuis presque dix ans déjà en font un expatrié de longue date. Il essaie de rejoindre sa famille à chaque vacances, et ne ferme pas la porte à l'idée de retourner vivre au Népal un jour.

Quant à Lucia, après avoir passé deux ans et demi en Brenne, elle vit de plus en plus mal l'éloignement avec sa région d'origine qu'est le Pays basque espagnol. En effet, confie-t-elle : *« ma famille, mon pays, mes amis, ça me manque »*. Elle projette donc de repartir en direction du Lot, où elle avait déjà passé quelque temps avant de venir apprendre la céramique en Brenne : *« mon projet initial c'était d'être dans le Lot, c'est plus proche de chez moi, ici c'est trop loin, c'est sept heures pour aller chez moi, c'est trop loin, je peux pas aller un week-end, vraiment c'est trop loin... pour une période ça va mais pour rester longtemps c'est trop loin... et si j'ai pas d'attachement familial ici ça n'a pas de sens... du Lot c'est quatre heures et quart, là où je veux aller, plus ou moins, et là je pourrai aller en week-end. »* En plus de se rapprocher de sa région d'origine, son installation dans le Lot correspond davantage à ce qu'elle attend d'un territoire d'accueil, plus vivant et touristique, mais offrant aussi plus de perspectives de travail dans les domaines culturels, les musées et l'accueil de visiteurs, mais aussi dans le maraîchage, l'artisanat et les projets de vie alternative, plus développés dans le Lot qu'en Brenne.

Lorsque le retour dans sa région d'origine n'est pas envisagé ou impossible, notamment pour des raisons de migration économique ou politique, la recherche d'une communauté d'individus ayant les mêmes origines géographiques, parlant la même langue, partageant une même culture, voire pratiquant la même religion, est souvent privilégiée dans le projet d'installation. Ainsi, Asad souhaiterait par la suite *« aller à Paris, oui je trouve pas ici quelque chose qui plairait, et ma communauté pakistanaise c'est beaucoup à Paris, il y a beaucoup de restaurants, de choses, donc pas de difficultés pour chercher du travail, et puis il n'y a pas de mosquée ici. »* C'est donc du côté de Garges-lès-Gonesse, où se trouve une importante communauté pakistanaise, qu'Asad et Jérôme aimeraient partir s'installer un jour, d'autant que l'absence de lieu de culte permettant de pratiquer leur religion peut s'avérer être un manque important pour certains nouveaux arrivants.

3.3. Quelle dynamique territoriale pour la Brenne ?

3.3.1. Inertie dans un contexte de compétition des territoires

Dans le cadre de leur arrivée en Brenne, nombre de nouveaux arrivants regrettent l'inertie qui

caractérise selon eux certaines communes dans lesquelles ils se sont installés, à l'image de Benoît, qui souhaite proposer des animations à l'intérieur du domaine dont il a fait l'acquisition (marché de Noël, guinguette, initiations, dégustations...), parce que selon lui : *« on ne peut rien demander à la commune parce qu'ils n'ont pas envie de bouger, et c'est très très inerte, il ne faut surtout pas une nouveauté, on fait ce qu'on a toujours fait, et comme on a fait, on ne change pas, donc là, le fait d'avoir tout cet espace en plein cœur du village, c'est me dédouaner de tout le monde et je fais ce que je veux je suis chez moi »*. Ainsi, les habitudes locales, le vieillissement de la population, la baisse démographique, le manque de renouvellement au sein des conseils municipaux et des comités des fêtes, associés à la baisse des dotations aux communes, contribueraient à figer certains villages dont le manque de dynamisme et d'innovation affaiblit leur attractivité aux yeux de potentielles nouvelles populations.

Aussi, les nouveaux arrivants se questionnent sur les choix d'aménagements réalisés par les communes, ici la création d'une médiathèque dans une société qui va vers la numérisation des œuvres et des données : *« Il y a déjà une bibliothèque mais qui va à la bibliothèque à l'heure actuelle ? Par contre il n'y a plus de bar, plus aucun commerce, pas de médecin. »* Quant au Parc naturel régional de la Brenne, il apparaît également comme trop frileux dans l'accompagnement de projets originaux, comme le confie Benoît qui a dû simplifier au maximum son projet d'entreprise en le résumant à la création de chambres d'hôtes car selon lui : *« ils n'arrivent pas à tout intégrer, et puis ils se disent mais non mais il veut faire tout et n'importe quoi et ils ne prennent pas au sérieux, et puis ils sont perdus en fait ! »* La force de ces nouveaux arrivants est pourtant bien d'apporter une autre vision du territoire, de ses atouts, et de ce que des personnes extérieures pourraient venir chercher en séjournant en Brenne. Ainsi, poursuit-t'il : *« j'ai pas forcément envie qu'on vienne ici pour observer les petits oiseaux de la Brenne ou pour aller voir une traite de chèvres, voilà il faut décrocher un petit peu le tourisme ici, on a un train de retard par rapport à la Vienne qui est colossal, donc voilà il faut apporter du fun aux gens ! »* Si la nature préservée et les activités traditionnelles sont un atout indiscutable pour la région, leur mise en valeur, les infrastructures d'accueil de visiteurs et les outils de médiation touristique, notamment grâce aux apports du digital, pourraient apporter davantage de rêve, d'aventure et d'amusement aux touristes et rendre la région plus attractive aux yeux de potentiels nouveaux habitants.

Les choix effectués par la Communauté de communes Cœur de Brenne, et notamment l'expérimentation des navettes autonomes ou encore l'implantation dans la commune de Mézières-en-Brenne de la Brenne Box, séduisent d'ailleurs nombre de nouveaux résidents, qui considèrent que le télétravail est amené à se développer et qu'il est donc urgent de permettre ce type d'initiatives ailleurs en Brenne, comme en témoigne Benoît : *« c'est génial ! Moi j'ai des potes qui sont parisiens, qui ont leur famille qui est ici, et ils me disent nous quand on fait du télétravail, on va à*

la Brenne Box on a tout ce qu'il faut, et ça permet de venir vivre une semaine à la campagne ! Nous on n'a pas ça, alors voilà ils vont nous dire mais la commune n'est pas du tout endettée... mais je m'en fous qu'elle soit pas endettée, elle est morte ! Elle est morte ! Et c'est même pas agréable de s'y promener, il n'y a pas de lumière, c'est pas entretenu, donc c'est bien une commune pas endettée mais si c'est pour qu'on y dorme simplement, et qu'on y fasse rien... forcément elle ne sera pas endettée, mais elle ne sera jamais riche, et elle ne sera surtout pas riche culturellement, et désertée, et ça va être horrible quoi ! » Ce sentiment d'inertie, voire de résignation de certains élus locaux face à la désertification du territoire apparaît incompréhensible aux yeux de nouveaux arrivants qui perçoivent la région comme possédant des atouts indéniables. Aussi, pour ceux qui ont vécu dans de grands centres urbains, voire dans des capitales étrangères, la Brenne apparaît parfois totalement hors de son temps, comme le confie Lise : *« moi ce que je trouve sur le territoire, c'est une lenteur, il y a un manque de réactivité, voilà moi c'est ce que j'ai trouvé, on est dans un autre monde quoi quand même... oui une autre temporalité. »* En effet, en arrivant en Brenne avec un projet de création d'entreprise, elle s'est heurtée à l'immobilisme de certaines structures, voire a ressenti des résistances de la part d'élus ou de personnels : *« les gens ils avaient ici des agendas, pire qu'à Paris quoi, vous les contactiez début juin, ils ne pouvaient pas vous voir avant mi juillet quoi ! Enfin c'était.. alors moi ça m'a sidérée quoi ! Vous venez créer quelque chose, et là alors moi j'ai trouvé ça extrêmement lent quoi... vraiment... totalement en décalage avec le monde dans lequel on vit ! Et puis ce côté alors par contre quand les différents interlocuteurs ont des intérêts x ou y, c'est bizarre là ils se dégagent du temps là ! »* Un manque d'ouverture sur l'extérieur et d'intérêt pour des projets novateurs est susceptible de décourager ceux qui en portent l'initiative, alors même que le territoire gagnerait pourtant à encourager l'innovation.

3.3.2. Manque de vitalité économique

Aux yeux des nouveaux arrivants, le manque de dynamisme économique compromet également l'attractivité du territoire, tant du fait du faible développement industriel que de l'absence de commerces de proximité dans bon nombre de petites communes.

En effet, si le nombre d'emplois agricoles a tendance à diminuer, le secteur de la santé et de l'action sociale représente une grosse part des emplois en Brenne (Centre hospitalier du Blanc, ACOGEMAS de Lureuil, Atout Brenne, EHPAD, associations d'aide à domicile...), le secteur de l'enseignement est également bien représenté (Lycée polyvalent Pasteur au Blanc, collèges publics et privés), ainsi que les emplois publics, notamment au sein de la Communauté de communes Brenne Val de Creuse, mais également dans l'armée (environ 550 emplois au sein de l'Etablissement Central de l'Administration et du Soutien de la Gendarmerie Nationale, et environ 250 emplois au

sein du Centre de Transmission de la Marine de Rosnay)¹². Le secteur de l'aéronautique emploie près de 90 personnes à Centrair au Blanc, l'industrie chimique avec la stéarinerie Dubois représente environ 130 emplois, et le secteur de la maroquinerie de luxe est en pleine expansion (création de 150 emplois en deux ans). Le secteur marchand représente également de nombreux emplois, avec notamment l'hypermarché E-Leclerc du Blanc (120 salariés), ainsi que le groupe La Poste.¹³

Le développement économique ne peut cependant pas se faire sans travailler également sur le bassin dans son ensemble, les infrastructures de transport, une main d'œuvre qualifiée et formée, la présence de fournisseurs ou de sous-traitants, ainsi qu'une couverture totale du territoire en réseau mobile, adsl et fibre. Ainsi, comme le confirme cet élu de Brenne : *« parfois on a des visions un peu naïves du développement économique, alors quand c'est de l'artisanat, quand c'est de la TPE, c'est relativement simple, les boîtes de services et tout, elle peuvent s'implanter, mais c'est vrai que nous on a une zone qui est au bout d'une quatre voies, connectée avec un double échangeur sur l'autoroute gratuite qu'est l'A20, donc bah elle est pleine ! »* La proximité de la ville de Châteauroux et le passage de l'A20 au nord-est de la Brenne en favorise le développement économique et l'implantation de nouveaux habitants dans ce secteur. C'est également le cas dans les secteurs d'Argenton-sur-Creuse et de Saint-Benoît-du-Sault, qui ne font pas partie du territoire du Parc, mais sont aussi d'importants pôles d'attractivité économique pour les habitants du PNR de la Brenne, qui n'est quant à lui desservi ni par l'autoroute ni par le chemin de fer.

Les élus de Brenne ont conscience de devoir favoriser l'implantation d'artisans, de TPE et de PME, et de commerces de proximité sur le territoire afin de maintenir des emplois pour la population locale et de développer l'attractivité du territoire, notamment à travers la plateforme d'accompagnement et de développement économique « Initiative Brenne », l'aide à la reprise et à la création d'entreprise, et la promotion des produits locaux (prêts à taux 0, relais terroir, route du Pouligny, route du poisson...). Des dispositions ont également été prises par la Communauté de communes Brenne Val de Creuse pour permettre le développement du secteur de la maroquinerie de luxe au Blanc (vente de terrain et construction de bâtiments permettant la création d'ateliers). Quant à la communauté de communes Cœur de Brenne, elle a notamment misé sur le développement du télétravail avec la création de la Brenne Box à Mézières-en-Brenne.

L'armée, bien présente en Brenne via le COMSOPGN¹⁴ (ancien ECASGN) du Blanc et le CTM¹⁵ de Rosnay, représenterait près de 800 emplois. Si elle permet au territoire de maintenir des

¹²Les effectifs précis de l'armée sont classés secret-défense.

¹³Cf. Documents d'études publiés par la Région Centre et l'Observatoire des Territoires :

Région Centre, *Regard sur le bassin de vie d'Argenton-Le Blanc*, [en ligne], septembre 2013.

Observatoire des territoires, *Panorama emploi-formation. Bassin d'emploi d'Argenton, du Blanc et de La Châtre*, [en ligne], 2017.

¹⁴Commandement du Soutien Opérationnel de la Gendarmerie Nationale.

¹⁵Centre de Transmissions de la Marine nationale.

emplois pour la population locale par l'intermédiaire de postes ouverts aux civils (environ 45 % au sein de l'ancien ECASGN du Blanc), la plupart des emplois demeurent occupés par des militaires affectés pour quelques années seulement (2 à 6 ans). Aussi, si certains s'installent sur le territoire, il semblerait qu'un grand nombre de gendarmes et de marins, quand ils ne vivent pas à l'intérieur des sites militaires, fassent le choix de continuer à vivre en dehors de la Brenne, notamment à Châteauroux ou à Poitiers. Ces derniers souffrent également de la réputation de vivre de manière fermée en cultivant un entre-soi, en ne fréquentant que des associations réservées aux militaires, en scolarisant leurs enfants dans des établissements privés et en ne faisant pas vivre l'économie locale, comme le confie Benoît : « *l' ECASGN ça maintient sainte Anne, sainte Thérèse, avec la base de Rosnay, où ils envoient tous les gamins là-bas, oui ça maintient, ça crée de l'emploi, mais ils sont tous fourrés à Poitiers ou à Châteauroux pour aller faire leurs courses, ils ne dépensent pas leur argent au Blanc hein !* » En effet, d'après lui, la ville du Blanc et le territoire de la Brenne en général n'auraient pas d'offre commerciale, de loisirs et de sorties s'adressant aux classes moyennes et supérieures, ce qui conduirait à une fuite des habitants vers d'autres villes plus touristiques et plus animées : « *Le Blanc est une ville ouvrière et on ne fait que pour les ouvriers, il n'y a rien de péjoratif dedans hein mais on n'a pas su dire tiens il y a des gens qui ont du fric, des notaires, des pharmaciens, il y a des gens qui ont du fric, où est-ce qu'ils vont dépenser leur fric, et c'est un tout... ces gens là ils ne vont pas aller au café du Centre boire une bière à la fin de leur journée, non ! Ils vont aller où ? Ben ils vont garder leur fric et puis ils vont aller se faire des week-end ou aller à La Roche-Posay, ou à Poitiers, ou dans des beaux endroits* ».

Ce manque de vitalité économique, culturelle et touristique est également l'une des raisons qui ont conduit Lucia à envisager de quitter la Brenne. Actuellement professeur contractuelle d'espagnol au collège et au lycée du Blanc, la situation géographique de la Brenne, trop éloignée de sa région d'origine, et le manque d'animation l'ont convaincue de rependre la route en direction du Lot où selon elle : « *il y a plus de jeunes, plus de vie, plus de possibilités... il y a du tourisme... et plus de vie alternative, ouais plus de gens qui sont arrivés là pour faire ces projets un peu alternatifs, et ça me manque beaucoup ici, c'est un peu mort, que dans le Lot ça bouge plus, déjà le tourisme, l'été les musées... je parle français, anglais, espagnol, alors qu'ici les femmes que je connais qui ont besoin de travailler, c'est aide à domicile... dans le Lot aussi hein... aide à domicile et pion... je me suis mise dans les deux scenarios, et c'est ça je me suis dit je me vois plus faire la merde dans le Lot que faire la merde ici, c'est là que j'ai décidé !* » Ainsi certaines régions rurales apparaissent plus attractives sur un plan touristique et économique, et donc plus dynamiques parce que moins impactées par la baisse démographique, mais également plus fréquentées par des populations de jeunes saisonniers et de touristes français ou étrangers pouvant être amenées à s'installer durablement sur le territoire. Dans le Lot notamment, aux côtés de grands sites faisant

figure de locomotive touristique (Rocamadour, Padirac...), la gastronomie et l'artisanat (Route des métiers d'art) sont des secteurs très porteurs en matière de tourisme permettant d'irriguer la totalité du territoire. L'avenir de la Brenne dépendra donc de sa capacité à attirer de nouvelles populations grâce à sa politique de préservation de l'environnement et de la qualité de vie, mais aussi grâce à une politique d'aménagement du territoire, et de développement économique et touristique la rendant plus attractive aux yeux de potentiels nouveaux habitants désirant pouvoir bénéficier de tous les services et commerces de proximité.

3.3.3. Politique d'accueil de touristes et de nouvelles populations

Comment pousser les gens à faire le choix de la Brenne ? C'est la réflexion que vont devoir conduire les acteurs locaux, tant en matière de développement de l'image de la Brenne comme étant une destination touristique à part entière, qu'en matière d'attractivité et d'accueil de nouvelles populations susceptibles de s'installer durablement en Brenne (citadins désirant changer de vie, entrepreneurs, jeunes actifs trouvant un emploi dans les domaines de l'environnement, de l'aéronautique, de la maroquinerie, touristes actifs ou retraités séduits par le calme du territoire ...).

Avec la création de Destination Brenne, office de tourisme intercommunautaire créé en 2017, le territoire s'est doté d'un outil précieux en matière de promotion touristique et d'attractivité, cependant un travail doit être conduit en amont afin de favoriser l'émergence et le développement d'une offre touristique structurée et bien identifiée (lieux de visite, activités, transports, hébergement, restauration...) reposant sur une dynamique amorcée par la population locale, mais aussi par l'intermédiaire de projets de développement touristique portés par des entrepreneurs individuels ou des groupes privés désireux de s'implanter en Brenne. Or, il semblerait que la crainte de ce qu'il est susceptible d'engendrer en termes de dégradation de l'environnement rende certains acteurs locaux hostiles à l'idée de favoriser le développement d'un tourisme de masse, préférant miser sur le développement de l'écotourisme, d'un tourisme doux et respectueux de la nature, même si, comme le confie une élue de Brenne, le territoire n'a de toutes manières pas les attraits liés aux activités de bord de mer ou de montagne, ou des grands sites caractéristiques de ce type de tourisme : *« c'est un tourisme très spécifique en fait, très particulier... alors c'est sûr que ça ne va pas permettre un développement type je sais pas moi... la Tranche-sur-Mer, ou je ne sais quoi... ça n'a rien à voir, mais ce n'est pas ce qu'il faut rechercher ! »* C'est ce que confirme le président du PNR, selon qui le développement d'un « *tourisme doux, de nature et durable* » est une des priorités, avec une volonté de *« pouvoir accueillir davantage de touristes mais surtout d'allonger la saison touristique »* en misant sur des structures telles que le château d'Azay-le-Ferron et le château du Bouchet, la réserve naturelle de la Haute-Touche et la station de loisirs de l'étang de Bellebouche, le développement de la randonnée, des lieux d'observation de la nature, ainsi que sur l'amélioration de

l'offre d'hébergement et de restauration.

D'autres élus auraient souhaité pouvoir booster l'attractivité du territoire grâce à l'implantation d'une structure faisant office de locomotive touristique, à l'instar du département de la Vienne qui a accueilli un Center Parcs et attire de nombreux visiteurs au sein de parcs familiaux tels que le Futuroscope, la Vallée des singes, ou encore dans des parcs d'hébergement insolite. En partenariat avec le département des Deux-Sèvres, la marque Poitou y a également été créée récemment afin de promouvoir l'image et l'attractivité du territoire. Avec la marque Berry Province¹⁶, créée par les départements de l'Indre, du Cher, et la Région Centre Val-de-Loire, la Brenne bénéficie également d'une vitrine permettant aux touristes de découvrir le Berry et des offres de week-ends et courts séjours. Si le Parc naturel régional de la Brenne figure parmi les 12 destinations mises en avant, seul le château d'Azay-le-Ferron est indiqué dans la liste des 10 sites incontournables, aux côtés notamment de la cathédrale de Bourges, du château de Valençay ou du domaine de George Sand.

La situation géographique de la Brenne, son éloignement des grandes villes et des monuments classés (centres historiques, cathédrales, châteaux, abbayes...), ainsi que le manque de transports publics permettant aux visiteurs de s'y rendre et de la visiter, l'isolent cependant d'autres destinations touristiques plus denses et plus faciles d'accès. Cette caractéristique devrait être davantage prise en compte dans le développement des infrastructures, de l'offre touristique et de sa promotion à l'échelle nationale, voire internationale. Une élue de Brenne regrette que le territoire n'ait pas saisi l'opportunité d'augmentation de son potentiel touristique grâce à un grand groupe de villages de vacances et de résidences de tourisme qui aurait souhaité s'y implanter : *« Center Parcs avait prospecté en Brenne et on ne les avait pas vraiment accueillis à bras ouverts, et du coup ils se sont installés à Loudun, je trouve que c'est vraiment dommage pour le territoire, et il y a autre chose moi pareil que j'aimerais bien qu'on puisse développer ici, c'est un Parc ornithologique, à ne pas confondre avec le Parc naturel, mais comme ça existe en Baie de Somme, où quand on se déplace on a des lieux d'observation et on peut voir les oiseaux de près, et vraiment les voir, alors qu'en Brenne il y a des observatoires, mais c'est pas vraiment facile ! »* D'autres élus sont en revanche plus réservés, estimant qu'il est nécessaire de préserver la tranquillité des milieux et des espèces, ainsi que l'homogénéité des paysages, notamment autour des étangs, qui confèrent au territoire son identité visuelle : *« je crois qu'on ne peut pas faire n'importe quoi ! Vraiment... on doit faire des choix, et des choix qui sont conformes à ce territoire et à la charte du Parc ! Center Parcs alors ça je suis contre ! Alors si vous voulez c'est une économie relativement fermée, et même si ça peut créer des emplois, c'est pas notre état d'esprit ! ils vivent en circuit fermé, on n'irrigue pas le*

¹⁶En 1995 déjà naissait "Destination Berry", en 2010 une nouvelle marque a été créée sous le nom "Berry Province".

territoire ! Nous ce qu'on veut c'est irriguer notre territoire ! Et d'autres territoires aussi d'une certaine manière, qu'il y ait une forme de complémentarité ! »

Le développement de la station touristique rurale de Bellebouche, seul étang aménagé pour la pratique de loisirs en Brenne, et notamment de ses prestations d'hébergement, d'animations et de restauration, avec la proximité de sites tels que le château d'Azay-le-Ferron et la réserve naturelle de la Haute-Touche, dont le potentiel touristique est intéressant, pourrait être une piste permettant de *« faire venir du monde de manière plus importante »*, tout en ayant l'avantage de circonscrire le flux touristique, comme le suggère cette élue : *« l'objectif permanent, c'est d'essayer de lutter contre la fermeture des paysages, contre la fermeture des propriétés, mais je pense vraiment qu'il faut avoir ce type de structure quelque part en Brenne pour justement que les gens voient, et ça limite la soif d'aller dans les propriétés privées ! »* D'autres orientations touristiques, notamment autour de pratiques de nature en étangs ou en rivières, tels les sports nautiques, la pêche sportive, le canoë-kayak, le ski nautique, le paddle, voire même l'organisation d'événements sportifs nationaux, sont également à envisager, en intégrant la problématique des sécheresses et la politique européenne de continuité des cours d'eau qui risque d'avoir des conséquences sur les niveaux d'eau en rivières et en étangs. L'idée d'un petit train ou d'un bus touristique permettant de visiter la région a également été proposée, mais d'après certains élus, sa rentabilité ne serait pas assurée du fait du trop faible nombre de visiteurs (environ 70 000 visiteurs par an à la Maison du Parc).

Un projet de parc du surnaturel avait un temps été évoqué dans le département, mais le fait d'être associés à des pratiques dites d'un autre siècle avait dissuadé les acteurs locaux. La Brenne, en plein cœur du Berry réputé pour ses légendes et ses sorcières, aurait peut-être réussi à tirer parti de cet imaginaire qui séduit un public familial, comme en témoignent le succès de la saga littéraire Harry Potter ou encore des événements liés à la célébration d'Halloween. En lien avec le réseau écomusée de la Brenne, le domaine de George Sand à Nohant, et la Maison de la magie à Blois, des collaborations pourraient être imaginées dans ce sens. Actuellement, un autre type de tourisme se développe, lié à l'essor des émissions de survie en pleine nature et au développement des escape game, et des parcs d'un nouveau genre permettent de faire l'expérience d'un campement en plein air autour d'un jeu de rôles et de missions à réaliser (Escape Forest, Immersive game...).

Quelle que soit l'orientation qui sera prise par les acteurs locaux, les nouveaux arrivants en Brenne estiment que le potentiel touristique du territoire n'est pas exploité à la hauteur de ce qu'il pourrait être, s'adressant trop à un public d'initiés et de spécialistes, à l'image de Claude, qui rencontre dans le cadre de ses activités professionnelles à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, des personnes à qui il parle de la Brenne : *« quand on leur montre des photos d'ici, d'une chèvre, des villages, ils sont mais vraiment "mais c'est pas possible ça existe..." alors que quand on connaît les Etats-Unis, on se dit tiens c'est drôle qu'ils aiment aussi des petits pays comme nous, parce qu'il*

faut bien savoir qu'il n'y a pas beaucoup d'américains qui savent où est la France hein faut pas rêver ! Mais les gens ne demanderaient que ça de venir voir ! »

Aussi, pour permettre à la Brenne de redynamiser le territoire, son économie et son tissu associatif, nombre de nouveaux arrivants considèrent qu'une politique d'accueil devrait être mise en place, comme c'est le cas en Région Limousin qui a développé une véritable stratégie d'accueil de nouvelles populations à travers la mise en place de PLA (Pôle Local d'Accueil), qui œuvrent à la promotion du territoire et à l'accompagnement global et personnalisé des candidats à l'installation, notamment en Creuse et en Corrèze (diffusion des activités à créer, des locaux vacants, des offres d'emplois, et informations relatives aux conditions de vie, logement, enfance, santé, loisirs...). En effet, selon Ludivine et Paul, qui ont passé quelque temps à Felletin en Creuse, *« le tissu associatif était impressionnant et le dynamisme municipal donnait envie de s'installer, mais si on reste en Brenne on bougera vers Mézières ou Saint-Michel-en-Brenne où il y a plus de services, ça bouge et ça donne envie de rester en tant que jeunes »*.

Le Lot a également engagé une politique forte en faveur de l'accueil de nouvelles populations, avec le lancement de la marque territoriale "Oh My Lot" répondant à un programme d'attractivité au travers duquel le Département souhaite faire évoluer la notoriété du Lot, attirer des actifs et accueillir de manière personnalisée chaque nouvel arrivant, à l'aide notamment d'un réseau de citoyens ambassadeurs et de référents accueil. Ainsi, selon Lucia, qui a justement décidé de repartir s'installer dans le Lot, *« il faudrait avoir des politiques, toutes les mairies d'ici, pour accueillir des gens, et donc faciliter pour le logement, pour trouver un travail... et même il y a beaucoup de locaux vides donc aider des gens pour s'installer là, des artisans... donc encourager ça, donner de la vie aux centres-villes, dans les petits villages comme ça, ça devrait se faire, et donc pour pouvoir garantir ça, garantir l'école, la santé, et la mobilité, et je crois qu'il y a moyen de faire appel à des gens qui ont envie de faire ça, ça va attirer après plus de gens, faire des politiques pour pas laisser que la campagne elle meurt, et il y a les moyens déjà, beaucoup de jeunes veulent faire des choses par rapport à la terre, aux animaux, et tout... et en plus avec la possibilité de télétravail ! »* Une prise de conscience des acteurs locaux et une politique volontariste en matière d'accueil de nouvelles populations et de développement touristique semble donc nécessaire pour permettre à la Brenne d'enrayer la baisse démographique, même si concernant l'opportunité d'attirer de nouveaux habitants grâce au développement du télétravail, certains élus demeurent encore incrédules, comme en témoigne ce maire et président de communauté de communes : *« on est dans le poisson volant... c'est pas parce que demain on aura de la fibre optique que tous les graphistes de France ou les mecs qui bossent avec Hollywood vont venir s'installer ici, non, ça n'a pas de sens... c'est pas comme ça... »* C'est peut-être d'ailleurs ce scepticisme, pouvant être assimilé à de l'indifférence, voire à du désintérêt de la part de certains acteurs locaux, qui a failli décourager Lise

d'implanter son entreprise en Brenne, et lui font dire aujourd'hui que *« comme on se bat pour la maternité, battez vous pour que des entrepreneurs, ou les gens viennent s'installer ! Il faut avoir une politique visionnaire ! »* De la même manière, les jeunes actifs rencontrés en Brenne considèrent que les collectivités locales ne savent pas susciter l'envie chez les jeunes de rester ou de venir s'installer sur ce territoire, ne véhiculent pas une image positive et dynamique, et que les difficultés de recrutement sur des postes techniques et spécialisés vont aller en augmentant tant *« les fiches de poste qui sont publiées ne sont pas du tout convaincantes, ils demandent souvent beaucoup d'expérience, avec un salaire franchement pas très élevé, et les gens ne viendront pas en Brenne pour ça ! »* Pour certains ayant participé à diffuser des offres d'emploi dans leur entourage, les retours qu'ils ont eu ont été assez édifiants : *« j'ai eu des retours de profils d'amis d'amis qui cherchent à aller en Province, typiquement sur ce type de postes, qui ont les compétences et tout, mais la Brenne ça ne leur dit rien quoi ! Et le salaire non plus... mais je pense que c'est surtout qu'ils ne connaissent pas le territoire ».*

Un travail autour de l'image du territoire, de son attractivité auprès de nouvelles populations, une politique globale et personnalisée d'accueil des candidats à l'installation et d'intégration des nouveaux habitants, sa mise en tourisme au travers d'infrastructures d'accueil de qualité et de séjours thématiques novateurs, semble donc indispensable. Pour cela, les acteurs locaux doivent être en mesure de faire dialoguer les différents partenaires structurels, mais également de faire collaborer les entreprises, les associations et les habitants, afin de cibler l'image qu'ils souhaitent véhiculer de leur région, notamment grâce à une consultation publique (questionnaire, entretiens...) et à la mise en place de commissions de travail, puis à travers des actions concrètes (campagne promotionnelle, appels d'offre, kits de bienvenue...). Nombre de nouveaux habitants sont ainsi convaincus que la Brenne doit adopter une stratégie territoriale plus claire, plus affirmée, plus engagée dans la transition écologique, en étant notamment exemplaire en matière de développement des énergies renouvelables et des mobilités durables, en soutenant le maintien et la conversion en agriculture biologique, en luttant contre la fermeture des paysages et en favorisant le développement économique des filières locales ainsi que l'attractivité touristique et l'accueil de nouvelles populations. Par ailleurs, comme le notait Saskia Cousin en étudiant la mise en tourisme de la Touraine du Sud, et notamment au travers de ses ethnographies de Loches et de Montrésor, le tourisme et le travail de représentation qu'il nécessite permet aux habitants de reformuler leur identité et leur unité en fabriquant de l'entre-soi et du collectif. Le tourisme est donc rassembleur, et est un moyen d'intégration sociale, notamment lors de fêtes où les nouveaux habitants tentent de renégocier leur identité et de prouver leur attachement à la collectivité. Ainsi, *« en devenant un élément de la culture locale, le tourisme intègre les nouveaux habitants et légitime leur rôle social et leur sentiment d'appartenance »* (Cousin, 2011 : 223)

CONCLUSION

Qu'ils aient migré en Brenne pour fuir de grandes métropoles européennes (Paris, Bordeaux, Bruxelles, Londres), régions industrielles, d'agriculture intensive ou environnements pollués (Beauce, Champagne berrichonne) ou qu'ils soient venus d'autres régions rurales auxquelles ils restent attachés (Jura, Bretagne, Pays-Basque, Vendée), voire de pays extra-européens (Népal, Pakistan), pour des raisons affectives ou économiques, pour occuper un premier emploi ou créer leur entreprise, ou bien pour y passer leur retraite, les nouveaux arrivants rencontrés ont trouvé ici un cadre de vie authentique et un environnement préservé, sauvage et tranquille qui les a séduits et leur a donné envie de s'installer sur ce territoire.

La plupart du temps, ce sont des racines familiales ou des attaches amicales qui les ont confortés dans le fait de choisir la Brenne, souvent l'envie de changer de vie, d'engager de nouveaux projets intégrant un retour à la nature et une sociabilité plus forte, sur un territoire considéré comme idéal parce que profondément rural, situé en plein centre de la France, et dont les prix de l'immobilier et le coût de la vie sont particulièrement attractifs.

Mais parfois la réalité n'est pas à la hauteur de ce qu'ils avaient espéré trouver en Brenne, certains ont eu bien du mal à trouver leur logement idéal, voire à s'intégrer à la société locale, dont la tradition d'accueil a été jugée variable, et si le travail semble favoriser l'intégration, les retraités ont pu rencontrer davantage de difficultés lors de leur installation.

Avec ces nouvelles populations, ce sont aussi des transformations qui sont à l'œuvre dans les campagnes, notamment dans le rapport à l'environnement et la défense des espaces de vie, parfois sources de tensions voire de conflits d'usage de la nature et de gentrification rurale, lié à l'imposition de nouvelles manières de percevoir et de gérer les territoires.

Néanmoins, face à une baisse démographique alarmante représentant une perte de 1 247 habitants en l'espace de 5 ans sur le périmètre du PNR de la Brenne (- 3,8 %), ces nouvelles populations représentent un espoir pour le territoire de revitaliser une campagne en proie à la désertification, et de redynamiser le tissu associatif local, qui souffre cruellement du manque de renouvellement de ses bénévoles, et dont la pérennité n'est de ce fait pas assurée.

Certains acteurs locaux ont bien mesuré l'importance de s'organiser collectivement pour favoriser l'installation et l'accueil de nouveaux arrivants, mais face aux difficultés identifiées sur le territoire et qui représentent selon eux de véritables freins à leur installation durable en Brenne (manque de mobilités, problèmes de connexions, difficultés d'accès aux soins, fermeture des paysages, manque de dynamisme économique, culturel et touristique...) le seul milieu associatif ne sera pas en mesure d'agir seul et c'est une véritable politique globale et personnalisée en faveur de l'attractivité et de l'installation de nouvelles populations en Brenne qui devrait être conduite.

ANNEXE 1

PISTES POUR UNE MEILLEURE ATTRACTIVITE DE LA BRENNE ET UNE POLITIQUE GLOBALE D'ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS

- Initier une réflexion et une politique globale et personnalisée d'accueil de nouvelles populations (réunions de travail, partenariats, plan d'action)
- Créer une marque territoriale Brenne, un logo, une charte, une campagne de communication favorisant l'attractivité de la Brenne
- Créer un point d'information, un bureau d'accueil à l'échelle du Parc pour les nouveaux arrivants (logement, travail, services, commerces, transports, soins, loisirs, associations), des contacts (ambassadeurs, référents accueil...) en partenariat avec l'office de tourisme ?
- Mettre à disposition un guide des nouveaux arrivants, des kits de bienvenue
- Proposer un accompagnement avec un package pour les entrepreneurs (en lien avec la CCI, Initiative Brenne, la Brenne Box, émergence d'autres tiers lieux, aide à l'installation personnelle et professionnelle...)
- Répertorier et diffuser les offres d'emploi en Brenne via une page internet dédiée
- Favoriser l'installation et la mise en réseaux de praticiens de santé (aides à l'installation, locaux, cabinets, développement des téléconsultations), curistes La Roche-Posay, maisons de repos en Brenne, tourisme de santé, bien-être, rééducation
- Mettre à disposition un annuaire du réseau de santé en Brenne
- Favoriser les échanges et l'accompagnement au développement économique local, social et solidaire, en s'appuyant sur les réseaux extérieurs apportés par les nouveaux arrivants (apport de compétences, de réseaux et de capitaux)
- Favoriser le développement du télétravail (tiers lieux, pépinières...)
- Créer un poste d'intervention à domicile pour l'aide à l'informatique ou animer un réseau d'animateurs bénévoles concernant l'informatique pour les personnes âgées, un bus de lutte contre l'illectronisme (prêt de tablettes numériques, envoyer un mail, joindre un fichier, facebook, skype, déclaration d'impôts, e-commerce...)
- Favoriser l'installation de maraichers, producteurs, éleveurs bio et la commercialisation de leurs produits (marchés, vente directe, tournées à domicile, commandes par internet, particuliers, restaurants, restauration collective) en lien avec cagette et fourchette.
- Création de potagers intergénérationnels et pluriels (mixité sociale et culturelle, locaux et nouveaux...) échanges autour du jardinage, apprentissage des techniques, échanges de graines, plants, productions, recettes, confitures
- Répertorier, publier (site internet, réseaux sociaux...) et mettre à jour régulièrement une liste des logements libres gérés par les CDC, mairies du PNR

- Développer les colocations (jeunes / personnes âgées / intergénérationnelles)
- Répertorier et mettre à jour régulièrement la liste des locaux commerciaux vacants à l'échelle du PNR
- Favoriser la mobilité sur le territoire via une plateforme, une application (navettes autonomes, covoiturage, 2 roues, blablacar local – transport à la demande collaboratif, en lien avec réseau de bénévoles ou avec les auto-écoles ?
- Créer et mettre à disposition un annuaire des associations du PNR (internet et papier)
- Réfléchir à une communication des associations à l'échelle du Parc
- Mettre en place un agenda partagé ou une application locale de mise en relation et géolocalisation pour les activités, les loisirs
- Développer le tourisme en Brenne via une mise en lumière de grands sites associée à des routes touristiques qui irriguent le territoire, développer une offre de découverte et d'activités grand public, avec différentes thématiques autour de la nature et de l'eau : nature/aventure, nature/pêche, nature/observation, nature/bien-être, avec une offre d'hébergement de qualité, piscines, spas, massages, possibilité de développer la location de vélos, hoverboards, de jumelles, mais aussi de véhicules électriques, tout terrain ou 2CV, sorties en forêt avec un accompagnateur, escape game en pleine nature (aventure type espace forest en région parisienne, Arène immersive game à Condat dans le Cantal), campement, méthodes de survie, initiation à la pêche en étang ou en rivière par un animateur et location de matériel, sortie avec un moniteur de canoë kayak, barque, paddle, routes de l'artisanat et routes gourmandes...), idée de parc du surnaturel, de la magie, développement du tourisme religieux...
- Animer un réseau des nouveaux arrivants via des moments conviviaux type apéros de l'Arantèle mais avec un format modifié :
 - modifier le nom afin d'inclure plus facilement les locaux
 - proposer à des associations culturelles, sociales, sportives, de s'associer à ces moments d'échange afin d'inclure davantage de personnes issues du territoire ou arrivées depuis longtemps, de leur permettre de présenter leurs associations, voire de proposer des animations / démonstrations / initiations
 - se réunir autour d'une activité afin de favoriser les échanges autour d'une pratique commune (gym, zumba, pétanque, pêche en rivière, pêche d'un étang, canoë kayak, sortie en barque, golf, initiation ball trap, circuit à vélo, marche, balade en gyropodes, balade contée, soirées jeux, quizz musical, chant, danse, atelier céramique, vannerie, cours de cuisine, rallye touristique, animation nature, sortie ornithologique, sortie brame du cerf, visite de lieu culturel, entreprise, exploitation, conférence, exposition...)

BIBLIOGRAPHIE

- AUGE Marc, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Aubier, 1994.
- BACHIMON Philippe, BAUDRY Laetitia, BERTHET Karine, HERRERO Cécile, « Dans le Luberon, les résidences secondaires sont-elles encore secondaires ? », in *Espaces*, 176, pp. 28-32.
- BAROU Jacques, « Néo-ruraux britanniques et ruraux français », in *Hommes & Migrations*, n°1176 *L'étranger à la campagne. Figures de l'altérité en milieu rural*, 1994.
- BARTHELEMY Martine, *Associations : un nouvel âge de la participation ?* Paris, Presses de la FNSP, 2000.
- BONINI Nathalie, CLAVAIROLLE Françoise, « Changer d'espace pour vivre mieux : ethnologie des "nouveaux" habitants dans les Cévennes », in *Informations sociales*, n°114, 2004.
- BONNAIN Rolande, « Etre ou ne pas être Montségurien », in BULLER Henry (dir.), *Etudes rurales*, n°135-136, *Etre étranger à la campagne*, 1994, pp.75-81.
- BONNAIN-DULON Rolande, « Les gens d'ici et ceux d'ailleurs », in DUBOST Françoise (dir.), *L'autre maison. La résidence secondaire, refuge des générations*, Paris, Autrement, 1998, pp.138-167.
- BOUCHERY Pascal, DUPUY Francis, GUEDEZ Annie (dir.), *Campagnes incertaines. Ethnographie en Nord-Charente*, Bassac, AREAS, 2007.
- BULLER Henry, HOGGART Keith, "Les Anglais du coin", in BULLER Henry (dir.) *Etudes rurales*, n°135-136, *Etre étranger à la campagne*, 1994, pp.59-68.
- CHAPUIS Robert, *Les ruraux français*, Paris, Masson, 1986
- CLOCHARD Delphine, *Pratiques et représentations de la campagne chez les néo-ruraux*, Maîtrise de sociologie, Université de Poitiers, 2002.
- COGNARD Françoise, *"Migrations d'agrément" et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais*, Thèse de doctorat en géographie, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2010.
- COGNARD Françoise, « Les nouveaux habitants dans les régions rurales de moyenne montagne en France : de la recomposition sociale au développement territorial ? » in *Canadian Regional Science Association / Association canadienne des sciences régionales*, 34 (4) : 177-188, 2012.
- COQUARD Benoît, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte, 2019.
- COUSIN Saskia, *Les Miroirs du Tourisme. Ethnographie de la Touraine du Sud*, Paris, Descartes & Cie, 2011.
- COUSIN Saskia et REAU Bertrand, *Sociologie du tourisme*, Paris, Editions la Découverte, 2016.

- DESPONDS Didier, « Les impacts d'un parc naturel régional (PNR) sur les évolutions socio-démographiques de son espace rural : le cas du Vexin français », in *Norois*, 202, 2007, pp.47-60.
- DEVANNE Anne-Sophie et LE FLOCH Sophie, « L'expérience esthétique de l'environnement : une tension sociopolitique entre l'ordinaire et l'extraordinaire », in *Natures, Sciences, Sociétés*, 2008/2, vol.16, pp. 122-130.
- DUBOST Françoise (dir.), *L'autre maison. La résidence secondaire, refuge des générations*, Paris, Autrement, 1998.
- DUBOST Nathalie, *Motivations des bénévoles : une revue de la littérature*, Cahier de recherche du LOG, n° 2007-01.
- FERRAND-BECHMANN Dan, *Le métier de bénévole*, Paris, Anthropos, collection Ethnosociologie, 2000.
- FERRAND-BECHMANN Dan, *Le bénévolat, entre travail et engagement. Les relations entre salariés et bénévoles*, in VST – Vie sociale et traitements, 2011/, n°109, pp. 22-29.
- FOURNY Marie-Christine, « Nouveaux habitants dans un pays de moyenne montagne », in BULLER Henry (dir.) *Etudes rurales*, n°135-136, *Etre étranger à la campagne*, 1994, pp. 83-95.
- HAMIDI Camille, « Les raisons de l'engagement associatif. Le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine », in *Revue des affaires sociales*, 2002/4, pp.149-165.
- HELY Matthieu, *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF, 2009.
- HERVIEU Bertrand et VIARD Jean, *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 1996.
- JULIEN Karen, *La Peau sur les eaux. Transmissions de savoir-faire, mémoires familiales et dynamiques territoriales en Grande Brenne*, Thèse de doctorat en anthropologie, Université de Poitiers, 2011.
- KAYSER, *La renaissance rurale*, Armand Colin, U, 1990
- LEGER Danielle, HERVIEU Bertrand, *Le retour à la nature. Au fond de la forêt l'Etat*, Paris, Seuil, 1979.
- MAMDY Jean-François, ROUSSEL Véronique, « Nouveau arrivants et territoires ruraux fragiles : quelques exemples dans le Massif-Central », in *Espaces, populations, sociétés*, 2001 1-2, pp. 109-122.
- MARTINS Niels, *Les migrations d'agrément, marqueur d'une dynamique d'après tourisme dans les territoires de montagne*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Grenoble, 2013.
- OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES, *Panorama emploi-formation. Bassin d'emploi d'Argenton, du Blanc et de La Châtre*, [en ligne], 2017
- PAQUETTE Sylvain, DOMON Gérald, ROY Louis, « De l'agricole... au paysage. Anciennes et nouvelles frontières socio-spatiales dans la recomposition des espaces ruraux du sud du Québec »,

in ARLAUD Samuel, JEAN Yves, ROYOUN Dominique (dirs), *Rural-urbain : nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.

PERRENOUD Marc, « Artisanat et gentrification rurale en France méridionale », in *Sociologies*, [en ligne], 2012.

PERROT Martine, LA SOUDIERE (de) Martin, « La résidence secondaire : un nouveau mode d'habiter la campagne ? », in *Ruralia* [en ligne], 02 / 1998.

PROUTEAU Lionel, « Les figures du bénévolat », in *Revue des politiques sociales et familiales*, 2001, 63, pp. 19-32.

PUISSANT Emmanuelle, « Le rôle ambivalent des associations d'aide à domicile dans la professionnalisation des emplois et des salariées », in *Formation Emploi*, n°115, juillet-septembre 2011, pp. 37-50.

RAUCH André (dir.), *Revue Ethnologie française, Touristes, autochtones : qui est l'étranger ?*, Paris, PUF, 2002-3 (vol.32)

RAUTENBERG Michel, MICOUD André, BERARD Laurence, MARCHENAY Philippe (dir.), *Campagne de tous nos désirs*, Paris, MSH, 2000.

RAYMOND Stéphanie, « Des risques de marginalisation aux risques de gentrification : espaces ruraux convoités et inégalement accessibles », in ARLAUD Samuel, JEAN Yves, ROYOUN Dominique (dirs), *Rural-urbain : nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, pp.235-249.

REGION CENTRE, *Regard sur le bassin de vie d'Argenton-Le Blanc*, [en ligne], septembre 2013.

RICHARD Frédéric, DELLIER Julien et TOMMASI Greta, « Migration, environnement et gentrification rurale en Montagne limousine », in *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine* [en ligne], 102-3/ 2014.

ROY Louis, PAQUETTE Sylvain, DOMON Gérald, « La campagne des néoruraux : motifs de migration, territoires valorisés et usages de l'espace domestique », in *Recherches sociographiques*, vol. 46, n°1, janvier-avril 2005, pp.35-65.

SANCEBE Yannick, « Etre ici, être d'ici. Formes d'appartenances dans le Diois (Drôme) », in *Revue Ethnologie française, Territoires en question*, 2004/1 (vol.34), pp.23-29.

SANSOT Pierre (dir.), *L'espace et son double. De la résidence secondaire aux autres formes secondaires de la vie sociale*, Paris, Editions du Champ urbain, 1978.

SIMONET Maud, *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?* Paris, La Dispute, Collection travail et salariat, 2010.

TARDY Cécile, « Collectionner le territoire : vers une autre collectivité. Le cas du parc naturel régional Livradois-Forez », in RAUTENBERG Michel, MICOUD André, BERARD Laurence, MARCHENAY Philippe (dir.), *Campagnes de tous nos désirs*, Paris, MSH, 2000, pp.59-72.

- MAYER Emmanuelle, « L'habitat, au cœur des politiques d'accueil de nouvelles populations en milieu rural », in *Pour*, 2007/3, n° 195, pp. 133-139.
- TOMMASI Greta, « La gentrification rurale, un regard critique sur les évolutions des campagnes françaises », in *Géoconfluences*, avril 2018.
- URBAIN Didier, *Paradis verts. Désirs de campagnes et passions résidentielles*, Paris, Payot, 2002.
- VALIERE Michel, *Ethnographie de la France. Histoire et enjeux contemporains des approches du patrimoine ethnologique*, Paris, Armand Colin, 2002.
- VERMEERSCH Stéphanie, « L'engagement associatif : quelles solidarités ? », in *Revue Les Annales de la Recherche Urbaine : Le fonctionnement associatif*, 2001, 89, pp. 46-52.
- VERMEERSCH Stéphanie, « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », in *Revue française de sociologie*, 2004/4 (vol.45), pp.681-710.
- VERMEERSCH Stéphanie, « Que faire du "plaisir" en sociologie ? L'exemple de l'engagement bénévole », in BERTHON Salomé, CHATELAIN Sabine, OTTAVI Marie-Noëlle, WHATELET Olivier (dir.), *Ethnologie des gens heureux*, Paris, éditions de la MSH, collection Ethnologie de la France, 2009, pp.71-80.
- VICENTE Manuela, « Gitans et néo-résidents : deux figures de l'altérité », in *Hommes & Migrations*, n°1176 *L'étranger à la campagne. Figures de l'altérité en milieu rural*, 1994.
- VOISENAT Claudie (dir.), *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*, Paris, éditions de la MSH, Collection ethnologie de la France, 1995.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
1. S'ENRACINER ET S'EPANOUIR DANS UN ENVIRONNEMENT CHOISI	11
1.1. La "campagne paysage" : la recherche d'un cadre de vie préservé	11
1.1.1 Le rural : espace d'agrément	11
1.1.2 La fuite de la ville et de ses nuisances	16
1.1.3 Le besoin de solitude	21
1.2. L'enracinement familial ou amical	23
1.2.1. La recherche d'un environnement rassurant.....	23
1.2.2. Un nouveau projet de vie individuel ou familial	26
1.2.3. bouleversement, recomposition ou rapprochement familial.....	29
1.3. Emploi, centralité, coût de la vie : des critères objectifs déclencheurs	34
1.3.1. Opportunité professionnelle	34
1.3.2 Attractivité géographique	37
1.3.3. Prix de l'immobilier.....	40
2. NOUVEAUX ARRIVANTS EN BRENNES : FIGURES DE L'ALTERITE ET ACTEURS DE CHANGEMENTS	42
2.1. S'installer et s'intégrer "au pays"	42
2.1.1. Trouver un logement en Brenne	42
2.1.2. Sociabilité villageoise	46
2.1.3. Le travail : facteur d'intégration.....	52
2.2. Rapport à la nature et défense des espaces de vie	56
2.2.1. Rejet des symboles de l'urbanisation	56
2.2.2. Privatisation des espaces et conflits d'usage.....	58
2.2.3. Position défensive et gentrification rurale	62
2.3. Quelle dynamique pour la vie associative sociale, culturelle et sportive ?	66
2.3.1. Milieu associatif et engagement bénévole	66
2.3.2. Investissement associatif des nouveaux arrivants	69
2.3.3. Accueil et intégration des habitants par Kaléidoscope	74
3. RESTER OU REPARTIR : CONTRAINTES, DIFFICULTES, ENVIES D'AILLEURS	78
3.1. Apprivoiser l'isolement.....	78
3.1.1. Problèmes de mobilité	78
3.1.2. Manque de connexions	80
3.1.3. Nouveaux modes de consommation	83

3.2. Freins à l'installation durable	86
3.2.1. L'accès aux soins	86
3.2.2. Nostalgie des paysages d'origine	89
3.2.3. Eloignement familial, culturel, religieux	90
3.3. Quelle dynamique territoriale pour la Brenne ?	91
3.3.1. Inertie dans un contexte de compétition des territoires	91
3.3.2. Manque de vitalité économique	93
3.3.3. Politique d'accueil de touristes et de nouvelles populations	96
CONCLUSION	101
ANNEXE 1	102
BIBLIOGRAPHIE	104